LIVRE LIBRE DE L'ATELIER GLOCAL

LA VIERGE ROUGE & LES CANNIBALES

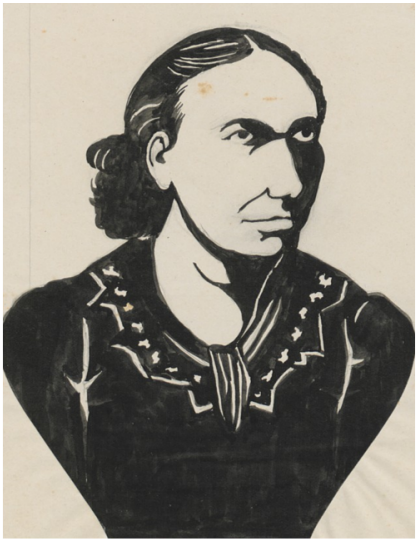

Louise Michel et les Kanak

Nous publions des livres pour le peuple, pas pour le marché

THE GLOCAL WORKSHOP L'ATELIER GLOCAL

THE GLOCAL WORKSHOP EL TALLER GLOCAL

https://glocalworkshop.com

Un peuple qui ne lit pas est condamné à mourir

COLLECTION "erga omnes" N° 4

En 2024 l'équipe des éditions The Glocal Workshop publie des livres électroniques en accès libre

Notre travail est entièrement bénévole

Vous pouvez nous soutenir

Faire un don

Toute proposition est bienvenue

Nous écrire à

contact@glocalworkshop.com

Tous nos livres sont ici :

https://glocalworkshop.com/fr/

Louise Michel, institutrice, ambulancière et combattante à la 61ème Compagnie, mais toujours aux avant-postes : Issy, Clamart , les Hautes Bruyères, avec Eudes, La Cécilia, Dombrowski. À la défaite ne se cache pas, prise par les Versaillais et condamnée à la déportation.
Photo d'Ernest Appert, 1871.
Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

1

Louise Michel : l'exception

Présentation

Sur le goulag de l'Empire colonial français, le soleil ne se couchait jamais : des bords du Maroni et de l'Oyapock en Guyane aux îles de la Nouvelle-Calédonie en passant par Lambèse en Algérie, les bagnes des colonies ont progressivement remplacé ceux de la métropole (Toulon, Brest, Rochefort). La France colonialiste a inventé la « colonisation pénitentiaire ». Au XIXème Siècle, des milliers de militants politiques français, algériens et kanak ont été déportés -on disait « transportés » - en plusieurs vagues. La première vague est celle des ouvriers, artisans et intellectuels raflés par Louis-Napoléon Buonaparte, le futur Napoléon III, à la suite de la sanglante répression du 27 juin 1848. Ce jour-là, l'armée d'Afrique avait appliqué au peuple travailleur de Paris les méthodes mises au point pour la conquête de l'Algérie. Bilan : 5 000 morts. La République bourgeoise issue de la révolution de février avait montré son vrai visage. Pour ces déportés-là, on inventa le bagne de Lambèse, qu'ils durent construire eux-mêmes. La deuxième vague a lieu entre 1852 et 1855, le nouvel Empereur autoproclamé se livrant au nettoyage des oppositions républicaines, « rouges », réduites à la clandestinité de sociétés secrètes. La troisième vague est

celle des Communards et Communardes rescapé·es du massacre de la Semaine sanglante de 1871, « transportés » aux colonies. En Nouvelle-Calédonie, ils furent rejoints par les insurgés algériens de l'Insurrection dirigée par El Mokrani.

Tous ces transportés politiques avaient un statut différent de celui des condamnés de droit commun aux travaux forcés et tenaient à ne pas être confondus avec les assassins, voleurs et truands.

En 1878, les Kanaks se soulèvent en Nouvelle-Calédonie pour tenter de mettre un coup d'arrêt au génocide colonial en cours. Ils sont massacrés par les milices coloniales, auxquelles participent une grande partie des déportés français et algériens. Les survivants sont déportés vers des îles lointaines de l'archipel.

La Commune de Paris, proclamée en mars 1871, avait été précédée par la Commune d'Alger. Une bien curieuse Commune, interdite aux indigènes, musulmans et juifs. Les ténors de cette commune coloniale étaient des anciens déportés de 1848, devenus de braves colons.

Quand l'armée d'Afrique avait massacré les travailleurs parisiens, un journal avait titré : « On a traité les ouvriers parisiens come des Arabes ».

Ces épisodes illustrent une vérité historique : la plus grande partie de la gauche française a été colonialiste, inversant

l'injonction historique de Robespierre : **« Périssent nos colonies, plutôt qu'un principe ! »**. Comme le déclara Victor Hugo lors d'un banquet de commémoration de l'abolition de l'esclavage le 18 mai 1879 :

> *« Allez, Peuples ! emparez-vous de cette terre. Prenez-la. À qui ? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille, mais pour l'industrie ; non pour la conquête, mais pour la fraternité.* (Applaudissements prolongés.) *Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. »*

Dans ce concert unanimiste, une voix discordante s'élève : celle de la Vierge Rouge, la Pétroleuse, l'institutrice, l'infirmière, la combattante Louise Michel. Sa condamnation à mort ayant été commuée en peine de déportation, elle arrive en Nouvelle-Calédonie en décembre 1873 et y restera jusqu'en juillet 1880, après quoi, bénéficiant d'une amnistie, elle rentrera en France. Elle établit très rapidement un rapport fraternel avec les Kanaks, échangeant, conversant avec eux, apprenant leurs

langues, écoutant leurs récits, enseignant à leurs enfants. Quand des insurgés viennent une nuit l'avertir de leur soulèvement imminent, elle leur montre comment sectionner les fils du télégraphe pour saboter les communications des occupants et leur donne son écharpe rouge, relique de la Commune (elle adoptera dans la dernière partie de sa vie tumultueuse le drapeau noir). Cette relique, pieusement conservée, donnera l'idée aux militants indépendantistes kanaks des années 1960 d'appeler leur mouvement Les Foulards Rouges.

Louise Michel a écrit deux textes issus de sa rencontre du deuxième type. Ce sont ces documents historiques précieux que nous republions pour les rendre accessibles à toute personne ne fréquentant pas les temples du savoir et leurs rayonnages. L'ouvrage est complété par des analyses sur les déportés de 1848, 1855 et 1871, et couronné par l'incroyable discours de Victor Hugo sur l'Afrique.

Fausto Giudice

Mars 2024

153ème anniversaire de la Commune de Paris et de Nnfaq [n] Urumi, « l'insurrection du Français » en Algérie

Table des matières

- **Légendes et chansons de gestes canaques**
  par Louise Michel, Nouméa 1875.....8
- **Légendes et chants de gestes canaques**
  par Louise Michel, Paris 1885.....44
- **Louise Michel et les Kanak : amorce d'une réflexion anti-impérialiste**
  par Lucie Delaporte, 2018.....235
- **Déportés en Nouvelle-Calédonie : l'improbable rencontre des communards et des insurgés algériens**
  par Lucie Delaporte, 2018.....248
- **Les déportés de 1848**
  par Marcel Émerit, 1948.....257
- **Les communards contre les Canaques**
  par Jean Bruhat, 1981.....*266*
- **Commune(s), communards, question coloniale**
  par Alain Ruscio, 2022.....275
- **Discours sur l'Afrique**
  par Victor Hugo, 1879.....299

Louise Michel

Légendes et chansons de gestes canaques

Petites Affiches
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
Journal des Intérêts Maritimes, Commerciaux & Agricoles, paraissant tous les Mercredis

Petites Affiches de la Nouvelle Calédonie
Journal des intérêts maritime, commerciaux & agricoles
paraissant tous les mercredis.

1875

Jusqu'à présent on s'est beaucoup occupé de faire prospérer la Calédonie, mais on n'a jamais senti le besoin de chercher à conserver les traditions et les légendes des tribus qui, refoulées de plus en plus, disparaîtront bientôt ou du moins verront nos us et coutumes remplacer les leurs sans qu'il en reste même de trace. Quelques voyageurs ont écrit des romans auxquels on a cru tant qu'on n y est pas venu voir, mais alors il a fallu abandonner les idées faites d'avance.

Comme le dit l'auteur des chants que nous sommes heureux de donner à nos lecteurs, il est grand temps, si l'on veut garder quelque chose de pur et d'intact des chants de ces grands enfants de la nature, et nous ne pouvons que le féliciter de la tâche entreprise par lui et menée à si bonne fin.

C'est bien là ce ton mélancolique, ce sont bien là ces chants uniformes et tristes que la nuit quelquefois l'on entend sortir d'une cour isolée ou qui s'élèvent tout à coup autour d'un brasier à demi éteint.

C'est bien là ce chant de guerre que doivent vociférer nos insulaires ; les pilous pilous pacifiques que nous avons autrefois vu exécuter à Nouméa peuvent nous en donner

une idée. Mais ne retardons pas plus longtemps le plaisir que procurera certainement à nos lecteurs le travail inédit que nous lui offrons :

LÉGENDES ET CHANSONS DE GESTES CANAQUES

AUX AMIS D'EUROPE

I

Vous êtes là-bas au XIXe siècle ; nous sommes ici au temps des haches de pierre et nous avons des chansons de gestes pour littérature.

Non pas la chanson de gestes du Moyen-Âge, mais celle des temps tout à fait primitifs ; avec des vocabulaires bornés et les œuvres à l'état d'enfance.

Les récits ne sont pas non plus la légende [du] Moyen-Âge, mais peut-être lui ressemblent-ils par la parole fréquemment matérialisable en symboles.

Comme les contes des nourrices, les légendes canaques sont interminables ; tantôt elles dérivent l'une de l'autre, tantôt se succèdent sans ordre, souvent aussi le conteur intervertit la suite ordinaire sans nuire au récit.

C'est extrêmement logique, car il n'y a pas de raison pour mettre la Barbe Bleue avant plutôt qu'après Peau-d'Ane.

Ces récits et ces chants sont ceux qui bercent toute l'humanité à son premier âge ; c'est pourquoi il est souvent facile de saisir la pensée du Canaque et de compléter la phrase. Leur style plein de métaphores est

du reste vivant ; on le voit autant qu'on l'écoute, puisqu'il est tout matériel encore.

Une grande partie des vocabulaires de ce livre est due à un Canaque fort intelligent, Daoumi, qui parfois faisait des réflexions judicieuses sur certaines coutumes nationales, par exemple celles de l'anthropophagie. Cela était dû, pensait-il, à cette réflexion qu'il est indifférent au mort d'être ou de n'être pas mangé, et que de plus on rendait service à ceux qui avaient faim ; mais, ajoutait Daoumi, il y a longtemps que cette coutume nous fait horreur ; et depuis le temps de nos grands-pères, je ne crois pas qu'on y ait goûté dans ma tribu, ni même dans un grand nombre d'autres à part quelque cas de vengeance.

Nous pensons, nous, que l'anthropophagie est un peu aussi un goût dépravé fréquent chez l'homme tout à fait primitif ; il est encore un peu bête féroce.

La race canaque est meilleure qu'on ne le croit ; ils sentent une idée généreuse plus vite que nous ne la comprenons ; elle met dans leurs yeux une douceur infinie tandis qu'un récit de combats y allume des éclairs.

Le Canaque Daoumi me fit l'honneur de me présenter son frère beaucoup plus sauvage que lui, mais désireux de s'assimiler notre pauvre étroite civilisation qui l'éblouit, et trois ou quatre de ses amis, dont l'un taillé en hercule et coiffé en femme avec un peigne dans ses cheveux cimentés à la chaux, doit être le type des naturels du temps de Cook : douceur infinie sur le visage, mais pommettes saillantes et dents pointues, front étroit et mâchoires puissantes, crinière de fauve, œil étonné et confiant ; mélange du bœuf, du lion et de l'enfant.

Cette race est-elle appelée à monter ou à disparaître ? Le sol calédonien est-il un berceau ou le lit d'agonie d'une race décrépite ? Nous penchons à quelques peuplades près pour la première supposition, il serait donc possible de conserver ces peuplades en les mêlant à la vieille race d'Europe ; les unes donneraient leur force, l'autre son intelligence à une jeune génération.

En attendant, tandis que vos philosophes blancs noircissent du papier, nous écoutons des bardes noirs à qui malheureusement on fait mêler nos mots barbares à leurs mots primitifs avant de les saisir tels qu'ils sont. Le vocabulaire d'une peuplade n'est-ce pas ses mœurs, son histoire, sa physionomie ?

La race va s'éteindre et nous ne savons rien à peine, ni l'argot anglo-canaque-franc laisse survivre une partie des mots véritables.

Ne pourrait-on saisir ces dialectes, étudier cette race, avant que l'ombre recouvre des choses historiquement curieuses.

S'il est utile d'étudier les cadavres des nations, où pourrait-on avec la race canaque travailler sur le vif. N'est-il pas temps de faire un peu de vivisection historique ?

Combien d'échelons n'a-t-on pas déjà laissé tomber dans l'abîme ? C'est pour cela qu'il est si profond.

II
Le lit des aïeux

Les aïeux sont couchés sur la haute montagne.

Ils sont profondément endormis, immobiles comme le rocher.

En vain passent près d'eux les danses des noces et les danses de la guerre ; en vain montent les bruits de la tribu, tout s'éteint sans écho. Dormez, ô pères ! la vie est bonne, le sommeil est meilleur.

Doux sont les fruits mûris sur l'arbre et l'ombre des cocotiers pendant la nuit ; plus doux est l'oubli.

Dormez, ô pères ! dormez longtemps, le rêve est bon ; dormez toujours le néant est meilleur.

Que faites-vous, pères, étendus sous la terre ? et qui donc y repose avec vous ?

Qui donc ronge jusqu'à l'os vos bras robustes ? Ce n'est plus le cœur qui bat sous vos côtes : c'était un crabe qui levant sa pince en arrache la chair.

Quel brillant collier retombe de votre cou jusqu'à la poitrine ? C'est le serpent de mer aux brillants anneaux.

Ce ne sont pas vos yeux, ô pères ! qui s'agitent ainsi tout rouges, ce sont des vers enlacés ! Mais vous ne sentez rien, ô pères, vous ne voyez plus, vous n'entendez plus.

Dormez, ô pères ! dormez longtemps, le rêve est bon ; dormez toujours, le néant, c'est le bonheur suprême.

C'est ainsi qu'elle chantait sur la haute montagne, la noire Téi, dont le nom signifie pleurer, Téi la fille du cimetière.

Elle y passait le jour, elle y passait la nuit : Téi n'avait plus de parents et les morts l'avaient adoptée.

Là, elle vivait des fruits qui tombaient des branches, et sans cesse elle chantait ainsi dans les hautes herbes.

Un soir, les jeunes filles étaient venues et l'avaient entraînée dans la danse qui tournoie jusqu'à la vallée.

Mais le vent s'étant levé sur la montagne, Téi y remonta sur ses ailes.

Sa froide main glaçait les leurs, elles la laissèrent aller.

Une autre fois, Nahoa (le matin), fils du grand chef à l'oiseau, lui avait dit : veux-tu devenir la fille de mon père ? Nous avons des nattes d'écorce dans nos cases ; nos femmes portent des colliers de perles de jade, dont elles ne se séparent jamais, et mes pères ont à profusion l'*indidio* qu'on ne peut recueillir sur les récifs qu'en sacrifiant la plus belle fille des tribus.

Nos mères et nos femmes sont lourdes de graisse ; elles mangent les plus beaux fruits de la forêt, les meilleurs poissons du grand lac.

Elles ont des ceintures de franges autour de la taille et des peignes de *nicrohem* (écaille) dans leurs cheveux.

Ce sont les filles et les sœurs, ce sont les femmes et les mères du grand chef, du chef à l'oiseau.

Je suis le fils du grand chef, roi dès la naissance et ma case porte la main de puissance chargée de coquillages.

Veux-tu venir dans ma case, ô fille du cimetière ?

Mais Téi secoua doucement la tête et disparut au fond du bois funèbre.

Et sa voix chantait dans la nuit le refrain qu'elle aimait.

Dormez, ô pères ! dormez longtemps, le rêve est bon ; dormez toujours, le néant est meilleur.

III
Les souffles

Qui donc a soufflé sur vous, filles d'Owoué, et qui donc vous poursuit ?

Avez-vous dormi sous l'arbre aveuglant ? pour que vous couriez ainsi devant vous sans voir qu'il en manque une chaque fois que vous passez sur le sommet des gouffres !

C'est qu'à chaque fois l'abîme en boit une.

La première, c'était Kéa la fille noire, grande comme un niaouli, elle a tendu les bras et a sauté.

La seconde, c'était Héri, la fleur de corail, elle a répondu : me voici et elle s'est jetée.

La troisième, c'était Sira, l'aérienne, elle a crié : j'y vole et s'est précipitée.

À qui donc tendais-tu les bras, ô Kéa ? à qui répondais-tu Héri ? vers qui volais-tu Sira ?

Elles ne savent, elles allaient vers les souffles qui appellent, poussées par les souffles qui poursuivent.

IV
Le gardien du cimetière

Il est là nuit et jour le vieux Nehewoué, gardien du cimetière.

Chaque soleil levant le trouve endormi, fatigué qu'il est par son œuvre de la nuit et chaque clair de lune le voit debout.

Il va cueillir l'herbe qui conjure ; qui conjure pour vivre et qui conjure pour mourir.

Il sait, le vieux Nehewoué, conserver l'étincelle qui anime le vieillard et il peut éteindre le cœur des forts, comme on étouffe une torche sous son pied.

De loin on vient voir le gardien du cimetière et le consulter ; lui il vit avec les morts qui dorment dans les branches et les morts qui dorment sous la terre.

Il écoute les bruits qui montent et les bruits qui descendent, Nehewoué le gardien des morts.

Que t'ont dit les os qui craquent dans les branches au souffle du vent, ô Nehewoué ?

Entends-tu le ver dans les chairs ? entends-tu le *vendo* (aigle) avide ?

Pourquoi es-tu devenu puissant et terrible, ô Nehewoué ?

C'est que tu habites avec la mort et que la mort est plus puissante que la vie.

V
Le kou-indio (récif)

Là brille la fleur du corail, là nagent des poissons de quoi nourrir dix tribus.

N'y allez pas, n'allez pas chercher le corail pour vous parer, ni le poisson pour vous nourrir.

Là le kou-indio ouvre sa gueule avide, là est la mort.

Un récif le domine, à la marée basse plus haut que les cases du grand chef.

C'est là que de loin on vient pour mourir.

Un vieux y est venu : ses dents étaient cassées, il ne pouvait plus mordre ; ses jambes tremblantes ne le soutenaient plus.

Son fils Turido ne chassait pas, il ne pêchait pas non plus, et ne plantait pas de taros dans les réservoirs des montagnes, ni d'ignames dans les champs. Turido dormait le jour après la nuit sous les cocotiers et quand il avait faim il fouillait dans la *keulé* (marmite) des autres.

Mais son père de temps à autre lui demandait une igname et cela le gênait.

Père, dit un jour Turido, tu as vécu si longtemps qu'on ne peut plus nombrer les ans qu'on fait en homme, il mettait les deux pieds après les deux mains pour compter, si bien que nous ne savons plus ton âge ; tu as les dents cassées, tes jambes tremblent ; tu ne peux plus ni manger ni marcher, tu devrais t'en aller dans le cimetière, tu dormirais et tu n'aurais plus faim ; et si tu veux, j'ai un casse-tête qui n'a jamais servi, je t'en donnerai un coup et tu ne souffriras plus.

Mais le vieux ne répondit pas. Il prit un *tehiou* (peigne) auquel il tenait, le mit par-devant dans ses cheveux blanchis et s'en alla, car il ne voulait pas que son fils le tuât.

Il s'en alla sur le bord de la mer, lava dans l'eau salée ses jambes qui tremblaient et se trouva tout ragaillardi.

Si bien qu'il put aller jusqu'au kou-indio et descendre avec le flot tournant.

Il y avait dans la tribu une jeune fille qu'on appelait Moiek (la fleur), nul ne lui connaissait un chagrin, car elle souriait toujours, Moiek la Belle, et toujours on l'entendait chanter.

Rien ne pouvait assombrir sa pensée, ni sa mère ne l'avait point fiancée toute petite en mâchant au futur mari des ignames dans la bouche.

Moiek la fleur était libre, libre comme le vent.

Un soir, au clair de lune, Moiek s'en alla légère sur les rocs de la grève.

Elle s'en alla dans l'écueil, Moiek la Belle, parce que dans la grande guerre on avait fait prisonnier Oudaou qu'elle aimait sans en rien dire, et on l'avait mangé.

Et pour sauter dans le kou-indio, Moiek mit sur sa tête une couronne toute dentelée de fleurs de lianes que son bien-aimé lui avait donnée à la dernière igname.

Et les esprits, en la portant entre les eaux profondes firent refleurir les lianes de sa couronne afin qu'elle la portât toujours, Moiek la Belle, pour glisser avec eux sous les mers.

VI
Les Blancs

Homme blanc, d'où viens-tu ? Il a fallu bien des écorces pour tisser les ailes de ta pirogue ; bien des arbres pour la creuser.

Quelle puissance t'a donc arraché à ta case pour être venu d'aussi loin ?

Car tu viens du plus loin qu'habitent les hommes, sous le froid soleil qui les rend pâles.

Si tu étais parti des îles que nous connaissons, à peine les ailes de ta pirogue seraient froissées tandis qu'elles sont usées par le vent, comme s'il y avait soufflé dix fois l'igname.

Homme blanc, que nous diras-tu pour être venu d'aussi loin ?

Dans ton pays, on mange tous les jours, car un jeûne d'un matin paraissait t'incommoder ; que nous donneras-tu de tant de richesses ?

L'homme blanc ne raconte rien ; il ne donne rien. L'homme blanc s'établit dans le pays avec ses compagnons ; ils y semèrent les graines dont la race pâle se nourrit et les gardèrent pour eux ! On les avait reçus en frères mais ils ne le furent pas.

Depuis que les hommes blancs sont venus, on ne compte plus le nombre de fois qu'on a récolté l'igname ; on n'en fait plus la fête, on ne compte plus rien.

Les jours passent comme les gouttes d'eau du grand lac ; pourquoi le mesurerait-on, puisque les pirogues ailées de l'homme blanc garderont toujours le rivage.

Ils ont pris Counié à la ceinture pâle ; ils ont pris N'ji chevelure de brousse ; ils ont tout pris.

Plus jamais l'homme des îles ne sera joyeux ; plus jamais il ne dansera sur la rive le pilou des mers.

C'est ainsi qu'il disait, le vieillard de Counié, mais les jeunes gens se mirent à rire, ils dansèrent avec les filles blanches et leur donnèrent les colliers de jade de leurs mères ; ils échangèrent avec les hommes des grandes pirogues les haches de pierre de leurs pères pour les *kougas* (fusils) des Blancs.

Et toutes les ignames ils formèrent sur la rive le pilou des mers.

VII
Idara (bruyère) la prophétesse

Elle est assise sous les cocotiers, Idara la prophétesse.

Autour d'elle sont les jeunes filles menant la danse du soir.

Devant elle, les jeunes gens jouent, quand elle se tait, de la flûte de roseaux, pour la laisser se reposer et l'applaudir.

À ses côtés sont les vieillards et les guerriers ; à ses pieds les enfants et les femmes.

Idara est la fille des tribus, elle a combattu avec les braves contre les hommes pâles.

Idara est la mère des héros ; c'est elle qui panse leurs blessures avec la feuille mâchée de la liane cueillie au clair de la lune. C'est elle qui leur donne le breuvage réchauffant du *bouis* ; c'est elle encore qui les endort avec le chant magique.

Écoutez, vieillards, Idara va parler !

Elle ouvre sa bouche aux dents tremblantes dont les pointes sont émoussées. Quand les Blancs sont venus dans les grandes pirogues,

nous les avons maudits, car ils nous attaquaient avec la foudre et nous n'avions que les flèches, la sagaie et les haches de pierre.

Ils ont semé leurs grains sur les terres des tribus ; ils ont élevé leurs villages de pierres dans les vallées, aux endroits que nous choisissions pour les nôtres, près des cours d'eau et des cocotiers : sous les rochers qui abriteront les pirogues.

Les hommes blancs ont vu les vallées pleines de bananiers et d'ignames, les montagnes couvertes de taros ; ils ont vu tous les *tillits* des cases et ils ont regardé tout cela d'un œil de mépris.

Les Blancs se sont promenés le long des grands fleuves et ils ont pris en pitié nos cultures ! Mais vous avez des instruments pour ouvrir la terre, ô Blancs ! et nous n'avons que les bâtons, le feu et la hache ! !

Si vous étiez réduits aux seules ressources de la nature, seriez-vous plus que nous ?

Et quelles que soient vos richesses, vous avez quelque chose à nous envier, puisque vous venez de l'autre rive du grand lac vers la terre des tribus.

Nous vous avons combattus et nous vous avons maudits, vous qui venez vous emparer de notre sol.

Nous vous combattrons et nous vous maudirons encore. Mais qui donc vous mène ? et quels souffles ont poussé vos pirogues !

Faudrait-il qu'un jour les tribus se mêlent de tous les points du monde à travers toutes les mers !

Soufflez, ô jeunes gens, dans les flûtes de roseaux ! Idara a parlé !

Vieillards, à vous de conter, la tribu écoute.

VIII
Les jeunes filles d'Owié

Est-ce un flot écumant qui descend la montagne ? Est-ce la fleur des niaoulis que roule le vent ? Non, ce sont les blanches plumes dont les filles d'Owié couronnent leurs chevelures.

Elles paraissent plus noires que la nuit, les filles d'Owié.

Préparez la chanson des fêtes, ô jeunes gens ! Voici vos fiancées sur le versant des collines ; elles répondent de loin à la chanson des pêcheurs.

Sur la rive s'assemblent les femmes ; les hommes sont sur la mer. Elle est toute couverte de pirogues, on dirait des cygnes.

Chantez ô pêcheurs ! la pirogue fend les ondes ; elle s'en va, cherchant fortune.

Le grand poisson, aux écailles changeantes comme l'onde, bondit à fleur d'eau.

Le serpent de mer se balance nonchalant sur la rive et le poisson-diable se détache noir entre les branches rouges de coraux.

L'océan fleurit et s'emplit de richesses pour les fils des tribus.

Pour les prendre, il ne faut qu'oser, il faut se lancer dans l'onde, monter sur la pirogue ou jeter la sagaie du rivage.

Les femmes, frappant contre terre les bambous au son lourd ou grattant la branche de palmier, accompagnent les chants.

Le soleil disparaît derrière la montagne ; les flots mugissent en léchant la grève : l'heure est propice et les esprits qui habitent sous l'onde poussent la prise dans les filets.

Voguez, voguez, pirogues légères, que les filets se gonflent de richesses ; frappez juste sagaies à la blessure mortelle et que de longtemps la tribu n'ait plus faim.

IX
Déluge canaque
Première légende

Il y eut un jour où les montagnes noires se fendirent comme un *waanou* (coco) sous la pierre.

On entendait au loin les trombes du vent, et le grand lac se répandit comme une calebasse trop pleine.

Les troncs blancs des niaoulis craquaient en se brisant comme des baguettes, les *notous* s'appelaient sinistrement, les aigles criaient : une nuit profonde tomba sur la terre.

Sur la plus haute montagne, une mère est assise : son fils aîné dort sur ses genoux ; il n'a pas trente lunes. Le plus jeune dort aussi attaché sur son dos ; il n'a vu que six fois le lever du jour.

Pourquoi montes-tu sur la haute montagne, ô fille de Tamabo, femme de Daouri ?

N'entends-tu pas le cyclone qui mugit comme mille bœufs sauvages ?

Si tu étais dans la case de ton père, il bercerait tes enfants, dans ses bras, le vieux Tamabo aux cheveux blancs ; dans la case de ton père, il leur chanterait, pour les endormir, la chanson de guerre des aïeux.

Daouri le brave.

C’est que plus jamais Païla ne reverra le vieillard ni le guerrier ; plus jamais Païla ne descendra de la montagne. Elle ne se lèvera plus de la place où elle est assise.

Devant elle le sol s’est fendu comme si un coco immense y avait été poussé.

Derrière elle la montagne est déchirée ; à droite et à gauche sont des abîmes.

Et l’eau monte, monte toujours ; elle s’élève jusqu’aux nuages et les nuages lourds se réunissent à l’onde.

Bientôt, les nuées et la mer se confondent, s’embrassent, se mêlent, l’eau montant en colonnes, les nuées se versant par torrents.

Que va-t-elle devenir Païla la brune ? Sur sa tête est la grande pluie, sous ses pieds le lac monte, autour d’elle des gouffres sans fond.

Elle prend ses deux enfants dans ses bras, se ramassant sur eux, pour qu’ils ne sentent pas l’eau ni la chute.

Elle leur parle doucement, pour que l’aîné ne s’effraie pas, car ils viennent de s’éveiller.

Et les enfants sourient, se croyant en sécurité près de leur mère.

Païla regarde dans la vallée ; on n’y voit plus qu’une mer pleine de débris.

Il n’y a plus ni huttes, ni forêts ; sur l’eau livide flottent des cadavres.

Des vieillards, des femmes, des enfants, des hommes, couchés comme s’ils dormaient, sur des radeaux de branches, voguent encore ; mais la faim les a tués depuis cinq couchers du soleil : ils sont là.

Les fils de Païla vivent encore parce qu’elle les a nourris de son lait, hélas ! presque tari : Païla les sauvera.

Les rochers s'ébranlent, les hauts sommets se dentellent comme des pics, des brèches se forment et des fragments énormes tombent dans l'abîme.

Oh ! quelle grande terre engloutie ! Les sommets qui dominent forment des îlots.

Païla ne tremble pas ; elle mesure tout de son œil noir. Païla est la fille des guerriers.

Elle regarde la mort sans crainte, mais elle n'en veut pas pour ses fils.

Elle ne croit pas qu'ils puissent mourir, car ils sont beaux : ils seront libres, et puis une mère ne croit pas que ses fils trouveront même la mort insensible !

Païla veut que ses fils deviennent des hommes et pourtant nul ne vit plus sur la terre submergée : des milliers de tribus y dorment sous l'onde.

Le sol tremble, l'eau monte, l'eau descend, mille abîmes sont ouverts et semblent appeler leur victime.

Le temps presse ; Païla se roule comme un serpent pour protéger ses enfants ; en se brisant, elle leur adoucira la chute ; les fils de Païla vivront.

Tout s'écroule ; ils tombent dans le gouffre, la mère couvrant les petits.

Et l'eau monte, l'eau descend toujours.

Elle ne s'était pas trompée Païla la brune : ses fils vivent. Ils s'éveillèrent étonnés sur la poitrine brisée de leur mère qui avait amorti la chute.

Les herbes fines, courbées dans le grand lac, s'étendirent comme des nids couverts ; les petits enfants se rendormirent sur le sol nouveau, enlacés l'un à l'autre. Ils reposaient attachés au cou de la mère morte.

Or, un vieillard avait aussi survécu ; étendu sur un tronc de niaouli, il voguait à l'aventure.

C'était Tamabo, le père de Païla qui, seul de toutes les tribus, était demeuré vivant.

L'arbre s'arrêta devant l'îlot et le vieillard descendit ; il vit les deux petits qui, dormant sur leur mère, mouillaient leurs lèvres à son sang qu'ils prenaient pour du lait.

Tamabo couvrit de ses larmes le corps de sa fille ; puis il détacha les enfants se demandant comment il les nourrirait, car il n'y avait plus ni arbres, ni plantes, ni animaux : rien que l'eau de la mer !

Le vieillard, naviguant tristement, leva les yeux et vit une terre verte émergeant à l'horizon.

Plein d'expérience, il mit les enfants dans ses bras, enveloppa les restes de Païla dans sa ceinture d'écorce et, remettant à flot son arbre, il se munit de deux longues branches comme de rames.

Ce fut ainsi qu'il arriva à l'île d'Inguiène ; là le flot avait seulement lavé la terre ; il y restait des plantes, des arbres et, surtout dans un large lit de feuillage, les filles de Panawoué qui dormaient, se tenant par la main.

Ce fut là que Tamabo trouva des noix de coco pleines de lait pour nourrir ses petits-fils ; ce fut là, que devenus grands, il les maria aux filles de Panawoué.

Le vieillard avait enterré Païla sur une montagne de la nouvelle terre ; là est le cimetière des aïeux où reposent les os de la grand-mère.

Tamabo vit grandir les fils de ses arrière-petits-fils et monter comme des colonnes les palmiers qui levèrent sur la nouvelle terre.

Il vécut tant de lunes qu'il n'en savait plus le nombre et qu'on disait pour les compter *chamando*, c'est-à-dire beaucoup, *cananeuneu déri* étant dépassé.

X
Le premier repas de chair humaine Deuxième légende

Cette légende suit d'ordinaire celle de Païla la brune, et s'il arrive parfois aux conteurs canaques de la placer avant, cela n'implique nulle querelle entre les savants ; il n'y a encore chez ces peuples ni académies, ni instituts, qui puissent lancer la foudre sur les coupables.

Quant à nous, nous ne voyons guère moyen de la placer avant, puis que c'est l'histoire des fils de Païla ; eux n'y regardent pas de si près.

Lorsque l'île d'Inguiène eut été repeuplée par les fils de Tamabo, tout le monde était bon et il n'y avait pas de mal sur la terre venant des hommes.

On avait, depuis l'enfance des petits-fils de Tamabo, fêté chaque année l'igname ; mais tant de fois qu'on ne pouvait plus les nombrer.

C'était plus de quatre-vingt-dix fois (quatre-vingt-dix *doca cha cananeuneuderi*).

Jusque-là tous les hommes avaient été braves, toutes les femmes vertueuses ! Tous les enfants beaux.

Chacun suivait joyeusement sa route ; les îles étaient abondantes en fruits délicieux, les rivages en poissons à la chair succulente. Les bananes mûrissaient sur l'arbre ; chacun avait en paix sa place à l'ombre et sa place au soleil ; tout homme, vieux ou jeune, avait sa part des récoltes.

Or un jour un enfant frappa son frère parce qu'il était le plus faible, et lui arrachant le fruit qu'il portait à sa bouche, le mangea devant lui.

Ce que voyant, le plus vieux de la tribu, qu'on appelait Koué (la marée montante), l'appela et lui dit : Enfant, prends garde à toi, si tu fais le mal, tu en souffriras comme les autres, et ton nom sera maudit !

Mais l'enfant le regarda en riant et, menaçant de nouveau son frère, poursuivit son chemin.

Il se nommait Téchéa, qui depuis signifie mauvais, l'autre s'appelait Kérou, qui depuis signifie bon.

Et depuis ce jour-là on fit encore dix fois l'igname sans que rien fût changé ; seulement les deux frères étaient devenus grands.

Le vieux Koué n'avait pas oublié Téchéa, mais l'enfant avait oublié le vieillard.

Cette année-là, on fit après la saison des pluies la fête sous les hauts palmiers ; tandis que les vieillards discouraient et que les jeunes gens dansaient la danse des récoltes, Téchéa, grand et fort comme nul autre ne l'avait été, prit à l'écart des jeunes gens forts comme lui.

Kérou et ses compagnons dansaient joyeusement, élevant dans leur bras des guirlandes de fleurs. Ils les jetaient avec un peigne de bambou aux pieds de la jeune fille qu'ils voulaient pour épouse. Si elle se parait du peigne et se couronnait de fleurs, la demande était agréée (cela se pratique encore ainsi dans un grand nombre d'îles).

Tout le jour Kérou hésita, n'osant pas jeter ses fleurs et son peigne aux pieds de celle qu'il aimait, car c'était Kaméa, la fille de Paébo, si belle qu'on lui avait donné le nom du soleil.

Vers le soir, il se décida tout à coup, et plus ému qu'on ne l'est d'ordinaire en lançant la sagaie, il jeta le peigne et les fleurs aux pieds de Kaméa.

La belle fille des guerriers ramassa en souriant les dents de bambou et les plaça dans ses cheveux ; elle se couronna des fleurs blanches et rouges.

Alors la danse s'arrêta et les jeunes gens dirent la chanson des noces :

Il fait bon danser sous les arbres verts, quand brillent les étoiles comme des yeux de feu entre les branches !

Les aïeux, endormis du grand sommeil, lèvent la tête sous la terre, éveillés par le chant du bonheur, et s'appuyant sur le coude, ils écoutent.

Le jeune homme a jeté son peigne et ses fleurs aux pieds de la fiancée ; c'est elle qui désormais dans la case changera les fleurs en fruits.

Ce chant, à peine était commencé que Téchéa, avec un groupe, tombait sur les jeunes gens à coups de massue.

Comme des oiseaux effarés, les jeunes filles, en criant, se dirigèrent dans la vallée sombre. Kaméa et sa sœur Anohanda combattirent avec leurs frères.

La lutte fut démesurée, aucun des danseurs n'était armé, mais ils ramassèrent pour se défendre, des pierres, des fagots, des branches et vendirent chèrement leur vie.

Bientôt, tous furent couchés à terre par les lourdes massues.

Kaméa et Anohanda seules, vivaient encore.

Téchéa et ses compagnons les emportèrent de force vers leurs cases, car ils voulaient en faire leurs compagnes, et c'était les fiançailles de Kérou qui avaient précipité la lutte.

Ces méchants poussaient du pied les corps étendus sur la terre, sans jeter vers eux, en signe de deuil, les branches vertes du palmier.

Téchéa ne répondit rien aux reproches de Kaméa ; il était le plus fort et l'emportait.

Le plus fort après lui, Dagouvy, entraînait Anohanda.

Pendant ce temps, les guerriers de la tribu qui mangeaient ensemble, derrière la montagne, entendant le bruit d'un combat, se levèrent et allèrent chercher leurs armes dans leurs cases, mais ils arrivèrent trop tard, et c'est depuis ce temps-là que les guerriers ne quittent plus leurs armes.

Ils virent les morts étendus, les fruits et les fleurs tombés sur place, le sol couvert de sang, ils écoutèrent les cris de désespoir des jeunes filles et coururent de ce côté, mais là encore, il n'était plus temps. Kaméa et Anohanda, les filles des braves s'étaient jetées dans les écueils.

Elles s'étaient jetées à l'endroit où le flot tournoie si profond que nul n'en revient.

Le vieux Koué qui allait mourir étendu dans sa hutte, tourna la tête au bruit et, se souvenant de Téchéa, il comprit à travers l'agonie et maudit celui qui faisait verser le sang pour la première fois. Les guerriers poursuivirent les coupables dans les bois, dans les brousses, sur les montagnes, ils les cherchèrent ainsi toute une lune afin que leurs vieux fussent vengés.

La lutte devait être sans appel.

Mais les guerriers se lassèrent : beaucoup étaient vieux ; leurs bras affaiblis manœuvraient mal les lourds casse-têtes, lançaient moins fort la sagaie et, une fois qu'ils s'étaient assis pour se reposer au bord de la mer, les compagnons de Téchéa tombèrent sur eux et ils furent victorieux.

Et la lune nouvelle vit ce que jamais encore elle n'avait vu.

Les forts, vainqueurs, firent un grand festin ; et ce n'était ni la tortue dans son écaille, ni la roussette rôtie entre les pierres dans les feuilles de bananiers qu'ils mangèrent, c'était la chair de l'homme !

Assis en cercle, ils chantaient à voix basse, se servant les meilleurs morceaux des corps bourrés d'ignames, et du foie épicé fortement.

Une double sagaie, frappa à la tête Téchéa et Dagouvy, c'était le vieux Koué qui dans l'agonie avait trouvé des forces pour la vengeance, les esprits jadis l'avaient aidé avant de l'emmener avec eux.

Tous se levèrent et arrivèrent à l'endroit d'où le coup était parti, mais ils trouvèrent le vieux Koué étendu sur sa natte, toute sa vie s'était épuisée en un instant.

Téchéa avait été puni de son crime ; mais l'homme ayant goûté à la chair de l'homme et bu du sang humain, il en voulut toujours boire.

Tel fut le premier repas de chair humaine.

XI
La guerre
Troisième légende

Cette troisième légende fait ordinairement suite aux deux autres, quand les Canaques, assis le soir sous les cocotiers, près des cases, écoutent avidement les conteurs.

Là, comme aux veillées des villages européens, le récit suspendu éveille une ardente curiosité et ses péripéties font courir des frissons dans l'auditoire.

On dirait qu'on assiste dans quelque chaumière française à une lecture du *Messager boiteux* ou du bon *Liégeois* : alors que la neige fouette les vitres, que les vieilles femmes filent leur quenouille, et que les enfants et les jeunes filles écoutent dans un silence charmé.

Les récits canaques font mieux que de durer tout un hiver ; ils peuvent être redits à l'infini sans jamais lasser les auditeurs. Presque toujours, à part les ornements qu'y ajoute l'imagination du conteur, tout le monde sait l'histoire, mais la sensibilité ne s'émousse pas sensiblement par suite du peu d'usage ; elle reste donc vive comme chez les enfants qui pleurent ou rient facilement.

Tant que la peur avait été inconnue, le mensonge n'exista pas, s'il fut plus tard en honneur, c'est que le mensonge devint un moyen de défense et parfois d'attaque, et puis il est avec les consciences canaques des accommodements comme avec le ciel.

Les méchants commencèrent à s'organiser après la mort de Téchéa ; ils s'arrangèrent entre eux, pour se rendre maîtres de tout ce qui leur plaisait.

Il ne restait presque rien de la chasse ou de la pêche, aux femmes et aux enfants, et les vieillards étaient impuissants à les protéger.

Les tribus s'amoindrissaient ; il ne restait pour veiller sur elles que des vieux, qui avaient la tête toute blanche, et dont on ne pouvait plus nombrer les ignames.

Ces vieux se disaient entre eux : veillons ! mais que pouvaient-ils ?

Pour veiller, il faut la rouge lueur des branches de kaori chargées de résine, et les dernières qu'ils avaient abattues étaient sèches comme le bois qu'on frotte pour faire le feu.

Ils ne montaient plus aux arbres ; le pouce de leurs pieds ne pouvait plus les aider et les muscles de leurs bras s'étaient détendus.

Le grand chef qu'on appelait autrefois Xi (le soleil), n'était plus connu que sous le nom de Monma (vieux).

On laissait l'oiseau sur ses cases, parce que les bons n'avaient eu rien à lui reprocher quand il était fort et que les méchants n'avaient pas peur de lui.

Mais il n'avait pas de fils qui pût lui succéder, et les jeunes gens n'osaient se faire chef et mener leurs compagnons au combat contre les méchants, car on avait tant frayeur d'eux qu'on ne l'eût pas suivi ou qu'on le leur eût livré lâchement.

Cependant des enfants grandissaient ; ayant à cœur ce que souffraient leurs mères et leurs grands-pères, quoique ceux-ci ne fussent plus bons à rien.

Ces enfants-là se disaient : quand nous serons forts il y aura aussi dans nos cases des taros, des ignames et du poisson séché, car nous saurons défendre nos champs et notre pêche.

De leur côté, les méchants se concertaient ; ayant choisi pour chefs les plus mauvais d'entre eux et promis de leur obéir ; ils se nommaient Dja (le casse-tête), et Païmé (la mort).

Païmé choisit pour y demeurer la plus grande case de la tribu.

Cette case appartenait à deux sœurs, Mika et Kouira, les belles filles noires ; mais peu lui importait, il leur proposa de devenir ses femmes, mais elles ne répondirent rien, et prenant les colliers de leur mère, la hache et la sagaie de leur père, elles s'en allèrent dans la forêt.

Païmé aurait bien voulu prendre la hache et la sagaie : mais curieux de voir comment les jeunes filles s'en serviraient, il les suivit des yeux jusqu'à la forêt.

Mika et Kouira étaient orphelines et toutes petites elles avaient su se mettre à l'abri des grandes pluies et trouver leur nourriture.

Elles se bâtirent donc dans la forêt une cabane avec des branches, y suspendirent les colliers, la hache et la sagaie.

Et une compagne, à laquelle ne songeaient pas les belles filles noires, vint les trouver.

La vieille Kaïna avait perdu ses trois filles ; son mari avait été tué par Dja ; elle vivait seule dans un creux de rocher et elle était plus âgée encore que le grand chef, l'ayant vu tout petit.

Kaïna aurait pu trouver asile près de lui, s'il eût encore protégé quelqu'un ; mais à peine s'il pouvait s'occuper de porter à sa bouche quelques bananes bien mûres : c'était comme s'il n'eût plus vécu !

Il faut envoyer à manger au Monma ! disaient chaque matin Dja et Païmé, car s'il mourait avant que nous le voulions, il y en a parmi nous qui se disent ses proches parents et il faut nous défaire d'eux.

Donc, le Monma vivait des restes de viande ou de poisson de Dja et de Païmé ; il s'éveillait pour manger et se rendormait après.

Et tout en s'accordant entre eux, Paimé et Dja agissaient dans la nuit l'un contre l'autre.

Un soir, au bord de la mer, une pierre tomba du haut d'un rocher et manqua Dja.

Le lendemain, Païmé était étendu sur sa natte le crâne brisé ; Dja était venu pendant la nuit.

Pendant ce temps, Mika et Kuira, les belles filles noires, avaient adopté pour leur mère la vieille Kaïna ; elles lui avaient mis sa natte au soleil levant, et la servaient chaque jour. Et Kaïna appelait vers les jeunes filles les esprits des pères des tribus, afin qu'ils les aidassent dans la pêche ou qu'ils leur fissent trouver des fruits et des racines.

Les vieillards voyant que Païmé était mort se disaient entre eux : celui-ci sera encore plus méchant que l'autre, car le voilà seul maître, mais ils ne pouvaient toujours rien.

Dja s'établit dans la grande case à la place de Païmé ; il mit sur sa porte la main, et sur le sommet l'oiseau ; personne ne disait rien, mais les enfants des tribus grandissaient.

Dja se faisait apporter la moitié de la chasse, de la pêche et des récoltes, et comme il ne pouvait pas tout manger seul, il nourrissait des compagnons pour le défendre, et tout le monde gardait le silence ; mais les enfants grandissaient.

Ce que voyant, les vieillards commencèrent à ne plus chasser, afin de ne rien tuer pour Dja, et ils se contentaient de racines pour leur nourriture.

Mais lui, mettait en avant ses compagnons avides ; ils firent sortir les vieillards. Dja en choisit dix, qu'il fit tuer, et, pour la seconde fois, on mangea de la chair humaine.

Les vieillards résolurent la guerre : ils emmenèrent dans la forêt tous les garçons qui étaient déjà grands, et se mirent avec eux à fabriquer des armes, car Dja avait fait prendre les sagaies et les casse-têtes.

Ils coupèrent donc des branches d'acacia, qui se fend en long, de bois rouge, dont chaque branche ne fournit qu'une seule arme ; et de ces arbres fragiles qui croissent au bord des cours d'eau, et dont la pointe reste dans la blessure ; de tout cela, ils firent des sagaies.

Ils coupèrent du houp et du bois de *peumahou* (bois de rose) et, y taillant des étoiles au gros bout, ils en firent des casse-têtes.

Ils allèrent ramasser dans les lits des cascades les pierres lourdes, pareilles à des œufs qu'on lance avec des frondes, et en remplirent des filets qu'ils placèrent derrière leur dos.

Les vieillards et les enfants se trouvèrent donc armés pour combattre de près ou de loin.

Les femmes, les tout-petits et les tout vieux, emportant les richesses des tribus, les colliers de jade et les coquillages qui servent d'or s'en allèrent dans les brousses.

Dja, voyant le village désert, commença à s'inquiéter ; il réunit ses compagnons, les méchants, sentant qu'on allait venir les attaquer.

Pendant la nuit, les vieillards et les enfants se formèrent en longue file et, au jour naissant, jetant des grands cris, ils enveloppèrent le village.

Sanglante et longue fut la mêlée ; les vieux tout décharnés étaient redevenus forts, car les esprits de leurs pères marchaient avec eux ; leurs os craquaient en se brisant comme des branches mortes ; mais, avant de mourir, chacun avait étendu des ennemis. Les enfants se tordaient, en tombant, comme des lianes vertes ; mais leurs sagaies

avaient longtemps frappé juste, et bien des forts étaient à terre comme ces gros arbres des forêts, qu'on abat pour creuser des pirogues.

Mika et Kouira, les belles filles noires, combattaient avec leurs frères, et la vieille Kaïna, debout, chantait la première chanson de guerre.

Autour d'elle pleuvaient les sagaies, tombaient les pierres des frondes, s'abattaient les lourds casse-têtes, mais rien ne la frappait ; la vieille, debout, semblait grandir, grandir toujours, et sa voix s'entendait, au loin, comme une trompe d'appel.

Avez-vous embrassé vos fils ce matin, ô mères ? Vous ne les verrez plus. La hache taille dans le vif, et ce n'est que la sève pâle des arbres qui coule, c'est la rouge sève humaine : c'est du sang.

La hache, la sagaie, la fronde, font de larges plaies vives : c'est la guerre !

La guerre est plus terrible que le cyclone ; elle couche comme l'herbe les jeunes et les forts ; mais le brave y est à l'aise ; les haches menacent sa tête, les sagaies menacent son cœur ; il reste droit comme le palmier ; le brave est fier, il est beau ! Chantez, fils des tribus, c'est la guerre !

Longue et terrible fut la lutte, les méchants furent vaincus, mais longtemps les tiges des ignames furent plus hautes et plus touffues car la terre avait été engraissée de sang.

Et jamais plus les tribus ne se déshabituèrent de la guerre.

XII
Le Génie Ondoué

Savez-vous la légende de Faust ? Elle existe chez les Canaques comme dans la vieille Allemagne, avec cette différence que le Faust avide de science, c'est une femme : la sorcière Keidée (la bruyère) ; que le barbet noir, c'est le lézard Apait ; et que Méphistophélès est le génie Ondoué, qui donne la puissance et prend en échange le souffle.

Quant à Marguerite, elle ne s'y trouve pas : la légende est nue comme les déserts calédoniens ; mais en revanche, le magnétisme, et même le spiritisme, y joue son rôle comme en Europe.

Du reste, la sorcière Keidée n'est pas la seule qui ait prétendu voir au loin dans le sommeil extatique, et le génie Ondoué n'est pas le seul non plus qui passe pour briser le crâne de ses anciens amis afin d'y prendre l'esprit.

Il faut bien briser la coque pour avoir le fruit. Ceci est dans toutes les traditions imaginables.

Keidée, jeune encore, s'en alla de sa tribu et bâtit sa case près du pic des Morts, jamais elle n'avait eu de fiancé et elle en avait tant refusé que nul jeune homme n'osait plus lui offrir le peigne de bambou et encore bien moins envoyer à sa famille des vieilles avec des présents de l'*indidio* (monnaie d'or) pour son père et des colliers pour sa mère. On savait qu'elle ne voulait pas d'époux.

Près de la case de Keidée, coulait la Ti-Ondoué, la rivière des Morts ou du Génie Ondoué. C'était là que le sorcier de la tribu faisait au soir du sacrifice descendre dans l'onde une belle jeune fille dont les esprits prenaient le souffle, et couvraient le corps de coquillages précieux.

Toute petite, Keidée avait passé les clairs de lune au bord de la mer, près de la passe qui sépare l'île Balabio de la grande terre ; là, roule le torrent des esprits, mais comme grondant et agité.

Keidée leur parlait, elle vivait parmi eux si bien que le génie Ondoué venait familièrement avec elle.

Quelquefois Ondoué soufflait sur les yeux de la sorcière, alors elle s'endormait sur le rivage et parlait en dormant.

Ceux qui devaient aller au pic des Morts l'interrogeaient : et quand ils en revenaient ils savaient ce qu'elle avait vu de loin.

Le lézard Apait, qui annonce la dernière heure, la suivait caché dans l'herbe et quand elle s'endormait il se couchait près d'elle.

Depuis ce temps-là les sorciers et les sorcières soufflent ou crachent sur les malades et sur les semences ainsi qu'il fut appris à Keidée par le génie Ondoué.

Dans son sommeil elle avait vu venir de loin les hommes blancs, elle savait qu'il y aurait de grandes guerres et que les fils des tribus avec les haches de pierre tomberaient sous le tonnerre des Blancs.

Le nain Rounahak (feuille), qui habite dans les bois, lui disait la chanson des branches et les esprits qui passent dans les vents glissant la faisaient forte.

Il arriva que des jeunes gens voulurent troubler le sommeil de Keidée, mais elle prononça les paroles qui conjurent et ils rencontrèrent le *gecko* à l'œil rouge.

À partir de cet instant, ils ne mangèrent plus, ils ne burent plus ; et s'étant couchés à l'ombre, ils moururent en regardant dans leur pensée l'œil rouge du gecko.

C'était le lézard Apait qui les avait mangés [1] pour venger Keidée.

La sorcière interrogeait l'*apei-peit* dans le tabou des morts et dans les vents de mer.

Elle donnait aux guerriers le talisman qui rend vainqueurs (un os de roussette dans un *tillit*).

Elle savait après la bataille entourer de roseaux les membres brisés ; elle ouvrait la veine du malade avec la pierre tranchante afin que le sang brûlant redevînt froid. Elle rafraîchissait le blessé avec la graine bouillie d'*ounoé* (papaye) et les racines de *nou* (cocotier).

Il y eut même un vieux tout couvert des plaies du *kouga* (fusil) et qu'on avait relégué pour mourir par-delà la montagne que la sorcière rendit à la vigueur de ses jeunes années.

Et la sorcière, toujours jeune et forte, voyait depuis bien des générations devenir blancs ceux qu'elle avait vus tout-petits.

Un matin, les grands chefs, venant la consulter, la trouvèrent étendue sur sa natte le crâne brisé.

Il y avait eu pendant la nuit une grande tempête, et le génie Ondoué était venu chercher Keidée pour l'emmener avec les esprits.

XIII
Chanson de guerre

Le chef de guerre (*damé pait*) a poussé l'*igaou* (cri d'appel) ; les guerriers s'assemblent ; on dirait un grand vol d'aigles.

Ils s'assemblent ! ils s'assemblent ! Leur foule s'étend ! s'étend toujours ! Tout à l'heure ils n'étaient que jusqu'aux pins ; maintenant, les voilà jusqu'à la mer.

Et partout retentit le cri de guerre, le terrible : *dia, dia, akatika !*

Le sorcier a, la veille, au clair de lune, déterré la pierre *apel pait*, enfouie pendant la paix aux pieds des hauts sapins ; il a fait cuire l'igname et laissé la part des morts.

La veille aussi on a envoyé un guerrier, l'*apouèma* (masque de guerre) sur le visage ; il a jeté la sagaie devant l'ennemi, et il a, en la jetant, tué un jeune homme.

La tribu attaquée est de son côté venue dans l'ombre de la nuit et deux jeunes hommes ont été tués.

Le sang ouvre la source au sang ! Que de morts vont dormir au soleil couchant.

Chanteurs, si demain vos esprits ne sont pas errants sous le grand lac, vous direz comment sont tombés les braves.

XIV
Récits nocturnes

Il est nuit ; la tribu, étendue sous des cocotiers, au clair de lune, se laisse bercer par la voix des brisants et par les récits du conteur qui, moitié endormi, moitié veillant, dit des histoires fantastiques comme le rêve.

Quelques-uns l'écoutent avidement ; d'autres, ainsi que lui, moitié sommeillant, tantôt suivent le conteur, tantôt leur propre imagination.

Dans les bois, résonne tristement l'appel du *notou* ; on dirait la corne des bouviers ; les tabous des cases, estompés par la lune, deviennent des fantômes avec leur robe de terre rouge ou leur linceul de chaux.

Un souffle d'orage est dans l'air.

De temps à autre, sur la tribu couchée à plat ventre, une roussette fait l'air plus frais sous ses ailes.

Loin, bien loin, sont les limites des Blancs : c'est le sol des pères, vierge des pas de l'étranger.

Le village est riche ; il a un abri pour les pirogues, des champs d'ignames et de taros ; on y mange tous les jours de la récolte ou de la pêche ; on y dort toutes les nuits à l'ombre. Que peut-on désirer de plus ?

C'est pourquoi le conteur est triste et raconte des histoires lugubres.

Autrefois, dit-il, à peu près au temps où vinrent les premières pirogues des Blancs, une tribu était comme la vôtre, riche et puissante ; un soir, elle alla, avec ses fils et ses filles, se réjouir au bord de la mer.

Les jeunes gens se mirent à siffler (*koua*), ayant le cœur gai ; les jeunes filles riaient.

Il y avait tant de monde dans la tribu, qu'elle tenait le rivage sur une longue file.

Les vieux parlaient entre eux de construire un nouveau village.

Tout à coup, une montagne s'écroula et couvrit la tribu.

C'est pour cela, que depuis, on ne siffle plus en passant devant les montagnes (*onag*) d'un grand nombre de tribus.

Mais croyez-moi, ce n'est pas le sifflement qui attire le rocher, c'est le bonheur.

Moi qui raconte, je l'ai vu bien des fois.

La première, c'était tout enfant : je me trouvais si heureux, que je dormais le moins que je pouvais, afin de me sentir toujours vivre.

Mais qui donc remue là-bas dans les branches ? Si c'était le vent, il agiterait le faîte.

Je ne voyais pas que ma mère travaillait trop : à force de porter de lourdes charges, elle devint toute courbée, et un jour, étant tombée sous le poids des poissons qu'elle rapportait, elle se coucha et mourut.

Mon père prit une autre femme qui me battait : mais étant devenu grand, je cherchais moi-même ma nourriture, et elle ne me disait plus rien ; ensuite, une ancienne femme du grand chef, qui s'en allait de tribu en tribu, m'ayant dit que j'étais beau, je ne pensais plus à autre chose, et cela me rendait encore heureux.

Une nuit que j'y songeais, un coco me tomba sur le visage et m'écrasa le nez : c'est depuis ce temps-là que je suis laid.

Ma fiancée ne voulut plus de moi ; pourtant, je l'aurais rendue bien heureuse : j'aurais porté pour elle toute la charge chaque fois que nous aurions été seuls, me contentant de la remettre sur son dos devant les tayos ; elle aurait mangé avec moi, je ne l'aurais jamais battue, et elle n'a pas voulu ; elle s'est laissé emmener dans la case de Weamy-dyakoul (la punaise), qui lui faisait porter toutes les pierres de sa fronde, toute sa chasse et toute sa pêche.

Va donc voir, Elouey (liane verte), pourquoi les feuilles s'agitent.

Mais Elouey n'alla pas voir. Il n'eut pas le temps : c'était une surprise d'une grande tribu d'une autre *dao* (île), qui cherchait un village pour s'y établir.

Il avait raison, le conteur : ce n'est pas le sifflement qui fait crouler la montagne, c'est le bonheur.

1. *Les manger*, signifie « les avoir tués », mais l'expression est plus forte. [Note des *Petites Affiches*.]

Un Monument à la « bonne Louise »

MM. Anatole France, Francis de Pressensé, Edouard Vaillant, Paul Brousse, Lucien Descaves, Gustave Geffroy, Henri Turot, Th. A. Steinlen et Ernest Vaughau viennent d'adresser à M. le président du conseil municipal la dépêche suivante :

Monsieur le président,

Nous venons solliciter du Conseil municipal de Paris l'autorisation d'ériger, sur une place de Montmartre, la statue de Louise Michel, en qui le sculpteur Emile Derre a personnifié la bonté et le dévouement.

La place des Abbesses, par ses dimensions modestes, les souvenirs qui s'y rattachent, son caractère d'intimité familiale, nous semble plus particulièrement indiquée.

L'hommage que nous désirons rendre à l'admirable femme si justement appelée « la bonne Louise » et dont l'abnégation, le courage avaient conquis la sympathie et le respect de tous, recevra, nous en avons la conviction, l'adhésion unanime de la population parisienne.

Dans l'espoir de voir notre demande favorablement accueillie, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre considération.

13 Juin 1907

Action

R.F.

LÉGENDES

ET

CHANTS DE GESTES

CANAQUES

Avec dessins et Vocabulaires

PAR

LOUISE MICHEL

PARIS
KÉVA ET Cᵉ, ÉDITEURS
7, RUE BERTHOLLET

1885

16° Z
5399

Souvenir à ma Mère

Presqu'île Ducos 1874

LOUISE MICHEL.

LÉGENDES ET CHANTS

DE

GESTES CANAQUES

Baie N'ji, 26 juin 1875.

Océan.

La nuit tombe sur la baie silencieuse et dans l'ombre aboient les brisants.

O mer ! devant toi l'esprit s'apaise, souffrir même n'est plus rien, savoir est tout.

Mais saurons-nous jamais ? La science est une torche entre les mains des éclaireurs ; à mesure qu'on la porte en avant, l'ombre se fait en arrière.

Au fond de quel gouffre aller chercher la vérité?

Est-il une utopie qui ne devienne à son heure réalité? Est-il une science qui ne doive se transformer? Qu'importe, cherchons toujours, l'horizon s'éclaircit.

En attendant, disons à la vieille Europe les récits de l'enfance de l'humanité.

Louise Michel.

MENHIRS VOLCANIQUES, SOUS LA FORÊT OUEST, EN FACE L'ILE NOU.

Le champ de Carnac à la presqu'île Ducos (Nouvelle-Calédonie).

Presqu'île Ducos, (Nouvelle-Calédonie),
Juin 1875.

Aux Amis d'Europe.

Vous avez l'Edda, les Sagas, le Romancero, les Niebelungen; nous avons ici des bardes noirs chantant l'épopée de l'âge de pierre.

Et comme on disait, comme on dira toujours peut-être, pour exprimer la défaite ou la mort : nos bardes noirs disent comme les vôtres : *les chants avaient cessé.*

Vos philosophes discutent la possibilité d'une langue universelle choisie parmi les langues mortes, nos peuplades de l'â-

ge de pierre font et *vivent* cette langue, en prenant chez les Anglais, les Français, les Espagnols, les Chinois, pêcheurs de Trépang, leurs mots d'usage, et en leur donnant des leurs.

Quand ce dialecte bizarre, qu'on nomme *Bichelamar* (biche de mer) du nom de l'holoturie, objet de commerce de la côte, aura ses conteurs et ses poëtes, il deviendra une langue tout comme une autre; — l'anglais y domine.

Il ne faut pour cela que le caprice d'un de ces bardes dont nous parlions. Si Daoumi, Canaque de génie à qui je dois une partie des légendes, n'était pas mort, il l'eût fait peut-être, afin de donner aux tribus ayant chacune son dialecte un moyen de s'entendre: d'autres le feront peut-être; toute idée se retrouve.

En attendant, le bichelamar se borne à des vocabulaires incomplets (mais très-

commodes) : il a souvent de riches constructions : *le Diahot du ciel, le fleuve du ciel*, la voie lactée.

Voici comment naquit *cette langue universelle* de notre petite langue de terre.

Les Canaques avaient remarqué que les hommes jaunes, aux yeux obliques, des jonques; les hommes blancs, ou basanés aux voix rauques, des navires, se concertaient ensemble pour bien des choses qui ne plaisaient guère aux *tayos* (amis) ; ils ont saisi les mots le plus souvent répétés (n'importe de quelle langue) des pêcheurs de trépang, et comme ceux-là rendaient service à ceux-ci, tout le monde a donné son mot au nouvel idiome (dont les Européens, bien entendu, revendiquent la paternité).

Vous avez vos cartes, sur lesquelles vous voyez la Nouvelle-Calédodie se projetant obliquement du Nord-Ouest au

Sud-Est, longue d'environ 400 kilomètres, large d'un peu moins de 16.

Vers 400 lieues à l'ouest, c'est l'Australie ; à l'est les Fidjies et les Loyalties ; au nord les Nouvelles Hébrides et les îles de Belep.

Un double rempart de récifs nous environne, s'élargissant au nord.

A travers les madrépores et les bancs de sable sont des brèches, dont deux assez considérables pour permettre l'entrée aux navires.

Pendant longtemps, ces brèches ont dû être closes, et soit un débri de tribu sur une épave de sol, soit des fugitifs venus d'île en île, les habitants pouvaient se croire le premier et même le seul peuple du monde.

Par les grands clairs de lune, se dressent devant les flots les menhirs volcaniques de la forêt ouest, et les niaoulis

aux troncs blancs tordent leurs bras sous les cyclones.

Accroupis sur le sable au bord de la mer, les Canaques qui apportent nos vivres font cuire dans un trou (avec du bois de rose) les maigres racines du magnana.

Le travail des polypiers continue, sourdement, et les jours se versent sur les jours.

Et nous, pris par le grand silence, par les flots, par le désert, c'est à peine si à l'igname nouvelle, nous songeons à retourner le sablier.

Echappée de vue.

Autour du feu de bois rose j'ai appris quelques mots répandus dans les tribus ; par exemple, les phrases par lesquelles les tayos se saluent et se disent adieu.

Anda, ien pê, — *Anda diemuna pê* (dis donc où vas-tu ?)

Hô la hem ! adieu.

Hô hô hô ! au revoir (comme bonne chance).

Piala, approche, viens.

Tamé, viens ; — *Dialep*, va-t'en.

Dalaên, que c'est blanc (signifiant que

c'est beau) ! peut-être par allusion à la blancheur soudaine du matin sans aurore.

Pe tarou, dépêche-toi.

Tâ? comment? *sâ*, ici.

Maté, malade.

Maté, *maté*, mort.

Pé iné, porte à moi (de l'île des Pins).

Chamardo, beaucoup.

Nombarou, on ne peut plus nombrer.

Lélé, beau.

Théô, tonnerre généralement répandu.

Théama, chef.

Takata, médecin sorcier.

Néto, tonnerre (harmonie imitative dans laquelle nous retrouvons nos syllabes mêmes.

Quelques phrases en un seul mot contenant je ne sais quel souffle d'Illiade — *boïma*, je t'en prie.

Autour du foyer de bois de rose et de santal, j'ai appris aussi que du côté qui regarde *Kouné* (l'île des Pins), dans la tribu des Taourous, il y a trois mers *piquinini* (mers enfants) expression bichelamar signifiant mers petites; ce sont des lacs. Ils se tiennent au même courant d'eau, passant de l'un à l'autre, comme un fil qui attache les grains d'un collier, dans la plaine de Yaté, au pied des montagnes.

Je sais qu'en suivant le rivage jusque plus loin que le pic des morts, il y a de belles montagnes, des *pikininis diahots* (petits fleuves), et que sous le grand soleil les crevasses s'étoilent dans les montagnes, brillantes de paillettes d'or. Il faisait bon *ammo* (hier) sur les bords des rivières; mais *némoâ* (aujourd'hui) pour les tayos, *Ah! Ouâch!!*

De l'autre côté, où nous avons Bourail,

il y a eu grandes tribus ! *némoâ pas lélé* (pas beau) qu'y faire ?

Dalaen nahou, méa neehende, que c'est blanc, matin ! rouge, soir !

Les Canaques de service à la presqu'île venant de divers points de la Calédonie, mêlent chacun son idiome au bichelamar. Le chat est indifféremment *poussy* de l'anglais ou *Couli* des tribus, ou chat.

Regarde est louk ou kâlo.

Quelques-uns des mots répandus paraissent d'origine étrangère. Piquinini (enfant), qui ressemble à l'italien, se dit chez les noirs des Antilles *piconino*.

Nemo, rien (femme), n'a-t-il pas une origine latine et n'exprime-t-il pas le sentiment général ?

Popinée (également femme ou objet d'utilité) se trouve en Italie et signifie poupée (popina), le contraire d'utilité.

N'est-il pas étrange que le *Thoth* égyp-

tien, le *Teutatès* gaulois, le *Théos* grec, le *Tabbé* (magicien) samoyède, le *Takata*, médecin sorcier canaque, *Théo*, le tonnerre canaque, *Théama*, chef suprême des tribus, n'aient une même origine? Trouverions-nous un vieux peuple au lieu d'un nouveau.

Une autre chose remarquable, c'est le grand nombre de mots arabes (ne signifiant pas les mêmes choses, mais étant dans l'oreille) qui se trouvent dans les idiomes des tribus :

Anda (dis-donc) en canaque.
Anda (elle aura) en arabe.

Ainsi les notes de la gamme se trouvent éparses dans toutes nos mélodies ; mais quand on a entendu l'Arabe Cherchel (qui garde les chèvres de la presqu'île) et le Canaque de Changouene (qui vient faucher la brousse pour le camp militaire), nombrer l'un ses chevreaux, l'autre ses

bottes d'herbe, d'un même accent guttural, on est frappé de l'analogie (non plus des syllabes, cette fois), mais de son et de rythme.

De plus, on retrouve dans la musique arabe et dans les chants canaques le quart de ton que les cyclones ont donné aux Calédoniens, le simoun aux Arabes.

Quart de ton qui nous arrache d'abord la gorge, quand nous essayons de le prendre avec les *Tayos*, et dont on se déshabitue si vite, notre oreille n'y étant point accoutumée.

Hier, comme ils étaient venus tout courbés sous le poids des vivres et s'en retournaient allégés, l'un d'eux cueillit une fleur d'un grand trèfle sauvage de la brousse, et la regardant, rêveur, il marchait, chantant à demi voix les paroles d'adieu des tribus.

Holà hem hô hô hô ! il répétait les mê-

mes-syllabes, y égrenant les quarts de ton comme les gouttes de pluie sur les feuilles.

Les autres se taisaient, tous baissaient la tête et ils s'en allaient tristement par la brousse déserte, les grands niaoulis, leur arbre sacré, levant sur eux leurs bras blancs tordus par les vents.

Ils marchaient lentement, les pauvres noirs. — Est-ce que la Calédonie nouvelle aurait aussi son Shakmrock ?

Quelquefois, on entend au bord de la mer l'un sifflant un air, les autres accompagnant en sons filés ; leur souffle, si faible quand ils essaient les chants d'Europe pour les premières fois, se déploie là avec puissance. Cette mélodie du désert est belle.

Les montagnes calédoniennes ont différents aspects ; celles de l'île Nou sont des buttes arides et rouges, des sortes de

mornes; du côté opposé sont des sommets tourmentés, arrachés, tordus, les uns s'élevant en pics, les autres se creusant en cratères.

Les lignes de faîte sont affolées, les croupes prennent toutes les formes du rêve.

Devant Nouméa, les mornes, couchés dans la rade, la gardent, pareils à des sphinx. Autour de la ville sont des buttes au sommet bleu ; plus loin, le mont d'or crevassé de terre rouge, fouillé d'abîmes est magnifique.

Et toujours des sommets derrière des sommets perdus dans les nuages.

Du côté du mont d'or, est une montagne dont le sommet a été ouvert comme pour former un V; les deux parties, en se rapprochant, se retrouveraient exactement. Le ravin de gauche, surmonté d'un rocher, a sa continuation à droite; où le

rocher violemment arraché a laissé un trou béant, il n'y aurait qu'à rejoindre les deux cîmes et à remettre le rocher dans son alvéole. Il pend sur le vide, n'étant que l'extrémité d'une énorme roche.

Les richesses calédoniennes seraient les mines, les bois précieux, contre lesquelles ni sauterelles, ni cyclones ne peuvent rien, et peut-être les vers-à-soie du ricin, peut-être des essences d'arbres et bien d'autres choses, qu'on pourrait essayer sur ce sol où vit la légende.

A la pointe ouest de la presqu'île Ducos, sur de petits mamelons encore couverts de coquillages marins et de plantes tenant des fucus autant que de l'herbe, c'est la forêt ouest, plongeant de trois côtés dans la mer. Du côté de Tendu est un chemin de laves, entre les palétuviers, et une petite côte couverte de sapinettes ; du côté de l'île Nou sont des rochers

volcaniques, debout comme les menhirs de Carnac. A la marée basse, on peut tourner autour de la forêt parmi ces rochers étranges.

Quelques rares endroits ont conservé leur enchevêtrement de forêt vierge, car à la forêt ouest, on a pris pas mal d'arbres pour bâtir à Tendu et à Numbo, deux villes de bois et de briques crues, comme celles de nos pères ; de là aussi vient le bois dont nous nous servons journellement.

La forêt est donc sapée presque partout; à la pointe extrême, pourtant, autour d'un cap de rocher imitant un fort, s'est réfugié la sauvage végétation dans le silence sauvage.

De petites abeilles noires, velues, et qui ne se servent pas de leur aiguillon ou l'ont trop court (comme nos serpents d'eau ont leurs crochets), volent sur les

fleurs rose pâle, (velues aussi) du petit prunier sauvage, à l'ombre des lianes qui enlacent les arbres et retombent jusqu'à terre. Là, s'abritent du jour des roussettes, enveloppées de leurs ailes comme d'un manteau espagnol, suspendues par les pieds, et qui ressembleraient à d'énormes poires, si leur jolie tête de renard, aux yeux étincelants comme des diamants noirs, ne remuait de temps à autre.

Comme vos bois sont rouges de fraises au printemps, les places d'ombre sont pleines de petites tomates grosses comme des cerises, tranchant sur le vert noirâtre des feuilles dentelées.

Aux places où les arbres coupés ont laissé les rochers nus, ils se dessinent avec les formes les plus fantastiques : les uns couchés, pareils à des monstres de granit ; les autres, comme des ruines de forteresse ; on dirait une ville détruite.

Sur tout cela croît la bruyère rose (mousseuse comme vos roses) et charmante; sur tout cela s'enchevêtrent des lianes, la richesse de la flore calédonienne.

Le sol aride disparaît sous les arabesques de feuillage et de fleurs variant de formes à l'infini, presque jamais de couleur ; elles sont généralement blanches, quelques-unes jaunes.

Toutes les fleurs que vous connaissez ont leurs analogues dans celles des lianes; vous y trouverez la fleur du pommier avec la feuille du lierre.

Un grand nombre ont la fleur du jasmin, quelques-unes la feuille ; il y a des imitations de chèvre-feuille et un houblon échevelé envoyant, à des distances énormes, ses rameaux mêlés à ceux d'une clématite aux fleurs d'or ; une liane à feuilles de vignes n'a pour fleurs que de petites étoiles d'un blanc verdâtre ; mais

sa graine est enfermée dans une baie, d'abord d'un vert éclatant tacheté de blanc, puis d'un rouge vif ; elle se couvre de milliers de pendants d'oreilles tombant sur ses feuilles, découpées comme celle de la vigne (c'est la liane de corail.)

La feuille de vigne domine ; elle appartient encore à une sorte de liane aux fruits jaunes, allongés, contenant des graines guillochées, enveloppées d'un peu de chair vermeille.

Une liane dont la feuille de trèfle, un peu épaisse, casse comme du verre, a pour fleur, suspendue à un fil, vert une sorte de corbeille qui ressemble à la fleur vivante du corail.

Une autre est couverte de fuchsias blancs réunis en bouquets si serrés qu'elle fait l'effet de la neige sur ses branches.

La liane à pomme d'or, dont les fruits ont le goût des nèfles, a la fleur de l'oran-

ger avec des feuilles lancéolées d'un vert presque noir. Sa graine, de la grosseur du chenevis, est noire et couverte de petits bouquets de cils rudes.

La liane d'argent, aux grandes feuilles satinées d'un blanc d'argent, a la fleur de la mauve de couleur jaune.

Un taro sauvage, aux feuilles pareilles à des fers de flèches, se tord parmi des milliers de lianes. La liane du houblon, flottant sur les arbres à travers l'espace, franchit de grandes distances ; une clématite aux fleurs jaunes, des lianes aux feuilles de cigüe, s'accrochent les unes aux autres.

Sur le sol rampent le magnana, aux nervures solides comme des cordes, et une foule de végétations pareilles à de grands fucus ; plusieurs ont d'énormes grappes violettes ressemblant aux raisins de mer. Si on rejetait l'Océan sur la

forêt, ces plantes-là y vivraient très bien. Attendent-elles le flot ou en sortent-elles?

Quelques grands arbres sont restés au centre ; un figuier banian enlace le bloc de rocher où il a pris racine.

L'arbre est vieux, la pierre s'émiette, les insectes, le vent, le temps ont amassé sous ses arcades une sorte d'humus; dans les fentes des rochers, des tribus de fourmis rouges dominent, mais il y a de tout, des araignées, des mille-pieds, des vers qui ne peuvent être là que pour être mangés.

Aux environs, quelques bois de fer, des bois de rose, un vieux dragonnier, qui va un de ces jours saigner toute sa sève sous la hache. Des fourrés de toutes sortes d'acacias à fleurs jaunes, quelques variétés de lilas perse, un olivier aux fruits vernis, une multitude d'arbustes aux feuilles vernies, pareilles à de la soie

gommée. Presque partout, dans la forêt comme dans la brousse, un arbuste aux fleurs et aux feuilles de pomme de terre ayant de petits tubercules à sa racine, qui me paraît une belladone arborescente. Des morelles, des tomates sont partout ; sur les pentes, des fouillis de lauriers-roses aux fleurs aussi petites que celles de l'hortensia, réunies en bouquets ; ces fleurs ont la raideur du papier. Un arbuste est tout chargé d'œillets blancs, grands comme des myosotis. Des chênes nains viennent ou s'en vont ; la terre est aux ricins, aux lianes, aux bruyères, aux fougères, aux arbres vernis, et surtout à un arbuste au bois blanchâtre et creux, aux branches garnies de houppes rudes, dont la fleur d'héliotrope est charmante, et dont les baies en forme de mûres ont un goût de cassis parfumé.

Vers le milieu de la forêt ouest, un

grand arbre à l'écorce lisse, aux feuilles de cerisier, épaisses et presque noires, aux branches légères, les étend horizontalement sur un grand espace.

A quelque heure du jour que ce soit, il y a toujours là une ombre fraiche et douce, quoique cette place ait été dépouillée de toute autre ombre.

Je n'y ai jamais vu d'insecte, quoique chaque arbre ici ait le sien, ou plutôt les siens ; peut-être la sève des arbres où ne va nul insecte pourrait-elle être inoculée contre les insectes.

Quelques acajous aux fruits rouges ou jaunes abritent d'énormes ronces, dont la mûre est couverte d'une efflorescence blanche pareille à du sucre.

Je ne sais pas pourquoi je préfère à vos fruits d'Europe nos pommes d'acajou, qui sentent un peu le vert, les figues qui sentent la cendre, les prunes sauvages

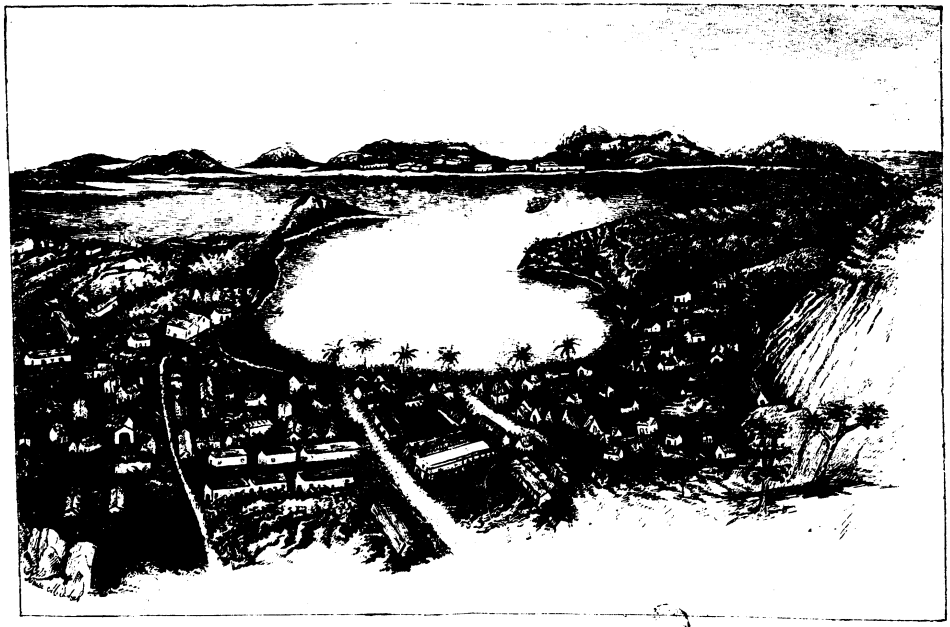

Louise Michel.

LA VILLE DE NUMBO ET L'ILE NOU (NOUVELLE-CALÉDONIE).
Vue prise à vol d'oiseau des hauteurs de Tendu.

dont la chair n'est qu'une pellicule, et les mûres blanches, qui ne sentent rien, des grandes ronces de la forêt.

Peut-être, à la ville de Numbo, les bananiers plantés par les déportés viendront-ils malgré la sécheresse du sol; à coup sûr, les dattiers d'Afrique s'y plairaient. — Cette année, tous nos papayers ont eu la jaunisse; quatre de ces arbres, *vaccinés* avec de la sève, ont eu cette maladie et sont réchappés; ils se portent bien.

La grande terre est plus fertile. Les bananiers, les cocotiers, dont nous avons quelques-uns au bord de la mer, y sont en assez grand nombre.

Les palétuviers ont de nombreuses variétés et sont d'un bel aspect; les uns sont chargés d'amandes rouges, les autres de paquets de feuilles roulés comme des cigares.

Là-dessous, entre les racines qui leur

forment des arches, s'abritent de gros crabes, et des serpents d'eau rayés bleu et blanc ou noir et blanc, dont les crochets sont trop courts pour mordre.

Une grosse araignée à soie barre avec conviction tous les chemins, et il est de fait que son cable est très-fort pour une araignée, et de la plus belle soie du monde; il brille comme de l'argent.

Voici une autre araignée grosse seulement comme un pois, pareille à un rubis, transparente comme une goutte d'eau.

Une autre encore file, sur les arbres, un cocon soyeux de la grosseur d'une noix, on dirait d'énormes perles; de là dedans sortiront ses petits, quelques-unes portent cette boule avec elles.

On raconte sur l'araignée brune une histoire étrange; les petites araignées qu'on voit dans sa toile, sont ses esclaves dit-on, ce sont elles qui raccommodent le

filet endommagé ; il y a quelquefois quatre ou cinq petites araignées dans la toile de la grosse brune.

Qu'en ferait-elle ? si elle ne les faisait pas travailler ? à moins qu'elle ne les mange, comme faisaient nos aïeux des captifs enfouis dans leur garde-manger des cavernes, et comme font en temps de famime ou de colère les tribus que nous surprenons à l'âge de pierre, et les naufragés.

Nous avons vu travailler les petites araignées, la grosse étant immobile. mais nous n'avons jamais surpris ce qui se passe au moment d'une capture, et nous ignorons si elles travaillent pour leur compte dans la toile de la grosse.

Voici de petits scorpions inoffensifs, pour l'homme, comme tous les animaux de la nouvelle Calédonie.

Un aspic pareil à ceux d'Afrique, mais

se contentant d'être laid, et aussi d'attirer les insectes avec une patience abominable, il faut que la malheureuse bestiole arrive, elle a beau tourner, tarder, se débattre, elle ira vers l'aspic qui ne bouge pas et l'attend jusqu'à la fin.

La mouche bleue, de la grosseur d'une forte guêpe, en fait autant avec les cancrelats, ce sont ses animaux de basse cour ; elle vient les chercher jusque dans nos cases, leur crève les yeux, et marchant à reculons, les entraîne dans son trou où elle les suce.

Un insecte charmant, c'est la mouche feuille, on dirait l'extrémité d'une jeune branche au printemps, c'est je crois, la phyllis des climats brûlants.

J'ai vu une seule fois, et poursuivi longtemps sans l'atteindre, un insecte aussi semblable à une fleur que la phyllis

est semblable à une feuille, plus semblable cent fois que le papillon.

Mais je n'ai pu l'atteindre à cause des fourrés dans lesquels il a disparu.

Le niaouli a un ver absolument pareil à la couleur de ses branches, ce doit être ce ver, qui devient la libellule du même arbre, complètement de la couleur des feuilles.

L'herbe elle-même a sa chenille portant sa livrée, deux lignes vertes dans toute la longueur de l'insecte.

Aucune des chenilles que nous avons conservées, et dont nous avons attendu la métamorphose, n'a encore donné le papillon bleu, le plus beau des papillons calédoniens.

Nous n'avons pas vu le papillon blanc pendant les deux premières années de notre séjour à la presqu'île Ducos, et maintenant ils sont en grand nombre.

La famille des punaises est la plus variée ; elles brillent comme des pierres précieuses ; partout, les émeraudes, les rubis, les agathes sont attachées aux branches, ce sont des punaises ; leur nom fait du tort à leur beauté.

Quelques-unes sont guillochées, d'autres couvertes d'un sable d'or sur leur manteau d'émeraude, il y en a qui sont traversées de bandes d'argent en formes d'X ; *Pas lélé*, disent les tayos qui ne mangent pas de punaises, mais qui se régalent de la grosse araignée blanche, comme nous des noisettes. Ils mangent aussi avec plaisir, les sauterelles, qui doivent avoir un peu le goût de crevettes.

Les chenilles, les punaises, les papillons sont des insectes *non comestibles* ; et pour des tribus ayant éprouvé souvent des famines, ce sont des insectes méprisables.

Une sorte de ver assez rare sur le ricin, pourrait bien être, à l'état sauvage, ce ver à soie qui dans les Indes produit autant que celui du mûrier, une soie moins fine mais d'un grand usage.

La soie, tant des insectes que des végétaux vernissés, le coton de plusieurs espèces ne pourraient-ils être utilisés ?

Une liane assez commune, donne un coton très-long, et si doux qu'on pourrait dire *une soie* ; la culture le perfectionnerait encore.

On trouve cette liane à la forêt ouest, et sans doute dans toute l'île.

On ne peut plus, après la liane de coton, nommer le grossier cotonier herbassé, qui remplit la brousse.

Mais sa fleur, pareille à l'immortelle, nous est chère.

Quand un de nous est conduit au cimetière, là bas au bord de la mer, ce sont

des bouquets de cette immortelle sauvage qu'on jette sur la tombe.

Quelques arbres de la famille des palmiers passent leur tête chevelue sous les branches. L'un est chargé d'une couronne de pommes écailleuses, de couleur livide, presque transparentes et d'une odeur âcre.

Dans l'herbe de la forêt de nombreuses touffes se donnent des airs de palmiers.

Une grande verveine qui vient partout, sert pour la médecine Canaque, Les infusions de cette plante ont le goût du thé un peu amer.

Un sorgho sauvage, aux grains énormes, vernissés, vient à l'ombre dans les fourrés ; cultivé, le grain serait encore plus gros.

Il y a deux sortes de pourpiers : l'un terrestre, d'un goût un peu poivré ; l'autre marin, ayant l'aspect de touffes d'épinard,

aux feuilles grasses, qui méritent d'être citées en pays aride ; ils se mangent en salade.

Au sommet de la forêt ouest, sur le mât des signaux, volent par milliers des hirondelles ; tantôt elles descendent, rasant les flots, tantôt se reposent ou tournoient sur le mât ; et parfois, de la brousse ou des rochers, un aiglon s'élance les suivant dans l'air.

Jusque sur le seuil de nos cases, perché dans des lianes ou sur quelque batonnet des constructions abruptes, l'oiseau à lunettes, curieux comme un enfant ou comme un Canaque, qu'il est, vient nous regarder de ses vifs yeux noirs cerclés de larges bésicles.

C'est un indigène.

Une jeunesse âpre comme la mer se dégage de tout cela ; et les bardits de l'Armorique, l'aile toute mouillée par les

flots, chantent autour des menhirs volcaniques les phases de l'épopée humaine.

L'accès de la forêt Nord est plus difficile que celui de la forêt Ouest, il faut une autorisation, on y va donc rarement.

Le silence y semble plus profond encore, les fourrés sont également détruits, mais il y reste d'énormes arbres.

Parfois on entend tout à coup un bruit pareil à celui d'un obus tombant dans les branches, ou d'un immense coup de serpe, c'est un vieux niaouli qui s'effondre.

Il n'y a plus qu'un tas de poussière et de débris dans lesquels s'agitent des insectes éperdus.

Là on en voit d'étranges, pareils à des ébauches ; d'autres, tout insectes qu'ils sont, ressemblent à des êtres plus élevés. Et puis le vent passe qui balaie la poussière.

Le mugissement d'un bœuf attendant que les Stokmens le poussent à l'abattoir, le cri d'un oiseau, c'est tout ce qu'on entend.

Il fait bon songer là aux choses qui nous environnent ; au takata coupant au clair de lune l'*adouèque*, le rameau sacré (qui est bien le rameau de nos pères) ; au songe du passé et au songe de l'avenir.

Le Cyclone.

Tout ici déracine l'être de lui-même ; le silence profond, la solitude où la pensée frappe de ses ailes les sommets tourmentés des montagnes ; tout cela vous emporte loin, bien loin de votre existence.

Rien n'est beau comme la mer, si ce n'est le cyclone.

Le ciel et la terre sont unis dans la même nuit, traversée d'éclairs, pleine du bruit des vents et des flots.

Il est possible que des émiettements et

des émergements d'îles aient lieu dans ces tourmentes. Peut-être en venons-nous?

Qui sait !

Nous avons vu deux cyclones ; l'un de nuit, c'était le plus grand ; l'autre de jour, il fut plus terrible mais d'un aspect moins dramatique.

Tous deux ont été précédés dès la veille, au lever et au coucher du soleil, de nuages rouges mêlés à d'énormes nuages noirs, ils flottaient ensemble, tantôt le rouge faisant une lueur d'aurore sur le noir, tantôt le noir jetant un crêpe sur le rouge.

Puis, ils se sont frangés, estompés, mêlés et enfin tout est devenu noir.

Un grand silence, dans lequel on ne sentait pas un souffle d'air, se fait avant la tempête, pas une feuille ne bouge, pas un insecte ne vole.

Les animaux domestiques nous suivent inquiets.

Le baromètre descend toujours, le noir du ciel descend sur la mer.

C'est au milieu de ce calme immense que la tourmente éclate.

La mer ne mugit pas, elle rauque avec fureur.

Le vent nous enveloppe, frappant de grands coups d'ailes; de tous les côtés, la pluie se verse pareille à une mer et rien n'arrête ni le vent, ni la pluie, ni les flots.

On ne voit plus rien que des griffes d'écume, blanches comme la neige, ayant le même aspect, énormes, montant sur les rochers, elles s'avancent sur le rivage comme si elles l'entraînaient au fond des flots.

Tout à coup un immense éclair coupe

l'horizon et illumine un instant, tantôt il est rouge tantôt livide.

Au milieu de ce fracas, on entend de temps à autre un petit bruit, c'est un coin de la forêt où les arbres se brisent, un toit qui s'effondre, une brèche qui se forme dans un rocher, envoyant au gouffre ses débris.

La boussole est affolée, l'aiguille cherche, cherche, il y a une angoisse dans son tremblottement, elle se soulève, elle plonge, elle semblait rester soulevée, quand l'eau embarquant par la fenêtre a tout renversé.

Le canon d'alarme tonne dans la rade, les navires y dansent sur les ancres . .

. . . . . .

Le premier cyclone dura toute une nuit, le second tout un jour, Nouméa souffrit beaucoup, et la presqu'île eût ses cases détruites comme par un bombardement.

On voyait au second, à Nouméa, de grands papillons d'un blanc d'argent volant dans la tourmente, c'étaient les feuilles de zinc des toitures que le vent emportait.

On est pris d'abord par la grandeur du spectacle, la nature déchaînée y chante ses poèmes terribles.

Les vents, les flots, le tonnerre sont les bardes, ces jours-là.

Mais les navires perdus, la ruine, les malheurs pour tant de pauvres gens.

Pardonnez-moi, mes amis, si j'y pense en second lieu ; je suis une sauvage et le bardit de la tempête m'avait pris le cœur.

Le lendemain de ces orages, sur le rivage échancré, sont des débris de toutes sortes.

La mer, profondément remuée, a en-

traîné des êtres qui y cachent leur existence.

Une fraîcheur printanière a succédé à la tourmente, la terre sort jeune de ce bain immense.

L'odeur de la mer est moins âcre, aucun nuage ne flotte au ciel, mais tout est brisé sur le rivage que les flots ont assiégé, aux arbres tordus pendent des branches tenant par un bout d'écorce comme des membres arrachés. Comment n'ont-ils pas été emportés tout à fait ? Le vent sans doute a ses caprices comme la foudre.

Des ravins nouveaux se sont creusés dans les montagnes, d'autres sont comblés.

Bien loin sur le rivage, sont jetés ensemble des plantes marines, des coquillages, des madrépores ; les uns morts dès longtemps, balayés du fond des flots,

les autres morts d'hier ; il y a des épaves d'anciens naufrages, une branche de compas oxidée, tellement décomposée qu'une mousse s'y attache.

Vous savez les vers de V. Hugo :

Ah ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines
Dans ce morne horizon se sont évanouis.
Combien ont disparu, dure et triste fortune
Dans une nuit sans fond, par une mer sans lune
Dans l'aveugle océan à jamais enfouis.

Une gelée rose, animée, qui n'a pas été jetée trop loin de la mer, a une palpitation.

Cette chose vit et survit à des êtres véritablement animés, elle s'allonge tantôt dans un sens tantôt dans un autre, sans avoir même de tentacules.

Qu'elle vive donc puisqu'elle le veut, qu'elle soit rejetée au flot !

Que de fucus ! il y en a d'énormes. Et que de sortes de vers ! quelques-uns ont des houppes de cils, d'autres ressemblent au bras des poulpes.

Les fucus les ont empêchés de retourner avec le flot.

Voilà des coquillages rugueux comme le rocher, si vieux que des plantes marines qui s'y étaient attachées sont pétrifiées.

Un peu de poussière rougeâtre est restée à l'abri entre les branches d'un arbre rompu, poussière d'infusoires ou de mondes.

En soulevant une pierre on découvre des sortes de choses, fleurs de coraux ou débris, ce sont des êtres qui s'y sont mis à l'abri ; parmi eux, un poulpe à demi mort ouvre son œil humain. Qu'il retourne donc aussi dans les flots ce monstre au regard étrange.

Des squelettes extérieurs, fermés comme des cuirasses, ayant au cou des dépressions qu'on dirait faites par le pouce d'un modeleur, sont épars sur les fucus ; le corps, le cou, tout tient ensemble, il n'y a que deux trous pour les yeux, ils sont un peu plus longs qu'une main ordinaire et à peu près de la même largeur.

Sur les squelettes très-anciens et d'un blanc un peu nacré, sont des rameaux pareils à ceux qu'on voit sur les vitres par la gelée. Eh bien oui, j'aime ce désert, et les cyclones, et la neige grise des sauterelles, la nature sauvage, les tribus sauvages.

Nous vivons la légende, la vieille légende terrible des misères et de l'ombre, et tout là bas à l'horizon, c'est l'aurore d'une ère nouvelle.

Les graminées, armées de barbes d'un

brun violet, qui, deux fois par an, couvrent la brousse comme une moisson, sont couchées à terre, toutes les plantes ont dansé cette nuit dans les valses du vent.

Celle-là n'en secouera pas moins ses graines, elle est vivace.

Cette graminée vous enfonce des milliers de lances, elle empêche les colons d'élever des moutons. Eh bien ! il me semble que son épi, tout sauvage qu'il est, est plein de promesses..

Demandez aux savants ce qu'était l'herbe grande aïeule du froment, *l'ægilops triticoïdes*, si on veut parler la langue barbare de la science, ce qui ne se peut je crois dans ce pays enfant.

Idara (la Bruyère).

Nous avons dit que la femme en Calédonie ne compte pas, qu'on l'appelle (nemo) *rien, popinée* qui signifie un objet d'utilité dans la langue des tribus. C'est elle qui porte l'attirail de pêche ou de récolte, qui traîne les enfants et sert son seigneur et maître.

A Sifou, où elle est moins dégradée, la race est plus belle autrefois de Sifou tombait de temps à autre, sur la terre Calédonienne, une grande chasse à l'homme; les Sifous étaient forts, ils venaient approvisionner leur garde manger suivant leur

appétit de chasseurs, quand la bête humaine a faim elle est terrible.

Daoumi canaque de Sifou, ce tayo de progrès dont nous parlions, sait grand nombre de chansons de gestes de son île et de plusieurs tribus calédoniennes.

Nous commençons par la plus vieille : *Les blancs*, que disait Idara, femme qui fut takata, c'est à dire médecin, sorcière ou plutôt magnétiseur.

Idara est une popinée (femme), une *nemo rien*, et les tribus disent encore ses récits tout en traitant leurs femmes comme des animaux ; l'illogisme humain est de partout, ils ont du reste cela de bon qu'ils ne flattent pas les femmes pour les mieux tromper.

Idara, assise sous les hauts cocotiers, gratte une palme qui fait un doux bruit, elle dit devant les cases la chanson du soir.

Autour d'elle, les jeunes gens mènent lentement, en agitant les bras comme des ailes, la danse des roussettes.

Les pikinini (enfants) dorment à terre, les vieillards écoutent.

Idara sait panser les blessures avec les feuilles machées des lianes cueillies au clair de lune, elle sait endormir avec le chant magique ou la fleur du niaouli infusée dans l'eau du diahot.

Idara a vu beaucoup d'ignagnes (années), elle est si vieille qu'on ne peut plus les nombrer, c'est plus que *cana neu neu dé ri* (quatre-vingt dix), les pointes de ses dents sont émoussées, mais sa voix est toujours forte, on dirait la poitrine du vent.

Elle dit la chanson des blancs.

Quand les blancs sont venus dans leurs grandes pirogues, nous les avons reçus en *tayos* frères, ils ont coupé les grands

arbres pour attacher les ailes de leurs pirogues, cela ne nous faisait rien.

Ils ont mangé l'igname dans la *keulé* (marmite) de la tribu nous en étions contents.

Mais les blancs se sont mis à prendre la bonne terre qui produit sans la remuer, ils ont emmené les jeunes gens et les popinées pour les servir, ils ont pris tout ce que nous avions.

Les blancs nous promettaient le ciel et la terre, mais ils n'ont rien donné, rien que la tristesse.

Ils ont pris les échancrures du rivage où nous mettions nos pirogues, ils ont mis leurs villages près des cours d'eau, sous les cocotiers où nous mettions les nôtres.

Ils marchent dans nos cultures avec mépris parce que nous n'avons que des bâtons pour retourner la terre, et pour-

tant ils avaient besoin de ce que nous avons et ils devaient être malheureux chez eux, pour venir d'aussi loin, de l'autre côté de l'eau, dans le pays des tribus.

Qui donc vous mène hommes blancs ? quels souffles vous poussent ?

Est-ce qu'un jour toutes les tribus se mêleront à travers les mers ?

Tayos frappez les roseaux, Idara a parlé assez longtemps.

La légende des Cyclones.

Il y eut un jour où les montagnes noires se fendirent comme un coco sous la pierre.

Le vent souffle, la mer se répand dans la pleine, le ciel est noir comme une nuit et traversé de rouges éclairs, le diahot d'en haut (voie lactée) va verser ses torrents sur la terre.

Dans les bois qui se brisent, le notou crie sinistrement.

Une popinée est assise, ses fils sur ses genoux, dans un ravin sur la montagne,

c'est la fille de Tomaho, la femme de Daouri, ils entendent l'orage plus terrible que mille guerres, c'est le cyclone.

Pauvre fille dans la case de ton père, il bercerait tes enfants, le vieux Tomaho aux cheveux blancs, il leur dirait pour les endormir la chanson des pères.

Mais plus jamais Païla ne reverra personne. Plus jamais elle ne se lèvera de la place où elle est assise.

Devant elle le sol s'est fendu, il s'y verse des torrents sans fin, derrière elle, la montagne est déchirée ; à droite et à gauche sont des abîmes.

Et l'eau monte, monte, elle s'élève jusqu'aux nuages et les nuages s'abaissent toujours ; l'eau des nuages et l'eau de la mer se confondent, plus haut que les plus grands des arbres dont les blancs font leurs mats, les voilà comme des montagnes de nuit.

Que va-t-elle devenir Païla la brune? sur sa tête est la grande pluie, sous ses pieds la mer qui monte, autour d'elle des gouffres sans fond.

Elle se penche sur les petits afin de les préserver de l'eau, son dos arrondi les couvre comme une caverne elle leur parle tout doucement pour que l'aîné qui comprend ne prenne pas peur.

Et les enfants sourient se croyant en sûreté près de leur mère.

Païla regarde dans la nuit, il n'y a plus de terre, et sur l'eau des troncs de niaoulis et des cadavres s'en vont plus loin que n'était la terre, des hommes des femmes, des enfants, sont couchés comme s'ils dormaient, ils sont morts.

Pendant cinq levers de lune l'eau tombe ainsi, mais il n'y a plus ni lune ni soleil pour les compter, le ciel est noir, l'eau tombe, tombe toujours.

Les fils de Païla vivent parce qu'elle les nourrit de son lait, elle vit encore pour les sauver.

Mais le rocher s'écroule les montagnes ne sont plus que des franges, la terre est toute petite comme une pirogue.

Païla ne tremble pas, elle regarde de son œil noir ; elle est fille et sœur de guerriers, elle est la femme d'un guerrier.

Païla ne veut pas voir mourir ses fils, il faut qu'ils deviennent des hommes, il faut qu'ils aient combattu avant de s'endormir.

Pourtant nul ne vit plus dans la vallée, où vivaient à la lune dernière des tribus sans nombre.

..... Elle ne s'était pas trompée, Païla la brune, ses fils vivent suspendus à son cou, ils voguent sur son cadavre comme dans une pirogue ; le grand se souvenait, sa raison avait mûri.

Ils abordèrent dans une crique ou s'était arrêté aussi un tronc de niaouli portant le vieux grand'père, il aperçut les deux petits qui s'abreuvaient au sang de leur mère.

Elle avait été blessée en roulant entre les rochers et l'avait ordonné à l'aîné en mourant.

C'était l'île d'Inguiène, ou les filles de Tanaoué avaient aussi abordé, et le vieux les maria avec les fils de Païla quand ils furent grands.

Depuis ce temps-là, la grande terre fut étroite étant entrée dans la mer jusqu'au pied des montagnes.

Ils vécurent tant de lunes qu'on disait nombarou l'on ne peut plus nombrer, chamando (beaucoup) étant dépassé depuis longtemps.

Le génie Ondoué.

Vous savez la légende de Faust ? — Elle existe chez les Canaques comme dans la vieille Allemagne.

Avec cette différence que le Faust avide de science c'est une femme, *Kéidée la takata*. Le barbet noir c'est le jecko, Méphistophélès, c'est le génie Ondoué qui donne la puissance et en échange prend le souffle.

Quant à Marguerite elle ne s'y trouve pas, la légende est nue, comme les cimes calédoniennes.

En revanche le sommeil magnétique s'y trouve.

Quant à la méthode du génie Ondoué, briser le crâne pour prendre l'esprit, chacun sait qu'il faut casser la coquille pour manger la noix.

Kéidée jeune encore s'en alla de sa tribu et bâtit sa hutte près du pic des morts.

Elle n'avait pas de fiancé et elle en avait tant refusé que nul n'osait plus lui offrir le peigne de bois de rose ; et encore bien moins envoyer à sa famille, des popinées chargées de colliers de poil de roussette pour le père, et de bracelets pour la mère.

Près de la case de Kéidée coule le *Ti ondoué* (la rivière des morts.) C'est là que la Takata fait ses sacrifices.

Toute petite Keidée aimait les grands clairs de lune : le génie Ondoué avait souf-

flé sur elle, et le lézard Apaït qui annonce la mort, la suivait caché dans l'herbe.

Dans son sommeil elle avait vu de loin venir les hommes blancs, elle savait qu'il y aurait de grandes guerres et que les sagaies seraient brisées par les tonnerres des blancs.

Des jeunes gens voulurent troubler le sommeil de Keidée, le Jecko à l'œil rouge les regarda: à partir de cet instant ils ne burent plus, ne mangèrent plus, et moururent couchés à l'ombre.

Un vieux tout couvert de lèpre fut relégué pour y mourir, au pied de la montagne des morts ; Keidée le couvrit d'herbes qui lui rendirent la jeunesse et la santé.

Et pendant bien des générations, elle vit devenir blancs ceux qu'elle avait vus naître.

Mais un soir au lever de la lune les

Théamas venant la consulter trouvèrent Keidée étendue sur sa natte le crâne brisé.

Le génie Ondoué l'avait emmenée avec les esprits.

Les jeunes filles d'Owié.

Est-ce la mer qui descend la montagne? La fleur des niaoulis que roule le vent? Ce sont les plumes, dont les filles d'Owié couronnent leurs cheveux, toutes blanches dans le soleil.

Et sous les plumes, elles sont plus noires que la nuit les filles d'Owié.

Sur la pente de la montagne elles répondront à la chanson de pêche.

Les hommes sont sur la mer.

La mer est toute couverte de pirogues ont dirait des poissons qui battent l'eau, des oiseaux qui frappent l'air.

Le grand nouk (poisson) aux écailles rayées bondit à fleur d'eau. Voilà le serpent d'eau aux anneaux bleus et blancs. Le poisson d'épines tout gonflé, se détache noir entre les rochers où s'enfonce la mer.

La mer fleurit pour les tribus, il n'y a qu'à lancer la sagaie, à courir dans la pirogue avec les flots, et pourtant souvent la mer ne donne pas, les tribus ont faim.

Sur le rivage elles chantent les filles d'Owié, elles chantent en frappant les bambous, ou en grattant les branches de cocotiers.

Elles sont grandes, elles sont fortes, et ne se plaignent pas sous le fardeau.

Le soleil s'en va derrière la montagne, la mer écume sur les rochers, elle y monte avec des griffes toutes blanches, la tempête approche.

Voguez, voguez caraba (pirogues), que

le poisson vienne dans les filets, frappez sagaies, et que de long temps les tribus n'aient plus faim — afin qu'elles vivent en paix.

Les filles d'Owié sont braves, mais elles aiment mieux entendre gronder les flots que voir le sang des tayos.

Le premier Ouainth (repas) de chair humaine. Plusieurs versions diverses suivant les tribus.

Les blancs disent toujours que nous mettons de la chair de l'homme dans nos *keulés* (marmites). Ce n'est pas toujours un mensonge.

Il y a bien longtemps on mangeait de l'homme, en effet ; et puis il s'est passé plus de lunes qu'il n'y a d'étoiles qu'on n'en mangeait plus ; et après c'est revenu, il y a des fois que c'est la grande faim, d'autres la grande colère, depuis bien longtemps cela n'arrive que rarement et

dans une guerre où la fureur fait mordre.

Avant le grand, grand cyclone qui a rongé le rivage, il y a bien longtemps, il y a tant d'ignames qu'on ne peut pas nombrer, les tayos n'étaient pas beaucoup, il y avait donc du poisson et des cocos tant que personne n'avait faim.

On n'abandonnait jamais les vieux pour mourir, car il y avait toujours des bananes qui mûrissaient sur l'arbre et chacun pouvait s'endormir en paix assis devant sa case.

Ceux de Sifou ne venaient pas encore faire la guerre, ils étaient peu aussi et ils n'étaient pas affamés.

Mais les tayos devinrent nombreux et il y avait une vieille histoire qu'on disait la nuit, devant les cases, d'un temps où le poisson faisait mourir à cause de la fleur du corail, où les bananiers et les co-

cotiers avaient été brisés par le vent de mort ; alors, ceux qui étaient les plus forts et qui avaient grand'faim, avaient mangé les autres pour ne pas mourir.

On disait cela sans penser que le temps en reviendrait.

Mais il y avait de mauvaises oreilles qui entendaient.

Téchea, dont le nom a depuis signifié mauvais, pensait en lui-même à manger de la chair de l'homme et il en avait une mauvaise envie.

Tout petit il arrachait les fruits à son frère Kérou, dont le nom a depuis signifié bon, et il les mangeait devant lui ou les jetait quand il n'avait plus faim.

Téchea parlait souvent à d'autres pareils à lui, et le vieux Koué (la marée montante) l'avertissait qu'il ne fallait pas chercher quelque chose de mauvais ; mais Téchea riait devant le vieux et con-

tinuait à rassembler ses pareils autour de lui ; il était si grand et si fort, qu'on avait rarement vu un homme de sa taille. Il se passa encore bien des ignames sans qu'il arrivât de malheur.

Téchea et Kérou avaient jeté le peigne de bambou à la belle Kaméa, si belle qu'on lui avait donné le nom du soleil.

Kaméa prit le peigne de Kérou avec ses fleurs et le mit dans ses cheveux, laissant à terre celui de Techea.

Kérou n'aurait pas fait comme pour fruits, il aurait disputé Kaméa à toutes les tribus, car elle l'aimait aussi.

C'était l'igname des récoltes, on faisait le pilou près de l'endroit où le diahot se jette dans la mer au pied de la montagne d'Arama.

Kérou voyant que son frère n'avait rien dit, fut touché et alla vers lui, mais Ka-

méa se détourna et emmena tous les siens derrière les cocotiers.

On dansait, il faisait bon sous les arbres à voir briller les étoiles dans les branches.

Le vieux Koué rôdait inquiet : Prenez vos sagaies, disait-il à ceux qui faisaient la ronde autour du pilou, il va se passer quelque chose ; mais on ne l'écoutait pas, et il faisait si bon que les pères endormis, levaient la tête sous la terre et qu'ils écoutaient.

Par trois fois Koué dit : prenez vos sagaies, mais la première fois, on dansait, la seconde on chantait et la troisième il était trop tard, Téchea et les siens étaient tombés sur la tribu.

Leurs casse-têtes étaient en bec d'oiseaux, on ne les avait point remarqués jusque là, mais c'est depuis ce temps là qu'on en fait de pareils.

Bientôt il ne reste plus de vivant que les femmes, les tout vieux qui étaient étendus sans pouvoir bouger, et les petits enfants.

Kérou avait eu la poitrine ouverte du premier coup.

On ne jeta pas de branches vertes sur les cadavres en signe de deuil, les méchants voulaient assouvir leur idée, on fit des trous avec des pierres brûlantes au fond, et on y mit les plus jeunes et les plus gras dans de grandes feuilles de bananiers. Téchea, avait attaché à un arbre avec des lianes, Kaméa, qu'il avait prise pour lui, il en voulait faire sa femme.

Au loin, les femmes et les petits enfants étaient assis à terre n'osant pas pleurer, et les vieux s'emplissaient la gorge de terre pour s'étouffer.

La nuit était passée, le matin apparut blanc sur la brousse pleine de sang.

Comme le vieux Koué n'avait pas été tué, il se dressa tout à coup devant Téchea au moment où allait commencer le premier ouainth (repas) de chair humaine, et le maudit.

Pendant que Téchea poursuivait le vieux, Kaméa, ayant rongé avec ses dents les lianes qui l'attachaient, s'enfuit et comme elle était la fille des braves, elle se jeta dans le *Kouindio* (récîf).

Et les vieux qui avaient voulu mourir, et Koué, sous le casse-têtes, maudissaient Téchea, si bien qu'il eût peur et lâcha Koué. Depuis ce jour les guerriers ne quittent plus leurs sagaies dans les fêtes.

Les petits enfants ont grandi, leur mères leur ont raconté le ouainth rouge et le vieux Koué qu'on n'osait plus toucher parce qu'il était devenu un grand takatale leur racontait aussi. Mais rien n'y fit, l'homme avait goûté à la chair de

l'homme, il avait bu du sang; il en voulut toujours boire.

Téchea s'était fait Théama des tribus, et quand il voulait on faisait un grand pilou et au moment de la danse où les tayos traversent le feu devant la ronde des popinées, il en disparaissait deux ou trois.

Le lendemain le Théama mangeait avec ses guerriers.

Bien d'autres ont fait comme lui et il y a eu aussi bien des Théamas, qui ont vendu aux blancs les plus forts de leur tribu et les plus belles filles pour les servir; mais que celui qui a réveillé le ouainth de chair humaine, n'en soit pas moins maudit.

La guerre d'après les Canaques de Nouméa.

Cette légende fait probablement suite à la précédente.

Les Canaques couchés le soir sous les cocotiers, autour de leurs cases, à plat ventre dans l'herbe, aiment les interminables récits, aussi ils y ajoutent souvent. C'est pourquoi les histoires varient.

Le messager boiteux, plein d'auberges où l'on égorge, faisait courir les mêmes frissons dans les chaumières de Champagne ou de Lorraine il y a quelques années.

Le Canaque conteur, s'il est en verve, s'il n'a plus faim et que la nuit soit belle ajoute au récit, d'autres y ajoutent après lui, et la même légende passant par diverses bouches et diverses tribus devient parfois toute différente de ce qu'elle était d'abord.

Celle-ci m'a paru changer moins que d'autres. — Charles Malato a diverses variantes de plusieurs légendes d'après différentes tribus.

Pendant que Téchea vécut, ses guerriers s'accoutumèrent à être les maîtres de la tribu ; et comme il n'y eut plus pendant longtemps que des femmes et des enfants, ils prenaient ce qu'ils voulaient, et les *nemo* (femmes) et les *piquinini* (enfants) avaient faim tout le jour tandis qu'eux étaient gras.

Deux ou trois vieux qui avaient la tête toute blanche et le Takata Koué disaient

bien « Veillons ! » mais que pouvaient-ils?

Pour veiller il faut la rouge lueur des branches de Kaoris chargées de résine, et à peine s'ils pouvaient casser des ramures sèches.

Le Takata était bon à panser les plaies mais pas à en faire de vives. Eux tous, les pauvres vieux, ils ne montaient plus aux arbres, leurs poignets ne pouvaient plus les enlever, et le pouce de leurs pieds ne prenait plus.

Pourtant les piquinini disaient : « Nous défendrons nos patates et on ne viendra plus prendre nos poissons dans nos mains. » Mais le temps passait toujours ; on leur prenait leurs patates et les poissons dans leurs mains, et les ignames et les lunes s'entassaient sans rien changer.

On ne faisait pas la guerre cependant

parce que les petits et les femmes avaient d'abord cédé tout, et que plus grands ils avaient obéi par lassitude.

Mais ceux qui s'étaient retirés à Sifou étaient devenus forts, ils eurent faim et vinrent chasser au tayo sur la grande terre.

Toujours ils étaient vainqueurs et bien des fois ils y revinrent.

Ce fut un mauvais temps ; les tribus avaient au dehors l'aiglon qui enlève le père, au dedans les sauterelles qui dévorent, car les guerriers qui étaient autour des théamas prenaient tout ce qu'ils voulaient.

Un moment on avait espéré ; *le Theïn* (fils du chef) était brave, il avait réuni les tayos, et tous avaient promis aux pères qui dorment sous la terre ; mais tout à coup il avait été frappé comme s'il avait vu l'arbre aveuglant, et il était

devenu comme faible, sa tête était toute blanche, il marchait courbé; pourtant il n'avait pas vu beaucoup d'ignames.

On l'avait appelé le Soleil, mais on ne l'appela plus que le Vieux. Quand son père mourut on laissa l'oiseau sur ses cases, mais on savait bien qu'il ne pouvait plus mener les braves au combat.

Il y eut, cette igname, une famine sur la grande terre, la récolte n'avait donné que de quoi faire le pilou et depuis le lendemain on avait faim.

Tout le monde était décharné comme les morts que les oiseaux dévorent dans les branches du cimetière, mais *Djà* (le casse tête) et *Païmé* (la mort) étaient gras.

De temps en temps un enfant disparaissait; on disait que les pères les appelaient sous la terre, on avait si faim qu'on croyait tout.

Si les sauterelles étaient venues, on aurait pu se rassasier, mais rien ne venait que le Jecko qui se promenait à travers les cases.

Djà et Païmé étaient toujours ensemble, mais ils se défiaient l'un de l'autre.

Un soir, au bord de la mer, une pierre se détacha d'un rocher et manqua Païmé. Le lendemain Païmé était seul, on ne revit plus jamais Djà.

Mais Païmé ne resta pas longtemps sans compagnons, il s'établit dans la grande case du theïn, qui était toujours faible, et appela à lui qui il voulut.

Tous les jours ils faisaient pilou, pourtant ils ne chassaient ni ne pêchaient.

Les vieux et des jeunes qui n'avaient pas voulu suivre Païmé, s'en allèrent dans la forêt, ils coupèrent des branches d'accacia, de bois rouge dont chaque branche ne fournit qu'une arme, et de ces armes

qui croissent au bord des cours d'eau et dont la pointe reste dans la blessure ; ils en firent des sagaies, ils taillèrent des étoiles au bout de massues de *pennahou* (bois de rose); ils ramassèrent dans les cascades des pierres lourdes et polies pareilles à des œufs pour leurs frondes, et ils furent ainsi armés pour combattre de près ou de loin.

Les femmes emportèrent les colliers de poil de roussette, les coquillages, les colliers de jade, et s'en allèrent dans les cavernes avec les tout petits.

Deux sœurs, Mika et Kouira, les belles filles noires, ne voulurent point aller dans les cavernes ; elles restèrent pour combattre, car leurs frères avaient disparu. Kaïna, leur mère, resta avec elles.

Ils attaquèrent ceux de Païmé et ce fut une grande guerre. Mika et Kouira, les belles filles noires, se battaient comme

des guerriers, leurs casse-têtes étaient rouges, leurs bras étaient rouges.

Les vieux et les jeunes aussi étaient rouges de sang, et la voix de leur mère dominait comme une trompe, elle disait le chant de mort.

« Ce n'est pas le sang pâle des arbres qui « coulera aujourd'hui, c'est le sang rouge « du cœur.

« Le cyclone couche l'herbe, la guerre « abat les guerriers.

« La hache ouvre les crânes, la sagaie « s'enfonce dans les chairs, c'est la guerre, « la guerre! »

Longue fut la lutte, longue et terrible, Mika et Kouira, les belles filles noires, tombèrent comme des guerriers et leur mère chantait toujours.

Mais leurs corps ne furent point coupés par morceaux dans le pilou de Païmé, il

tomba lui aussi, les braves furent vainqueurs.

Et les guerriers, et les belles filles noires eurent sur leurs corps les branches vertes du deuil.

Les nemo et les piquinini revinrent des cavernes, mais la famine durait toujours ; c'est pourquoi les morts du parti de Païmé servirent à soutenir les forces de la tribu. C'est la famine qui le voulait.

Mais pendant le repas un banc de *Nôs* (poissons), poussés par les courants froids, vint s'égarer près de la côte. On en prit tant qu'on voulut, on en mangea, on en fit sécher.

Il y eut depuis bien des famines et bien des guerres. Ne croyez pas que les tayos sans la faim ou sans la colère aient jamais mordu la chair humaine.

Oui leur faim et leur colère déchirent,

mais leur reconnaissance est encore plus grande quand on les traite en hommes.

Même un piquinini, a eu d'eux la vie d'hommes qui leur faisaient la guerre, parce que le piquinini aimait les tayos et qu'il parlait avec eux dans la langue des tribus.

La maison de la Guerre.

Comme les romains, les Canaques ont eu leur temple de Mars ouvert pendant la guerre.

Avec cette différence que c'était une petite hutte au penchant d'un rocher, et qu'au lieu d'une statue de Mars, il y avait dedans un homme en punition.

Un jeune théame (chef) canaque, s'étant avisé de préparer pour s'amuser, une guerre telle que les tribus en font quand elles ont faim, ou quand elles ont une injure à venger ; les vieillards s'en aperçurent, et se réunirent la nuit au

clair de lune, pour aviser sur ce qu'ils avaient à faire.

La guerre n'était pas encore déclarée, on devait seulement envoyer le lendemain, avec *l'apouema* masque de guerre, des guerriers, chez les autres tribus.

Il n'y avait rien moins que cinq tribus qui devaient y prendre part, trois contre deux.

Le jeune Daou était d'avis qu'il fallait se défaire du théama qui les jouait, mais faire la guerre tout de même pour avoir les ornements des vaincus.

Ses pierres de fronde étaient polies et rangées dans son filet comme dans un nid, le nid de la mort.

Il avait une hache de jade comme celle pour laquelle une bande d'hommes, comme des oiseaux voyageurs, allèrent des pays inconnus aux grandes îles du sud, aux premiers temps.

Cette hache venait de ses pères. Le jeune Daou aurait bien voulu se battre, sa hache de jade aurait brillé au soleil, les pierres de sa fronde auraient frappé le but.

Il avait encore une sagaie souple comme un serpent, nul n'était si bien armé.

Et la hache de jade n'avait encore bu que le sang des poissons et des arbres.

Mais il ne fut point écouté, les ignames avaient rapporté avec profusion, les cocos et les bananes mûrissaient sur les arbres, les tribus voulaient se reposer tant qu'elles pourraient.

Et puis, il suffisait que le méchant théama eut trompé les tayos pour qu'ils voulussent la paix.

Il fut donc décidé qu'on prendrait le théama, et qu'on l'enfermerait dans une petite case au bord d'un rocher, pour

qu'il put penser, tandis que le vent souffle, à ce qu'il avait fait aux tribus.

Ainsi fut fait, et, pendant trois jours, le vent battit la case à pleines ailes.

Au dedans, le théama n'osait remuer, la case tremblait comme si elle se fut en allée dans la tempête.

Le soir du troisième jour, comme le vent pleurait toujours, tandis que la tribu mangeait et dormait, on eut pitié du théama.

On alla ouvrir la hutte et le retirer, il avait eu si grande tristesse, que ses cheveux étaient tout blancs comme ceux des vieillards.

Comme la hutte ne tombait pas, on la laissa tant qu'elle dura ; et chaque fois qu'on déterrait la pierre de guerre, on l'ouvrait en même temps, afin que les théamas ne fussent pas tentés d'imiter celui qui y avait été enfermé.

C'était ainsi autrefois. Maintenant avec leurs théamas, les tribus ne sont pas si fières, car ils en font tout ce qu'ils veulent.

Celui-là, dit la légende, ne vécut pas longtemps, tant il eut triste ressouvenance de la maison de la guerre.

Les filles du théama de Belep.

Une histoire de guerre encore, et encore un illogisme, car les canaques des tribus du nord ayant posé en principe que la femme ne ment jamais, donnent, à l'appui de ce principe, l'histoire d'un mensonge fait par trois femmes.

Une version plus complète et plus romanesque a été recueillie à Oubatch, par Charles Malato. Voici celle de Daoumi d'après les vieillards de Sifou.

On faisait à Belep le pilou de l'igname, mais le théama était triste, son ennemi qui l'avait humilié deux fois déjà : le jeune

théama Boiek (la roussette), prétendait qu'avant trois jours, sa tribu danserait à Belep la danse de victoire.

Et Belep, à cette igname là, avait été déjà décimée de ses guerriers.

Le théama avait trois filles, l'une noire comme la nuit et grande comme un guerrier, l'autre presque pâle et petite, elle tenait d'un de ses grands pères appartenant à une race qui s'en est allée, la troisième légère comme le vent.

Elles dirent : c'est nous qui amènerons ici Boiek, et au lieu de sa chanson de victoire, il y dira sa chanson de mort.

Elles s'en allèrent toutes les trois s'asseoir sur un rocher, à portée de la voix, pour que leur père put les entendre s'il leur arrivait malheur.

Et c'était loin, car elles avaient la poitrine aussi forte que celle des guerriers, les filles du théama de Belep, — c'est-à-

dire les deux aînées, car la troisième n'était qu'un souffle.

Elles savaient que Boiek était allé en reconnaissance, elles le sentaient rôder aux environs, quoique personne n'eut pu le rencontrer.

Lui, voyant ces trois sœurs assises à l'écart sur le rocher, commes si elles fuyaient la fête de l'igname, s'approcha d'elles.

Il était grand comme un bananier, et on disait qu'il était très-brave.

Pourquoi, dit-il, n'êtes-vous pas à la fête de l'igname.

L'aînée répondit : notre père nous a renvoyées, parce que nous avons trouvé où il met ses *ghis*, haches.

Notre père, dit l'autre, a voulu nous tuer, parce que nous avons peur du grand chef de guerre qui va venir dans trois jours, faire le pilou de victoire. — La

troisième, ne dit rien. Il fût transporté de joie, le jeune théama, voyant qu'on ne doutait pas qu'il ne fût vainqueur.

Où sont, demanda-t-il, les ghis pour lesquelles votre père voulait vous tuer ?

Oh! dit l'aînée, vous n'oseriez pas venir les prendre.

Aussitôt il les pria et les menaça pour le conduire, ne voulant pas attendre.

Elles, feignant de refuser, marchèrent devant jusqu'à ce qu'elles fussent tout près d'une embuscade qui les attendait.

Alors les aînées poussèrent un grand cri, mais la troisième ne dit rien.

Voilà comment les trois filles du théama de Belep conduisirent Boiek dire sa chanson de mort au pilou de l'igname, ce qui réjouit le cœur du vieillard, leur père.

Mais, tandis qu'on déroulait la ronde où tous les bras menaçant le nord s'ar-

rêtent pour maudire, criant à la fois : *Match ! Match !* mort ! mort ! les guerriers de Boiek, qui le suivaient, entendirent la chanson de guerre, et, le croyant vainqueur tombèrent comme un rocher qui s'écroule sur la tribu du vieux théama.

Mais le vieux théama eut le temps de percer le cœur de Boiek, de son casse-tête recourbé, son sang inonda la terre, comme l'eau à la saison des pluies.

Le théama de Belep et sa tribu furent massacrés.

Et aussi coula le sang des trois filles de théama, pourtant la troisième n'avait rien dit.

Le lit des aïeux.

Les pères ont bu la vie, ils dorment sur la haute montagne, les fils font la guerre, les filles battent l'écorce, pour faire la coiffure des funérailles.

Sur eux pousse l'herbe *muarou*, que le théama envoie à ses guerriers pour les préparer au combat.

Ils dorment immobiles comme le rocher.

Tous les bruits de la tribu, frappant autour d'eux, ne leur font pas lever la tête.

Dormez, ô pères ! dormez, la vie est bonne, le sommeil est meilleur.

Douces sont les bananes muries sur l'arbre et l'ombre des cocotiers, plus doux est l'oubli. L'ombre la plus grande est sous la terre où plus jamais on n'a faim : dormez ô pères ! dormez longtemps, le rêve est bon, ne plus rêver est meilleur.

Ne pas être, c'est bon, ô pères ! mais que faites-vous, ô pères ! ainsi étendus dans la poussière, et qui donc y repose avec vous?

Qui donc ronge jusqu'à l'os vos bras robustes, quelles dents mangent vos chairs.

Ce n'est plus le cœur qui bat dans vos poitrines, c'est un uboé (crabe) qui, levant sa pince, cherche sa nourriture entre vos côtes.

Un collier s'enroule autour de votre

cou, c'est le serpent bleu et blanc aux brillants anneaux.

Ce ne sont pas vos yeux, ô pères ! qui s'agitent ainsi au fond de leurs trous noirs, ce sont des vers enlacés.

Mais vous ne sentez rien, ô pères ! vous ne voyez, vous n'entendez plus rien.

C'est ainsi qu'elle chantait sur la montagne des morts, la noire Théi, dont le nom signifie pleurer.

Sur la montagne elle passait le jour, elle passait la nuit.

Théi n'avait plus de mère, elle n'avait ni père ni frères.

Elle vivait là, des fruits qui mûrissent sur les arbres des morts, comme s'ils l'eussent protégée, mais les morts ne peuvent ni voir ni protéger.

Une fois les jeunes filles entraînèrent Théi dans la danse, elle tourna avec elles jusqu'à la vallée.

Mais le vent s'étant élevé sur la montagne des morts, elle y remonta sur ses ailes.

La froide main de Théi glaçait ses compagnes, elles l'avaient laissée aller.

Une autre fois, Mahoa (le matin), fils du grand chef à l'oiseau, lui dit : veux-tu devenir ma femme ? tu auras chez mon père des nattes d'écorce plus douces que les étoffes des blancs.

Tu seras lourde de graisse comme ma mère et mes sœurs, jamais elles n'ont faim, et elles restent à la case au lieu de porter des haches et des pierres de frondes.

Les plus beaux fruits, les meilleurs morceaux de la chasse et de la pêche sont pour elles.

Elles ont des robes comme les femmes des blancs, et des peignes transparents. Veux-tu venir dans la tribu, fille du cimetière ?

Elle secoua doucement la tête, et descendit dans la vallée.

Mahoa crut qu'elle allait le suivre dans sa tribu, mais elle s'en allait dans la caverne de l'ancêtre.

Mahoa retourna chez son père, aussi froid que les morts, suivant des yeux Théi qui s'était enfoncée dans la caverne.

Il la regarda tant qu'il put la voir.

Mahoa marchait lentement, lentement, de loin il s'aperçut que Théi était sortie de la caverne, et qu'elle remontait la pente du cimetière.

Peut-être que c'était le vent, peut-être que c'était la voix de la jeune fille, il entendait toujours chanter doucement.

Dormez, pères, dormez longtemps, le sommeil est doux, dormez toujours, la mort est meilleure : *oin math lélé lélé* (mourir beau, beau).

Les souffles.

Quel souffle vous pousse, filles d'Owié? Qui donc vous poursuit? Avez-vous passé sous l'arbre aveuglant, pour que vous alliez ainsi devant vous, sans voir qu'il en manque une, chaque fois que vous passez sur le bord du gouffre.

C'est que chaque fois le gouffre en boit une.

La première c'était Kéa la fille noire, grande comme un niaouli: elle a tendu les bras et a sauté.

La seconde c'était Kéri, la fleur de co-

rail, elle a répondu : me voici, et s'est jetée.

La troisième c'est Lira l'aérienne, elle a crié : j'y vole, et s'est précipitée.

A qui donc tendais-tu les bras, oh Kéa? A qui répondrais-tu, Kéri? vers qui t'envolais-tu, Lira?

Elles ne savent ! elles allaient vers les souffles qui appellent, chassées par les souffles qui poursuivent.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Le gardien du cimetière.

Il est là jour et nuit le vieux Néchewa; chaque soleil levant le trouve endormi, fatigué qu'il est par son œuvre de la nuit.

Chaque lever de lune le trouve à travers la vallée, cueillant la fleur qui aide à vivre et qui aide à mourir, la fleur du niaouli, et *la bouïa* (citronelle) qui réchauffe comme le soleil.

Sur la fleur du niaouli, la nuit, par l'ombre, on voit une lueur comme autour des vers luisants.

Il est savant, le vieux noubou, c'est le

plus savant des takatas, il sait conserver tant qu'il veut, l'étincelle de vie du vieillard ; et il souffle sur celle d'un guerrier quand il lui plaît.

De loin on vient le voir, le gardien du cimetière.

Il vit là, avec ceux qui dorment sous la terre et dans les branches des arbres, il écoute dans sa pensée, Nechèwa le gardien des morts.

Les os sous le vent se choquent dans les branches des arbres. Entends-tu, Nechewa, comme passent les abeilles dans le tronc creux des arbres, les essaims des vers passer avec un petit bruit dans les chairs.

Mais lui, son rêve va si loin, que la langue ne peut plus le dire, il faudrait tous les mots des langues des blancs, et plus.

Car il sait les histoires du temps avant qu'on ait vu les blancs, avant le temps même où on a mis les morts dans les branches.

Avant bien avant, tout cela.

NOCMÉA, DU CÔTÉ DE CIMETIÈRE.
Vu du chemin de la rue Nord.

Le Kouindio, (*Récif.*)

Là, fleurit le corail à la fleur vivante, là, nagent de grands poissons de quoi nourrir les tribus.

N'y allez pas, n'allez pas chercher le corail pour en faire des colliers, n'allez pas prendre les poissons pour les tribus : là, le Kouindio ouvre sa gueule énorme, là, est la mort.

Le Kouindio est, à la marée basse, plus haut que les cases du grand chef.

Un vieux y vînt pour mourir, ses dents étaient cassées ; il ne pouvait plus mordre le fruit ou les racines ; ses jambes

tremblaient ; il ne pouvait plus marcher.

Son fils ne voulait pas le nourrir, son fils ne chassait pas, il ne pêchait pas, mais il mangeait dans la keulé la chasse ou la pêche des autres.

Quelquefois, le vieux lui demandait une igname, mais il refusait brutalement ; son père l'ennuyait.

Père, dit-il un jour, tu as vécu si longtemps, qu'on ne peut plus nombrer tes ignames ; tu as les dents cassées, et tes jambes tremblent ; tu devrais t'en aller dormir avec les morts, tu n'aurais plus faim ; si tu veux, j'ai un casse-tête qui ne manque jamais, tu ne souffriras pas.

Le vieux eut peur du casse-tête, il aimait mieux mourir tout doucement, emporté au fond de l'eau, il prit un *tehiou* (peigne) auquel il tenait, le mit par-devant dans ses cheveux, pour l'emporter avec lui, et s'en alla.

Il alla sur le bord de la mer en face du Kouindo, lava ses jambes qui tremblaient et se trouva tout ragaillardi.

Si bien qu'il put aller jusqu'au récif et descendre avec le flot tournant.

Il y avait dans la tribu une jeune fille qu'on appelait Moiek (la fleur), nul ne lui connaissait un chagrin.

Est-ce que les popinées ont le temps d'avoir des chagrins?

Sans cesse elle souriait, Moiek la belle, et sans cesse on l'entendait chanter.

Un soir, par le grand clair de lune, Moiek s'en alla légère sur la pointe des rochers.

Elle s'en alla vers les récifs, Moiek la belle, et pour courir au Kouindio elle avait mis une couronne de fleurs, des fleurs blanches de papayer, que son grand père lui avait données le matin pour danser au pilou de l'igname.

Quand la mer la rejeta sur le rivage, elle avait encore les fleurs blanches dans ses cheveux.

Voilà ce que le Kouindio chante le soir, cela et bien d'autres choses.

Récits nocturnes.

Il est nuit, il a fait chaud dans la journée et la fraîcheur est bonne ; la tribu, étendue sous les cocotiers, près des cases, écoute les récits du conteur, et les brisants au loin racontent aussi. Le conteur moitié endormi, moitié éveillé, dit en rêvant ses histoires qu'on écoute en rêvant.

On dirait des branches de cocotier qui s'agitent dans l'air, ce sont les roussettes.

Qu'elles volent en paix, la tribu n'a pas faim ce soir.

Tout près, dans l'eau douce, une gre-

nouille parle longtemps seule d'une grosse voix, et puis toutes les autres reprennent.

Le notou appelle dans les bois, on dirait la plainte d'une bête grosse comme les bœufs des blancs, et ce n'est qu'un oiseau.

Voilà des gouttes de pluie, mais elles sont chaudes, elles sont bonnes à recevoir, étant couchés dans l'herbe d'où on sent monter la chaleur de la terre.

Les limites des blancs sont loin, bien loin, c'est le sol des pères.

Le village est riche, il a un abri pour ses pirogues, des champs de tarots et d'igname, des cocotiers, que faut-il de plus ?

Mais voici ce qu'on raconte : autrefois, il y a bien longtemps, une tribu était allée avec ses fils et ses filles au bord de la mer — elle était riche aussi.

Les jeune gens sifflaient ayant le cœur gai, et les jeunes filles riaient, tout le monde mangeait tous les jours.

Il y avait tant de jeunes gens et de jeunes filles,que la tribu parlait de construire un nouveau village.

Ils se mirent à danser à la lune, mais tout à coup la montagne s'écroula et couvrit la tribu.

C'est pour cela, que depuis dans un grand nombre de tribus, on ne siffle jamais en passant sous les rochers. Mais ce n'est pas le sifflement qui attire la montagne — c'est le bonheur.

Moi qui raconte, je l'ai vu bien des fois.

La première, c'était tout enfant, je me trouvais si heureux que je dormais le moins que je pouvais, afin de me sentir toujours vivre.....

Mais qui donc remue là-bas dans les branches? si c'était le vent il agiterait le faîte.

Je ne voyais pas que ma mère travaillait trop, à force de porter de lourdes charges, elle se coucha fatiguée et mourut. Mon père prit une autre femme qui me battait tous les jours et je regrettais toujours ma mère, quoique ce ne fut qu'une popinée.

Plus grand, je commençais à me retrouver heureux; une ancienne femme du grand chef, qui parcourait les tribus m'avait dit que j'étais beau, cela m'avait rendu fier.

La nuit d'après au lieu de dormir je pensais à cela et je me retrouvais tout joyeux, un coco me tomba sur le visage. C'est depuis ce temps là que je suis devenu effrayant à voir comme le masque de guerre

Mais qui donc agite ainsi les branches ?

Eh bien je recommence à être heureux, c'est pour cela que j'ai peur.

Et les branches remuant toujours, le conteur s'en alla.

Mais ce n'était que le vent qui soulevait les branches ; il y avait sur le chemin de sa case un grand trou dans lequel la tribu avait fait cuir un *Boyka* (gros porc), le conteur ne songeait plus au trou, il s'y cassa les jambes.

Heureusement le takata est habile, les os qu'il rapproche reprennent comme des branches.

Il a l'autre jour enlevé avec un morceau de verre la toile qui voilait les yeux de Maïna et Maïna revoit le jour.

Coutumes du moyen âge en Calédonie.

On n'est pas peu surpris de trouver, mêlés à l'âge de pierre, quelques-uns des us et coutumes du moyen âge.

Les mots lier et délier, *Kysourouley thignabout*, sont employés par les Canaques de l'île des pins dans le même sens que nos aïeux.

Les sorts jetés, les envoûtements au cimetière, sont comme on les a vus en France au temps d'Urbain Grandier.

La victime de l'envoûtement est mangée, c'est-à-dire dépérit jusqu'à sa mort prochaine.

Le grand chef, au sommet de sa case, pareille à une ruche, porte l'oiseau et la main de justice.

Voici une des légendes de l'or : ici naguère encore on faisait avec mystère les colliers de poil de roussettes, au fond des bois, et on *récoltait* avec des cérémonies étranges les coquillages qui étaient également la monnaie précieuse équivalant à l'or des blancs.

C'était beaucoup d'ignames avant l'arrivés des blancs.

Le théama Nétho, le tonnerre, est vieux, il veut être riche, très-riche.

Il lui faut des cordons de poil de roussette dans sa case, il lui en faut beaucoup pour les garder sans y toucher, il lui en faut (nombarou) qu'on ne puisse plus compter, pour les cacher, afin que lui seul sache où ils sont — il lui en faut aussi pour faire des échanges, et il est habitué

à être obéi. Le théama parle à Monie Kouendi (grand vent) le takata, car c'est le takata qui sait trouver les coquillages.

Mais il faut, pour les cérémonies, une belle némo que la tribu ne revoit jamais.

Le takata va trouver la jeune Koupé (la vierge), fille d'Adaley le scorpion, il dit à l'enfant : *mangue moamo* (viens le soleil se couche.)

Koupé a peur, elle sait que c'est le jour où l'on conduit vers le Ti-ondoué (la rivière des morts), la jeune fille sacrifiée aux esprits qui gardent la monnaie précieuse.

La nuit est noire, le vent souffle, il fait froid, le takata ôte à Koupé sa ceinture de franges, il lui donne un jupon de feuilles de bananier qui lui fait peur ; c'est sur cette jupe qu'on trouve, au bord du Ti-ondoué la monnaie d'or, quand la jeune fille sacrifiée a disparu.

Elles s'en vont les sacrifiées dans la grande plaine, ou dans la terre noire, ou sur le pic des morts avec les esprits. Non, plus elles ne verront rien, car le vent souffle et disperse les esprits.

Koupé regarde son père, elle a des larmes dans les yeux, Adaley détourne la tête et s'en va.

Koupé pense à Nama (le bananier) son fiancé, mais Nama est à la guerre avec le fils du théama.

Le takata repète encore ; mangué moamo ! Alors Koupé voyant sa dernière lune venue, suit le takata, espérant rencontrer Nama sur le chemin ; la guerre est finie, et puis on espère toujours.

Il y a loin jusqu'au Ti-ondoué, nulle autre route ne va de ce côté ; les esprits attendent Koupé et Nama n'est pas revenu.

L'enfant marche sans oser parler ; le

sorcier la chasse devant lui, inquiète comme un notou (pigeon) qu'on poursuit.

La lune se lève comme ils sortent de la case, une lune large qui laisse voir la même chose que le jour, avec l'ombre des rives dans la mer, une belle ombre comme des franges.

Longtemps ils marchent, enfin la lune se cache, et dans la nuit plus sombre Koupé aperçoit une blancheur, elle croit voir le jour.

Non, c'est l'eau pâle du Ṭi-ondoué.

A la rivière des morts, nul, le takata lui-même, ne va sans péril ; et toujours lui seul en revient.

Koupé crie, elle résiste comme la bête qu'on veut tuer, mais les esprits l'environnent, le takata la pousse dans le courant.

L'eau monte toute noire, les esprits

enlacent l'enfant plus fort que les plus solides liens, mais l'esprit de sa mère n'est pas là, sa mère la défendrait.

Le vent se lève et couvre les cris de la victime. . . . . .

Le matin, appelée par le takata, la tribu vint voir l'indidio (monnaie d'or), dont les esprits ont couvert la jupe de feuilles de bananier.

Le théama eût sans nombre de la monnaie à cacher, et beaucoup aussi pour garder dans sa case ; il en donna des poignées à Adaley pour le consoler.

Il n'y a pas à révoquer en doute le type étrange du takata, médecin sorcier, magnétiseur, c'est une sorte de Cagliostro curieux à étudier avant qu'il ne disparaisse.

Un des plus remarquables est certainement celui qui a péri près d'Ataï et qui joignait, à son titre de takata et à une

sorte d'emploi de bouffon près du grand chef Ataï, le rôle plus grand de barde, chantant pendant le combat les braves et les aieux. On le nommait Andia, il était nain et difforme, ses jambes étaient cagneuses, sa tête énorme, il avait le teint plutôt olivâtre que noir et les cheveux lisses.

C'est de notre temps même qu'Andia a vécu et qu'il est mort en combattant, ne cessant pas de chanter à voix haute devant la mort, et les noirs et les blancs ont dit de lui des choses où se trouve une étude.

On ne savait à quelle race il appartenait.

Une fois il avait (d'après une tradition de ses pères) essayé une sorte de cornemuse avec *une peau de traître.* — Où étaient-ils ses pères ? — Une autre fois il avait tordu les entrailles sèches d'un chat

sauvage pour en faire les cordes d'un luth dont lui seul savait se servir.

Inventait-il ? — se souvenait-il ? reste-t-il des types isolés d'une race aux cheveux plats, aux yeux bleus, car Andia avait les yeux d'un bleu phosphorescent.

Deux autres chefs s'étaient unis à Ataï dans la révolte, Naïna et Areki, mais leur autorité sur les Canaques n'égalait pas celle d'Ataï.

La tête d'Ataï fut mise à prix, comme d'après la tradition un chef ne peut être frappé que par un chef ou par procuration, Noudo chef vendu aux blancs, donna au Canaque Segou le pouvoir de frapper Ataï et le traître se mit en chasse.

Ataï gagnait Amboa quand son campement fut surpris à mille mètres des cases *neigres* par les colonnes des blancs.

Segou aperçut Ataï debout, nu, sa tête

blanche comme la neige, car il était vieux, portait en couronne sa fronde roulée, il tenait de la main droite un sabre de gendarmerie, de la gauche un tomakow.

Les trois fils d'Ataï combattaient autour de lui, l'un d'eux fut tué à ses pieds, les deux autres faits prisonniers ; le barde Andia chantait à voix haute en combattant, une sagaie lui servant de lance s'allongeait au bout de ses longs bras de poulpe.

Segou s'avançait, Ataï l'aperçut : Ah ! te voilà ! cria-t-il.

Segou continuait à l'approcher, Ataï se dressa menaçant, le foudroyant de son regard.

Le traitre alors lance la sagaie qui traverse le bras droit d'Ataï, le vieux chef lève sa main gauche pour se servir du tomakow ; mais ses fils étaient tombés au-

tour de lui, l'un mort, les deux autres blessés — Andia s'élance criant *tango, tango* (mort au maudit), il tombe à son tour.

Alors Segou s'approche d'Ataï, lui assène un coup de hache sur la tête, un autre au côté droit ; Ataï tombe comme un arbre qu'on abat, il porte encore la main à sa tête à demi séparée du tronc.

Le cri de mort fut poussé par les Canaques de Canala en voyant tomber leur chef, telle est la coutume des tribus.

Ce cri se prolongea comme un gémissement jusqu'aux montagnes rouges.

La tête d'Ataï fut envoyée à Paris.

Naïma s'échappa avec les restes de sa tribu et de celle d'Ataï, il fut tué dans la forêt d'Amboa.

Areki se retira dans les cavernes et ne se rendit que les vivres étant épuisés, les cocos et les racines dévorés tout autour

des cavernes, ses hommes mourant de faim ; il fut envoyé à l'île des Pins.

A la fête de Nouméa, le quatorze juillet suivant, les tribus s'étant soumises firent le *pilou pilou* dans un champ près de la ville. Ceux qui restaïent des tribus dispersées allumèrent leur foyer comme les autres, puis l'éteignirent avec leur pieds et restèrent à la même place pendant toute la nuit, écoutant en silence et avec tristesse les chants des autres tribus.

Ils furent ainsi debout depuis le lever de la lune jusqu'au matin.

Comme les nouvelles hébrides, la Calédonie doit avoir eu ses cratères.

C'est une poussée volcanique qui a fait au bord de la mer, sous la forêt ouest, une représentation naturelle des champs de Carnac, entre la mer profonde et les hauteurs boisées que domine le mât

des signaux, tout chargé d'hirondelles.

Le soir, au soleil couchant quand l'horizon est rouge et les flots vermeils, les menhirs s'éclairent de lueurs étranges, puis tout à coup le soleil disparaît, l'île Nou sombre se reflète en noir dans la mer, les mornes se frangent d'ombre.

Les étoiles brillent, énormes, et le grand clair de lune, dont la lumière électrique vous donne une pâle idée, dessine, les estompant et les fouillant en même temps, les masses des rochers et les découpures noires des arbres.

Musique et danse Canaque.

Dans les rondes du pilou pilou, les hommes tournent à part des femmes, quelquefois en sens contraire, le mouvement finit par être tellement rapide que les danseurs passent à travers la flamme sans en être atteint.

Autrefois, disent les vieillards, après des temps où on ne se mangeait pas, il vint des temps que les grands pères de leurs grands pères n'ont pas vus, dans ceux-là il y eut des guerres, des famines, des fêtes où quand les chants et les danses avaient duré une partie de la nuit, l'un des dan-

seurs disparaissait; il était *bu* par la foule, quelquefois plusieurs.

Aujourd'hui le pilou pilou se termine par une joie frénétique et l'abattement de la fatigue.

On dort le lendemain.

Une des danses historiques, et ils en ont de belles, est celle-ci.

Une file de danseurs arrive, hommes et femmes, comme s'ils reconnaissaient le terrain et en prenaient possession ; puis ils se murmurent, avec leurs quarts de tons si doux parfois, les plus douces églogues, ils simulent la danse de pêche, la danse des récoltes, la danse des noces, la danse de la mort.

C'est la tribu vivant au soleil et mourant à l'ombre, puis viennent d'autres encore, des étrangers, *poupouale*, ils chassent et dispersent la tribu.

Il n'y a plus après eux qu'un chant

triste et monotone comme les plaintes du vent. L'*orchestre* qui l'accompagne avec des branches de palmiers grattées doucement s'harmonise bien avec ces plaintes du pauvre sauvage.

Puis il se fait un silence, tous se déploient sur une même ligne, avancent du côté du nord la main droite comme pour menacer ou maudire; en criant : *Match! match.* (mort! mort!)

La musique canaque avec ses quarts de tons ressemble au vent, aux bruits de bois, aux flots, souvent elle est douce, quelquefois rauque, parfois on dirait des gouttes d'eau tombant sur les feuilles.

Des bambous frappés en cadence, une flûte de roseau, les branches de palmiers grattées, une feuille qu'ils s'appliquent sur la bouche, tels sont leurs instruments.

Souvent encore ils accompagnent, en

sifflant ou en soutenant la voix sur une seule note, tandis que l'air est chanté ; ces sons filés produisent un effet étrange.

Un soir au bord de la mer un de ces chœurs nous frappa par sa grandeur, peut être empruntait-il de l'heure et du site une partie de sa beauté, mais la plus puissante harmonie de la sauvage Calédonie, celle qui convient le mieux à ses montagnes arides montrant dans leurs entrailles crevassées la terre rouge de l'or, ce sont les cyclones.

Les cyclones, frappant leurs ailes sur la mer qui leur répond du fond de ses abîmes, et dont un jour les forces, portées au loin par l'électricité, aplaniront des montagnes, creuseront d'autres mers et jetteront des ponts par delà les îles lointaines, suivant les besoins de l'homme.

L'avenir est à la science qu'elle fasse sa route.

Le rat et le poulpe.

Le conte du rat et du poulpe est remarquable parmi ceux que Charles Malato recueillit sur la grande terre.

« Un rat, un goëland et une poule sultane vivaient ensemble ; en camarades, et s'étaient associés pour chercher leur nourriture. Or, il advint, une fois, que les vivres manquant, les deux oiseaux et le rongeur tinrent conseil. Allons pêcher, dit le goëland, allons aux récifs, la mer sera bientôt basse et nous prendrons beaucoup de poissons. Tu as raison, dit la

poule sultane. Ah ! soupire le rat, cela vous est bien facile, à vous qui avez des ailes, mais moi pauvre et chétif quadrupède, comment ferai-je pour vous suivre? Construisons un radeau, dit la poule sultane et tu viendras avec nous. C'est cela s'écrièrent les deux autres.

« Ils se mirent à l'œuvre. Le rat rongeait coupait et creusait des cannes à sucre, les oiseaux en disposaient les morceaux en forme de pirogue ; la coque, le mât, la voile, le gouvernail, tout était en canne à sucre. L'ouvrage fut bientôt terminé, la poule sultane et le goëland mirent l'embarcation à flot, le rat y sauta joyeusement et partit escorté de ses deux alliés.

« Arrivés au grand récif qui était à sec en ce moment, le goëland et la poule sultane dirent au rat: Reste-là, nous allons pêcher et nous reviendrons tout à l'heure avec nos provisions. Puis ils partirent à

tire d'aile et disparurent bientôt à l'horizon.

« Le temps se passait et les deux oiseaux ne revenaient point. Pressé par la faim, le rat se mit à dévorer la voile, puis le mat, puis, las d'attendre toujours en vain, le gouvernail, et finalement l'embarcation. Il venait à peine de ronger le dernier morceau que les deux oiseaux parurent tenant dans leur bec les poissons qu'ils avaient attrapés : Eh bien ! cria la poule sultane, nous avons fait bonne pêche, mais où est ta pirogue ? Hélas ! répondit le rat, je vous ai attendus longtemps, vous ne reveniez pas, j'avais faim, je l'ai mangée. Comment s'écria le goëland avec colère, nous travaillons à te construire une embarcation et tu la manges, c'est le prix de notre travail ! Eh bien, puisque tu es ici, restes-y. En achevant ces mots les deux oiseaux par-

tirent, laissant le rat se désoler, crier et pleurer. Déjà, la marée commençait à remonter. Je suis perdu, se disait le rat. Avisant un caillou qui était encore à sec, il y sauta au moment où la mer commençait à gagner sa place. Hélas ! murmurait-il, tout à l'heure, l'eau m'atteindra ici, et il faudra bien que je meure. Comme il était en train de se lamenter, passa un poulpe qui l'aperçut. Que fais-tu là petit, lui demanda-t-il :

« J'attends la mort, répondit tristement le rat, le goëland et la poule sultane m'ont abandonné, et il lui raconta son histoire.

« Ah ! ah ! dit le poulpe qui était une bonne créature, te voilà dans une vilaine situation, mais je vais t'en tirer. Saute sur mon dos je ne vais pas très-vite, mais je te conduirai quand même à terre. Le rat tout joyeux sauta sur la tête de l'ani-

mal complaisant. Celui-ci, en effet, ne nageait pas bien rapidement, pourtant on s'approchait peu à peu de la terre et enfin, on n'en fut plus qu'à une courte distance.

« Le rat échappé à la mort, ne se sentait plus d'aise. Il riait et dansait comme un fou, et, sans respect pour son sauveur il urina sur la tête du poulpe. Que fais-tu donc là, petit? dit l'animal des mers qui sentait l'autre se trémousser sur son dos. Ce n'est rien, répondit le rat, c'est la vue de la terre qui me réjouit. Puis, comme on n'était plus qu'à quelques brasses du rivage, le rat rempli d'allégresse, souilla de ses ordures la tête de son bienfaiteur en s'élançant soudain à terre. Et maintenant, regarde-toi, cria-t-il au poulpe en se pâmant de rire.

« Le poulpe aperçut alors ce que l'ingrat lui avait laissé pour prix de son ser-

vice. Furieux, il voulut se précipiter pour poursuivre le rongeur, mais les rochers lui déchirèrent ses longs bras et tout meurtri de ses efforts, il dut regagner le fond des mers. »

CHARLES MALATO.

Comment le Tokata Bohendiou fit la pluie au lieu du beau temps.

Nouméa, juin 1884.

Le takata est médecin, magnétiseur, astrologue, et même un peu astronome ; c'est lui qui, comme Matthieu Lansberg, annonce la pluie et le beau temps. Mais ce qui n'arrivait pas à Mathieu Lansberg, un takata fut parfois responsable de ses prédictions. Tous ne furent pas aussi heureux que Bohendiou.

Il était renommé pour ses nombreuses et véridiques prophéties (toujours réalisées) ; tant de fois il avait examiné le ciel

la veille et le jour des cyclones, qu'il en connaissait tous les signes.

Tant de fois il avait cueilli le *mirarou* (herbe de guerre), au clair de lune, qu'il ne cherchait pas dans la forêt, tombant tout droit sur l'herbe de guerre, bouclée comme la chevelure des guerriers.

Tant de fois il avait chanté pendant le combat, tandis que les sagaies volent plein l'air, sans être atteint, qu'on l'avait surnommé Bohendiou (le rocher). Personne du reste ne se souvenait de son âge tant il était vieux.

Quand le takata Bohendiou s'en allait la nuit, par la forêt couper *l'Adouèque* (rameau des esprits) pour faire l'eau qui guérit; il paraissait grand comme les grands arbres, le rameau spectral à la main.

Un soir les tribus attendaient l'annonce du temps pour le lendemain, afin

de surprendre, par le soleil, à leur sommeil du milieu du jour, des guerriers de Sifou venus en expédition.

Le takata Bohendiou demeura muet. Le lendemain, les guerriers de Sifou campaient encore dans les bois; les tribus étaient inquiètes, mais comme la pluie survint, on comprit pourquoi le takata n'avait rien annoncé, les tayos n'aiment pas les paroles inutiles.

Surprenez donc pendant leur sommeil des hommes que la pluie fouette et tient debout!

Trois jours se passèrent sans que le takata sortît de sa case, les tribus attendaient toujours; et toujours à midi le nuage qui crevait sur la terre leur répondait.

Le quatrième jour, au soir, Bohendiou sortit de sa case et dit: le soleil brillera demain! puis il rentra et s'endormit. Les

tribus préparèrent les casse-tête, les sagaies, les haches ; les femmes rangèrent les pierres de frondes dans les filets pour les fuyards qui échapperaient au massacre.

L'horizon se frangeait de noir et des nuages rouges y voguaient sur le noir.

La nuit, plus un souffle d'air, les branches des cocotiers ne remuaient plus, une petite lueur errait sur les niaoulis.

Le lendemain était un cyclone.

Le takata dormait dans sa case où nul n'osait entrer, de peur d'y rencontrer des esprits.

Les tribus qui ont leurs cases dans les vallées abritées ne souffrirent pas beaucoup. Mais on ne sut jamais ce qu'étaient devenus les guerriers de Sifou campés dans les bois ; leurs pirogues s'en allèrent au loin, plusieurs furent poussées jusqu'à leur île par la violence du vent, et

on croyait qu'ils y revenaient chargés de butin, mais il n'y avait personne sur les barques.

Quand Bohendiou sortit de sa case, il se frottait les yeux tant il avait dormi.

A peine si on osait lui parler, se rappelant qu'il avait promis un beau soleil. Mais lui, commença disant, que le soleil des tribus s'était levé, puisque leurs ennemis étaient détruits.

Depuis ce jour on crut plus que jamais aux prédictions du takata, car il s'était moins trompé que jamais ; on lui offrit en présent douze colliers de poil de roussettes avec d'autres dons précieux.

Bohendiou si longtemps avait dormi, parce qu'il avait pris une forte d'infusion de fleurs du niaouli.

Dans ce sommeil là, d'abord on voit les choses et les événements qui s'en vont, qui s'en vont, loin, en file pareille à un

ruban qui se déroule sans commencement ni fin ; on rêve longtemps des choses dont on se souvient au réveil, mais qui s'effacent après pour ne plus revenir, mais on voudrait toujours dormir une fois qu'on en a bu.

Qui sait si dans les songes que donne la fleur du niaouli, le pauvre canaque ne voit pas la terre à l'époque lointaine où la science y brillera, où l'humanité sera forte et grande, là comme ailleurs.

Notre Europe aura-t-elle sombré, et un continent nouveau sera-t-il rattaché par les coraux entre les milliers d'îles et d'atols semés dans le grand océan.

Quels hommes monteront les navires de l'air, les navires sous-marins et les flottes munies de parachûtes et d'appareils qui rendront les naufrages impossibles ?

Quelles mains, à l'aide de l'électricité, se serviront, comme on se sert d'un outil

qu'on emporte, de la force des cyclones, des torrents, des ondes, de l'air, du son, de toutes les forces répandues dans la nature ?

Qui se promènera dans les grandes plaines, maintenant incultes et pierreuses? sur les montagnes aujourd'hui arides, et qui seront alors verdoyantes de forêts plantées dans la pierre pulvérisée, remuée profondément avec la terre végétale.

Quels hommes seront là quand la science saura purifier l'air des germes infects, quand on les détruira dans les végétaux comme dans tout animal, par la vaccine, la sève étant du sang.

Moi aussi, ô mes amis, j'aime la fleur du niaouli, moi aussi je rêve longtemps en aspirant son parfum.

Aptitudes des Canaques. Fragments des notes du cours Canaque du dimanche.

Nouméa, juin 1880.

Après avoir beaucoup discuté sur les canaques, on est obligé d'en revenir à la première impression, ils ont les qualités et les vices de l'enfance.

Pas plus chez eux que chez nul animal calédonien, le venin n'existe, leur cruauté est inconsciente comme celle de l'enfance, parfois le résultat d'un sentiment violent de vengeance ou de colère.

Aimant l'inconnu, pris par la grande poésie qui s'en dégage, on peut les ins-

truire en leur présentant l'étude sous un aspect vivant.

Ainsi dans le *diahot* d'en haut (le fleuve d'en haut, voie lactée) ils ont reconnu d'instinct un courant d'astres, et si on leur explique que leur expression est juste, ils s'étonnent un peu d'être si bien tombés, et saisissent très-bien que notre soleil roule avec les autres dans ces courants de soleils.

De ces globes à la goutte d'eau où s'agitent des insectes invisibles à l'œil nu, ils saisiront avec enthousiasme la comparaison, ni l'invisible immense, ni l'invisible infiniment petit ne les étonne, et si avec un chaume d'herbe brûlée, vous parvenez à avoir une petite lentille dans laquelle ils verront un peu les animalcules, alors l'enthousiasme sera à son comble, ils questionneront pendant une heure, et s'ils n'ont pas compris de suite, ils vous

diront des semaines, des mois, des années après (ayant longuement réfléchi), tu sais je comprends ce que tu as dis l'autre jour.

Pourvu que le nombre soit très-petit, ils comprennent les questions de calcul, si on pouvait s'occuper d'eux longtemps, il faudrait leur commencer les mathématiques par l'algèbre.

Les canaques ont l'oreille très.délicate, puisque leurs airs procèdent par quarts de tons ; la difficulté qu'ils éprouvent en commençant à chanter comme nous, par tons et demi tons, n'est pas plus grande que celle que nous éprouvons à prendre avec eux le quart de ton.

On est tout étonné, au bout de quelque temps, d'entendre des voix pleines et sonores sortir de ces gosiers qui ne donnent d'abord que des sons grêles et difficiles.

Leur adresse est extrême, après avoir bien regardé le modèle du tableau, (estompé avec le doigt, de manière à ce que le dessin à la craie blanche forme relief sur la planche noire), ils sculptent fort bien une copie assez juste en relief sur une planchette de bois ; aussi facilement qu'ils ont tracé le trait sur une ardoise.

Pas plus que les enfants, ils ne sont effrayés d'avance par les difficultés d'une science ou d'un art, c'est un grand élément de succès.

La lecture réussit au tableau, sur le mur à l'aide d'un alphabet, où la baguette prend tantôt une lettre, tantôt l'autre pour en former des syllabes et les mots des idiomes des tribus ou du bichelamar, le chant réussit de même, avec une portée sur le mur, où la baguette à boule noire forme des notes volantes,

ces méthodes ne peuvent être employées que pour les commencements.

Une fois qu'ils ont compris, beaucoup se passionnent pour le livre ou le feuillet de musique.

Quelquefois on est soi-même enthousiasmé de leurs progrès, mais alors, tandis qu'on les voit déjà sortis de leur ignorance, ils vous rappellent au sentiment de la réalité, par quelque puérilité agrémentée d'un mot bichelamar implanté par quelque mousse dans le langage de la côte ; on n'est pas désenchanté pour cela, est-ce que les enfants ne deviennent pas des hommes ? il en est de même des peuples.

Ainsi, l'un d'eux, à qui je parlais de plantations de graines d'Afrique, noyaux de dattes et qu'on m'avait promis de m'envoyer, entra tout à fait dans l'idée de propager ces végétaux utiles, et comme je

lui en témoignais une certaine satisfaction, il répondit en riant à pleine bouche *ça épatera les tayos blancs*.

Peut-être, froissés par le mépris des Européens, ne savent-ils pas mieux exprimer le besoin de montrer aux blancs qu'eux aussi sont des hommes, et puis l'émulation chez les enfants n'a-t-elle pas un but le plus souvent aussi puéril. (Ne prenez pas en mal cette comparaison, la nécessité en est tout aussi grande peut-être). Si comme on tient de tout chez les épiciers des colonies, et même de nos villages de France, on essayait dans les tribus une vaste école où serait enseigné tout, (c'est à dire le peu que nous savons) depuis les sciences et les arts, jusqu'aux métiers qui en dérivent, qui sait, en leur enseignant simplement, jusqu'où iraient ces peuplades ? le saut de l'âge de pierre à nous, serait curieux à étudier ; bien des

professeurs seraient heureux de s'en rendre compte.

Plus tard, quand les tribus seront éteintes ou mélangées, on regrettera peut-être de n'avoir pas pris sur le vif ces notions du passé ; mais le saut ne sera-t-il pas plus grand entre ce que nous savons et ce que sauront nos neveux ? il faut bien l'espérer.

Nous parlions tout à l'heure de l'adresse des canaques, en voici un exemple : M. Borello, médecin de la presqu'île Ducos, a vu une de leurs opérations chirurgicales (celle de la cataracte), faite *avec un bout de verre*, et parfaitement faite.

On pourrait citer d'autres exemples, celui-là est frappant.

Nouméa, 28 juin 1880.

Louise Michel.

UN COIN DE LA GRANDE TERRE, EN FACE DE LA BAIE DE TENDU.

Fragments de Vocabulaires.
Mots répandus dans les tribus.

I

Salutation Canaque.

Anda iem pî *Anda diemuna pié* *Anda dio poura*	Dis donc, où vas-tu?
Hôla, hem,	Adieu, au revoir.
Hô, hô, hô,	Adieu, (comme bonne chance, avec une nuance de tristesse, d'incertitude.)
Tayo,	Ami.
Pê,	Fais, dis, est, — sorte d'auxiliaire.
Tarou,	vite.
Pê tarou,	Dépêche-toi, fais vite.
Ièn?	Où?

Tâ,	Comment.
Ien pe,	Où vas-tu.
Iè pê,	Où est, voici.
Tamé,	Viens.
Piala,	Viens près, approche.
mamé,	Donne.
Boîma,	Je t'en prie.
Maïa,	Attends.
Koilo, Louck,	Regarde.
Dialep,	Va-t'en.
Moômed,	Demain matin.
Inou,	Il fait chaud.
Chouna,	Comme cela.
Kop,	Beau, bon.
Lélé,	Bon, beau.
Kâ kop,	Très beau, très bon.
Lèjo,	Beau.
Djo,	Beau.
Delaën,	Que c'est beau, que c'est blanc.
Hi — chéré,	Fi donc — dégoût très fort.
Ah ouoh ! ah ouah,	Doute, tristesse.
Sâ.	Ici.

mouy mouy,	Se reposer.
Caï caï,	Manger.
Caoû lem.	Dormir.
Modjio,	Travailler.
Kondoue,	Boire.
Phinà,	Se promener.
Théo,	Tonnerre.
Théama,	Chef, seigneur.
Théin,	Fils de chef.
Cabo,	Fille de chef, (peu répandu.)
Piquinini,	Enfant.
Canibé,	Enfant (moins répandu.)
Hach,	Homme.
Nemo,	(rien) Femme.
Thébo,	(rien) Femme.
Popinée,	(objet utile) Femme.
Poû,	Case.
Poupouale.	Étranger.
Iep,	Feu.
Konra,	Sang.
Hijâ,	Bras.
Moû,	Ciel.
Kola — koûl,	Pluié.

Oué.	Grande eau, la mer.
Koueh,	Brousse.
Kouleh,	Sauterelle.
Koula,	Crevette.
Nani,	Chèvre.
Nanine,	Chèvre.
Pouën,	Tortue.
Poussy,	Chat.
Takytô,	Pastèque.
Kouka,	Pastèque.
Toutout,	Le clairon des blancs.
Thyâ,	Pommes.
Câe,	Citrouille, (depuis l'occupation)
Nou,	Coco.
Samou,	Banane.
Bouiek,	Rounette.
pouin bouiek,	Poil de rounette.
Curava,	Pirogue.
Garaba,	Pirogue.
Tbin — carabousse,	Prison (depuis l'occupation.)
Manigat,	Soleil.
Moi nouh,	Lune.

Piouh,	Étoile.
Payoute,	Terre que mangent les indigènes.
Toul — macao,	Bœuf, (depuis l'occupation.)
Key,	Clef, objet et mot nouveau de l'anglais.
Togny — toky,	(Le fil de fer, le fil du télégraphe des blancs.)
Poylei,	Chemise, tunique, (mot nouveau.)
Méâ,	Rouge.
Faraoua,	Pain, (depuis l'occupation
Couka,	Cuisinier.
Koé,	Non.
Héloû,	Oui.
Tabou,	Défendu, sacré.
Takata,	Sorcier, médecin, magnétiseur.
Maté,	Malade.
Maté, maté,	Mort.

II

Dialecte des tribus répandues sur la grande terre, de la plaine des grands lacs à la baie de Canala tribus de This, Ouroué, Dotio, Neheli.

Moi,	*Garou, gou.*
Toi,	*Gué, gé.*
Nous deux,	*Menva.*
Toi, ou vous,	*Parlant au chef Oumé.*
Conduire, (un)	*Menkunden.*
Conduire, (nous deux)	*Menou.*
Avoir,	*Kitara.*
Vouloir,	*Nahorii.*
Aujourd'hui,	*Némoâ.*
Hier,	*Ammo.*
Avant hier,	*Mi kourou.*
Demain,	*Occé.*
Après demain,	*Mi harou.*

4me jour,	*Néché.*
5me jour,	*Néfoué.*
6me jour,	*Neneuneu.*
Quand,	*Ani.*
Ou,	*Où.*
Quoi	*Yâ.*
Le matin,	*Nahoâ.*
Le soir,	*Tombaré ou nechendé.*
Le milieu du jour,	*Mécamia.*
Vite,	*Mané.*
Doucement,	*Pépambou.*
Oui,	*Eeu.*
Non,	*Sié.*
Pure,	*Kiti.*
Malpropre, sale,	*Nicha.*
Noir,	*Takaamase.*
Blanc,	*Euneu.*
Métis,	*Kouene kchaa.*
Homme et jeune homme,	*Oneou.*
Femme-némo,	*Popinée, peû.*
Jeune fille peu-néou,	*Koupé,*
Père,	*Apâ.*
Mère,	*Yâ.*

Sœur,	*Moundouena, chénéré.*
Frère,	*Choarena, doumi, daoumi.*
Grand père,	*Mouiendo.*
Petit-fils,	*Coundo.*
Vent,	*Kouendé.*
Grand vent,	*Mouïek kouendé.*
Fleuve, grand cours d'eau,	*Diahot.*
Rivière,	*Nekoué.*
Eau,	*Koue.*
Mer,	*Koueta.*
Eau douce,	*Koueniorou.*
Eau salée,	*Kouéta.*
Nuage,	*Kô.*
Pluie,	*Kougé.*
Marée montante,	*Koué.*
Marée descendante,	*Chôo.*
Inondation,	*Dé.*
Tonnerre,	*Néto.*
Le ciel,	*Nechea.*
La terre,	*Gumarra co meudo.*
Montagne,	*Bagna ou Bakoua.*
Coquillage,	*Erékia.*
Pierre,	*Schangge.*

Les Étoiles,	*Choueiné.*
Lune,	*Amboniai.*
Soleil,	*Caméa.*
Poisson,	*Nô.*
Requin,	*Neu.*
Crabe,	*Uboé.*
Poule,	*Dôo.*
Tortue,	*Pouen.*
Pigeon,	*Mono ou notou.*
Chat,	*Mé.*
Chien,	*Taki.*
Igname,	*Nou-kou.*
Banane,	*Poé banana,*
Taro,	*Moni di.*
Coco,	*Nou.*
Canne à sucre,	*Dé.*
Bois,	*Koa.*
Arbre,	*Kouan.*
Herbe,	*Kouele.*
Citronelle,	*Choua-boua.*
Bois de rose,	*Peuhaou.*
Bois de fer,	*Embonia.*
Pipe,	*Poapi,*
Fumée,	*Guioue,*

Sagaie,	*Djo.*
Casse-tête,	*Djïa.*
Fusil,	*Kouga.*
Couteau,	*Nafe,*
Hameau,	*Chichi.*
Peigne,	*Tchiou.*
Tapa,	*Ieu.*
Chemise, blouse, robe,	*Tetnoté,* (*depuis l'occupation.*)
Porte,	*Kookoua.*
Case,	*Moa.*
Fenêtre,	*Koaïou.*
Village,	*Koua.*
Linge,	*Koou.*
Corde,	*Koundou.*
Marmite,	*Keute*
Bon,	*Lele-korou.*
Mauvais,	*Lécha.*
Malade,	*Paï ou maté.*
Menteur,	*Fé.*
Se promener,	*Meneefendo.*
Manger,	*Rida ou caïcaï.*
Dire,	*Ché.*
Chercher,	*Pepelé.*

Vendre,	*Okouerie.*
Acheter,	*Neuna jeudi.*
Se reposer,	*Madeu.*
Pleurer,	*Teï.*
Tousser,	*Chego.*
Travailler,	*Kouà.*
Courir,	*Pocouno.*
Attendre,	*Tandeuou.*
Prendre,	*Pe.*
Laisser,	*Ounna.*
Siffler,	*Koua.*
Chanter,	*Ko.*
Donner,	*Koumé.*
Dormir,	*Mentiche,*
S'asseoir,	*Tchoué.*
Laver,	*Chopo.*
Ouvrir,	*Tioun.*
Danse,	*Pilou.*
Une année.	*Une igname.*
Danse de guerre,	*Pilou war.*
Pirogue,	*Carava caraba.*
Pirogue double,	*Pouenou.*
Pirogue simple,	*Corba.*

Balade.

Ciel,	*Dat.*
Soleil,	*Mainga.*
Lune,	*Moinouck.*
Étoile,	*Piouck.*
Terre,	*Dilit.*
Mer,	*Déné.*
Vent,	*Ouriou.*
Tempête,	*Apia ouriou.*
Plante,	*Iégaïouk.*
Fleur,	*Mouth.*
Arbre,	*Tchick.*
Branche,	*Entchick.*
Fruit,	*Poinick.*
Bananier,	*Tien samoa.*
Banane,	*Samou.*

Cocotier,	*Nou.*
Coco,	*Nou.*
Taro,	*Taro.*
Igname,	*Oubich.*
Culture,	*Saoult.*
Homme,	*Alch.*
Femme,	*Tamoi.*
Enfant,	*Aloù.*
Guerre,	*Puth.*
Combat,	*Andia.*
Tuer,	*Angué.*
Manger,	*Caï-caï.*
Boire,	*Ondoû.*
Dormir,	*Ind'oulée.*
Feu,	*Naâ.*
Fumée,	*Poien.*
Sagaie,	*Do.*
Fronde,	*Oundat.*
Pierre,	*Padü.*
Caillou,	*Ondep.*
Rocher,	*Andiouck.*
Ruisseau,	*Poin ouë.*
Case,	*Moin.*
Hache,	*Ghi.*

Serpentine,	*Ghi.*
Mort,	*Math, ou mat maté.*
Mourir,	*Pouimath.*
Pirogue,	*Carava caraba.*
Monnaie calédonienne,	*Enghi enjü.*
Monnaie des blancs,	*Monnaie-mony.*

IV

Honaïlou.

Ciel,	*Boindiou.*
Soleil,	*Caré-néga.*
Lune,	*Faraoui.*
Étoile,	*Igniau.*
Terre,	*Néva.*
Mer,	*Baraïonié.*
Vent,	*Kajir.*
Tempête,	*Nakoua, nékouen.*
Plante,	*Kin.*
Branche,	*Koui-kin.*
Fruit,	*Poinkin.*
Bananier,	*Serou.*
Cocotier,	*Nou.*

Taro,	*Moi.*
Igname,	*Maâ.*
Culture,	*Mara.*
Homme,	*Komo.*
Femme,	*Coué-némo, popinée.*
Enfant,	*Ozari (piquinini).*
Guerre,	*Pâa.*
Combattre,	*Ninaka pâa.*
Tuer,	*Koémi.*
Manger,	*Caïcaï.*
Boire,	*Auro.*
Dormir,	*Kourou.*
Feu,	*Kemorou.*
Fumée,	*Pou.*
Sagaie,	*Dâ.*
Fronde,	*Beaué.*
Pierre,	*Pégou.*
Caillou,	*Boendiou.*
Rocher,	*Boendiou.*
Ruisseau,	*Ain gâ.*
Case,	*Moin.*
Hache,	*Ghi.*
Serpentine,	*Ghi.*
Mort,	*Mé.*

Mourir,	*Na mé.*
Pirogue,	*Carava caraba.*
Monnaie calédonienne.	*Enghi*
Monnaie des blancs.	*Monney*

Pouébo.

Ciel,	*Pou.*
Soleil,	*Mamgat.*
Lune,	*Niouiouk.*
Étoile,	*Piouk.*
Terre,	*Dilit.*
Mer,	*Dénè.*
Vent,	*Dan.*
Tempête,	*Andan.*
Plante,	*Tcheaioue.*
Fleur,	*Moutk.*
Arbre,	*Tchick.*
Branche,	*Enn tchick.*
Fruit,	*Pein tchick.*
Bananier,	*Tien samou.*
Banane,	*Samou.*

Cocotier,	*Nou.*
Coco,	*Nou.*
Tari,	*Tori.*
Igname,	*Ouit.*
Culture,	*Pogat.*
Homme,	*Alck.*
Femme,	*Thévoo.*
Enfant,	*Cambé piquinini.*
Guerre,	*Puath.*
Combattre,	*Egnia.*
Tuer,	*Anghi.*
Manger,	*Où.*
Boire,	*Kindée.*
Dormir,	*Kain ouleé.*
Feu,	*Ieps.*
Fumée,	*Poum.*
Sagaie,	*Da.*
Fronde,	*Onandat.*
Pierre,	*Peit.*
Caillou,	*Oudip.*
Rocher,	*Andiouk.*
Ruisseau,	*Ani-oué.*
Case,	*Moin.*
Hache,	*Ghi.*

Serpentine,	*Ghi.*
Mort,	*Match.*
Mourir,	*An match.*
Pirogue,	*Carava, caraba.*
Monnaie Calédonienne,	*Enghi, enji.*
Monnaie des blancs,	*Monnaie, money.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

VI

Hinguiene.

Ciel,	*Poa.*
Soleil,	*Maingat.*
Lune,	*Poin.*
Étoile,	*Piouk.*
Terre,	*Dilit.*
Mer,	*Dénè.*
Vent,	*Ni.*
Tempête,	*Uï-Dan.*
Plante,	*Tchek aiou.*
Fleur,	*Mouth.*
Arbre,	*Tchik.*
Branche,	*Um-tchick.*
Fruit	*Pointchik.*
Bananier,	*Tien samou.*
Banane,	*Samou.*

Cocotier,	*Chep.*
Coco,	*Chep.*
Taro,	*Io.*
Igname,	*Coue.*
Culture,	*Poga.*
Homme,	*Kaïou.*
Femme,	*No-o-e.*
Enfant,	*Iaouk.*
Guerre,	*Path.*
Combattre,	*Andié.*
Tuer,	*Caï.*
Manger,	*Où.*
Boire,	*Kondouk.*
Dormir,	*Kaïnga.*
Feu,	*Iak.*
Fumée,	*Aï mou.*
Sagaie,	*Dâ.*
Fronde,	*Ouandai.*
Pierre,	*Païck*
Caillou,	*Audip.*
Rocher,	*Beune.*
Ruisseau	*Oin oué.*
Case,	*Gnan.*
Hache,	*Ghi.*

Serpentine,	*Ghi.*
Mort,	*Match.*
Mourir,	*Oin match.*
Pirogue,	*Carava caraba.*
Monnaie Calédonienne,	*Tené.*
Monnaie des blancs,	*Monnaie money.*

VII

Ile des Pins.

Niaouli,	*Yénéde.*
Liane pétrifiée,	*Denjey.*
Liane verte,	*Elouey.*
Noyer de bancoul,	*Rio.*
Noix,	*Vagoum.*
Orange et citron,	*Wia ou kié synime.*
Pin et sapin,	*Adé.*
Ricin,	*Papa aley,*
Bois de santal,	*Kanoum.*
Mimeas,	*Seigou.*
Bois de rose,	*Penhaou.*
Goyavier,	*Kay.*
Bois de gayac,	*Metzo.*
Figuier,	*Woukadey.*

Figue,	*Woutiange.*
Chenopode.	*Woueley.*
Cocotier,	*Nou.*
Coco,	*Waanou.*
Bois de fer,	*Nanoué.*
Bananier	*Nama.*
Banane.	*Woiey, ou Wouey.*
Arbre à pain,	*Wouniumy.*
Pandanus,	*Oneld.*
Boabad,	*Yadem.*
Anacardier,	*Woanoumy.*
Bois,	*Céreilly.*
Bois vert,	*Gouij.*
Feuille,	*Rounahak.*
Bruyère,	*Idara.*
Chou,	*Cabbage.*
Canne à sucre,	*Wouca.*
Coloquinte,	*Wadguiècailleté.*
Fougère,	*Kédée.*
Champignon,	*Mauney.*
Graine,	*Réné reyty.*
Glayeul,	*Nodekoney.*
Taro sauvage,	*Oyaka.*
Herbe,	*Léyô.*

Haricots secs,	*Tzaé (haricots canaques par régimes.)*
Haricots verts,	*Tota.*
Maïs,	*Keïdé.*
Patate,	*Koumala.*
Igname,	*Nou.*
Paille,	*Woikédé.*
Pastèque,	*Wouseum.*
Régime de banane,	*Woé metiy da.*
Résine,	*Nasoodé.*
Anana,	*Anénana.*
Fruit vert,	*Pecaye.*
Tabac,	*Siéra.*
Tomate,	*Woapounne.*
Jonc,	*Kongou.*
Corail,	*Ya dey dey.*
Toile d'écorce de cocotier battue, pour le bonnet des funérailles,	*Gonta.*
Porcelaine,	*Woaneykieu.*
Escargot,	*Woanem.*
Argonaute,	*Neïbeylo.*
Moule,	*Wouymédé.*

Poisson,	*en général, Wouagié.*
Os et arêtes,	*Donnay.*
Requin,	*Iok.*
Raie,	*Cry pepel.*
Baleine,	*Beyreid.*
Tortue,	*Kiévahem.*
Crabe,	*Bou.*
Lézard,	*Bouyau.*
Serpent,	*Yekée.*
Seiche,	*Talayraimey raygné.*
Squelette,	*Otugyou.*
Chenille,	*Meneyau.*
Mille pieds,	*Yaoula.*
Puce,	*Otte.*
Abeille,	*Waakouy.*
Fourmi,	*Keddy.*
Papillon nocturne,	*Woukoung.*
Papillon diurne,	*Weapill emne.*
Punaise,	*Weamy diakoul.*
Sauterelle,	*Doua.*
Oiseau,	*Rya.*
Plumes,	*Dey.*
Plumet,	*Menn.*
Perruche,	*Oeya.*

Pigeon,	*Mekey kied.*
Mouette,	*Monin.*
Martin-pêcheur	*Kotté.*
Canard,	*Kouté.*
Pintade,	*Kotée.*
Coq,	*Tyto.*
Souris aux rats,	*Kellé.*
Roussette,	*Adaïl.*
Poule,	*Tytanay, ou Seyné.*
Petit poulet,	*Bouaté main.*
Gros poulet,	*Woitilla.*
Chat,	*Poussy ou kouly.*
Gros porc,	*Boyka Poika ou poca.*
Petit porc,	*Weyka.*
Grouin,	*Yagnat.*
Ane,	*Myno.*
Chien,	*Pailley.*
Cheval,	*Horse.*

Numérations diverses.

Je crois qu'on reconnaîtra une similitude d'harmonie entre la numération arabe et les numérations canaques qui suivent. Elle existe davantage encore entre les nombres canaques et les noms des lettres en arabes.

1 **Oua, had.**
2 **T'nine.**
3 **Tleta.**
4 **Arba.**
5 **Kamsa.**
6 **S'elta.**
7 **Seba.**
8 **Stémenia.**
9 **Tersaa.**

10 Achra.
11 Hadache.
12 T'Nâche.

D'autres telles que dans les tribus de Chio, Ouroue etc. ont une autre allure ; elles imitent un peu le bruit du rouet.

Peuéba.

1 Tcheit.
2 Crou.
3 Etchin.
4 Epayt.
5 Enim.
6 Enitcheit.
7 Enindou.
8 Enindjen.
9 Enipsaït.
10 Payndo.

Choen bouëne.

1 Tché.
2 Tchelouk.

3 Tchen
4 Poé.
5 Min.
6 Etche.
7 Etchelouk.
8 Epaye.
9 Enun.
10 Paylo.
20 Boin peylo.

Hinguéne.

1 Tchein.
2 Tchelouk.
3 Tchein.
4 Poé.
5 Nini.
6 Etchen.
7 Etchelouk.
8 Enitchen
9 Enipoet.
10 Paindo.

Houailou.

1 Cha a
2 Karou.
3 Kasili.
4 Kafoué.
5 Kanini.
6 Kanijakaïn.
7 Kanikaoué.
8 Kanikasili.
9 Kanikafoué.
10 Barourou.

Kanala.

1 Cha.
2 Barou.
3 Basili.
4 Bafoué.
5 Banini.
6 Baniack.
7 Bani barou.
8 Bani basili.
9 Banifoué.
10 Paim barou.

Ile marée.

1e *série jusqu'à cinq.*

1 Ça.
2 Djéoué.
3 Teni.
4 Ékié.
5 Séda.

2e *série après* 5 *en ajoutant né.*

6 Né ça.
7 Né djevoué.
8 Né teni.
9 Né ékié.
10 Né sédo.

Balade.

1 Ponaït.
2 Poirou.
3 Poikiet.
4 Poin paït.
5 Poin mini.
6 Poin indien.
7 Poin poït.
8 Poinandou.

9 Pointchick.
10 Poroupé.

Belep.

1 Calins.
2 Carou.
3 Caren.
4 Carpas.
5 Camen.
6 Camendis.
7 Canendou.
8 Canendiou.
9 Pouanebas.
10 Pouarouk.

Nota

Nous avons toujours remarqué que les Canaques en nombrant avancent d'abord une main puis l'autre, puis un pied et ensuite l'autre; leurs numérations ont presque toutes un temps d'arrêt, et quelques-

unes un changement entre ces quatre séries.

Celles où recommencent d'autres séries continuent par la même méthode.

Aucune ne va plus loin que celle qui suit :

Thio — Onroué — Néhélé.

1 Doca cha.
2 Barou.
3 Bachi.
4 Kanafoué.
5 Kananeuneu.
6 Kananeuneu doca.
7 Kananeuneu nombarou.
8 Kananeuneu nombachi.
9 Kananeuneu nombafoué.
10 Kananeuneu nombaneuneu.
11 Chamangué.
12 Barou mangué.
13 Bachi mangué.
14 Canafoué.
15 Cananeuneu mangué.
16 Kananeuneu doca mangué.

17 Kananeuneu nombarou mangué.
18 Kauaneuneu bachi mangué.
19 Kananeuneu nombafoué mangué.
20 Kananeuneu nombaneuneu mangué.
40 Kambarau douhamourou.
60 Kambachi déri,
80 Kanafoué déri.
90 Kananeuneu déri.

Après ce chiffre on ne peut plus nombrer.

Chamando (beaucoup) l'incommensurable se rend par (nombarou), c'est-à-dire on ne peut plus nombrer.

Je puis me faire illusion, mais il me semble que ces numérations sont curieuses et qu'au moment où les canaques (comme les tribus australiennes, comme les peaux rouges et bien d'autres vont disparaître, la science devrait s'emparer des vocabulaires, des numérations, saisir sur le vif

les mœurs de l'âge de pierre et qu'on trouverait au fond quelque chose du passé.

On remarquera que dans tous les vocabulaires le mot *hache*, *ghi*, et le mot serpentine sont pareils. C'était donc la pierre par excellence pour les haches.

Les mots *némo théo*, ne le sont-ils pas aussi?

A ceux qui aiment à chercher, je livre ces vocabulaires ; ils y trouveront peut-être quelque chose.

Celui de l'île des Pins contient la liste presque complète des plantes et des animaux calédoniens ; elle n'est pas longue car il y en a peu, tous sans venin.

C'est une bien petite parcelle de terre, mais il est bon quelquefois de prendre le microscope.

Nouméa, juin 1882.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Océan 1
Aux Amis de l'Europe. 3
Echappée de vue. 8
Le Cyclone. 36
Idara (la Bruyère). 46
La légende des Cyclones. 51
Le génie Ondoué. 56
Les jeunes filles d'Owié. 60
Le premier Ouainth (repas) de chair humaine. Plusieurs versions diverses suivant les tribus. 63
La guerre, d'après les Canaques de Nouméa. 71
La maison de la guerre. 81
Les filles du théama de Belep. 86
Le lit des aïeux. 91
Les souffles. 96
Le gardien du cimetière. 98
Le Kouindio (Récif.). 101
Récits nocturnes 105
Coutumes du moyen-âge en Calédonie. . . 110

Musique et danse canaque. 123
Le rat et le poulpe. 126
Aptitudes des Canaques. Fragments des notes du cours Canaque du dimanche. . . . 139

Fragments de Vocabulaires. Mots répandus dans les tribus.

I. — Salutation Canaque. 174
II. — Dialecte des tribus répandues sur la grande terre de la plaine des grands lacs à la baie de Canala. Tribus de Thio, Ouroué, Dotio, Necheli. . . 152
III. — Balade. 158
IV. — Honaïlou. 161
V. — Pouéba. 164
VI. — Hinguiene. 167
VII. — Ile des Pins. 170
Numérations diverses. 175

FIN DE LA TABLE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Imprimerie de DESTENAY, à Saint-Amand, (Cher.)

En vente à la même Librairie

Contes et Légendes, par Louise Michel, avec une préface autographe de H. Rochefort, admis par le conseil municipal pour les écoles de Paris.

Cet ouvrage est illustré de gravures d'après les dessins de l'auteur et accompagné d'un magnifique portrait de Louise Michel.

Prix du volume broché . . . . . 2 *fr.* 50.
» » *cartonné* . . . . . 3 *fr.*
100 *exemplaires de luxe numérotés papier vergé de hollande, couverture satin* . . . . . 10 *fr.*

L'Enfance des Contemporains illustres, par V. Tynaire, avec portraits couv. toile tr. dorées. 2 fr. 75.
Victor Hugo enfant, par le même, adopté par la ville de Paris, et le ministre de l'Instruction publique. Prix, cartonné . . . . . 80 c.
Lamartine enfant, par le même. Prix cart. . 60 c.
Michelet, Raspail. Prix . . . . . 60 c.
Edgard Quinet, Alfred de Musset. Prix, cartonné . . . . . 60 c.

SYLLABAIRE DES FAMILLES

Par Pierre GUERRE

La supériorité de cet ouvrage a été démontrée par deux années d'expérience, ordonnées dans les écoles de Paris, par le ministre de l'Instruction publique.

De nombreuses gravures aident à fixer les sons dans la mémoire des enfants et facilitent le travail du maître.

Prix : livre de l'élève : première livraison. . . 25 *c.*
» » *deuxième livraison.* . . 25 *c.*
» *livre du maître* . . . . . 70 *c.*

Le Paradis trouvé, in-8, 300 pages.

Étude socialiste, dédiée aux francs-maçons, par Prométhée.

Livre étrange, dans lequel les causes des phénomènes cosmiques sont présentées avec un art qui transforme l'œuvre du nouveau Prométhée en une épopée gigantesque. Prix . . . . . 2 fr.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste.

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie DESTENAY.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Louise Michel et les Kanak : amorce d'une réflexion anti-impérialiste

Le dernier volet de notre série est consacré à l'héroïne de la Commune, qui a été l'une des seules parmi les déportés politiques à « La Nouvelle » à prendre le parti des Kanak et à s'intéresser à leur culture. Louise Michel a aussi initié là-bas une réflexion sur le colonialisme et l'impérialisme, en lien avec son engagement féministe et anarchiste. Entretien avec l'historienne américaine Carolyn Eichner.

***Lucie Delaporte*, Mediapart, 23/8/2018**

Série Le projet colonial en Nouvelle-Calédonie

Carolyn Eichner, professeure associée au département d'histoire et d'études de genre à l'université de Milwaukee, auteure de *Surmounting the Barricades: Women in the Paris Commune*, a mené pour un livre à paraître – *Feminism's Empire* – une recherche sur la déportation de Louise Michel en Nouvelle-Calédonie. Elle y évoque l'apport de cette figure de la Commune dans la réflexion sur le colonialisme français, en lien avec sa réflexion sur la place des femmes. Entretien.

Dans quel contexte Louise Michel a-t-elle été déportée en Nouvelle-Calédonie ?

Carolyn Eichner : À la fin de la Commune, les communards ont été jugés à la chaîne par des tribunaux militaires. Le gouvernement français voulait les envoyer aussi loin que possible de la métropole et la Nouvelle-Calédonie, récemment transformée en bagne, correspondait parfaitement. Il avait l'impression que le monde entier le regardait : il fallait montrer qu'il pouvait arrêter net ce socialisme *[voir le deuxième volet de notre série – ndlr]*.

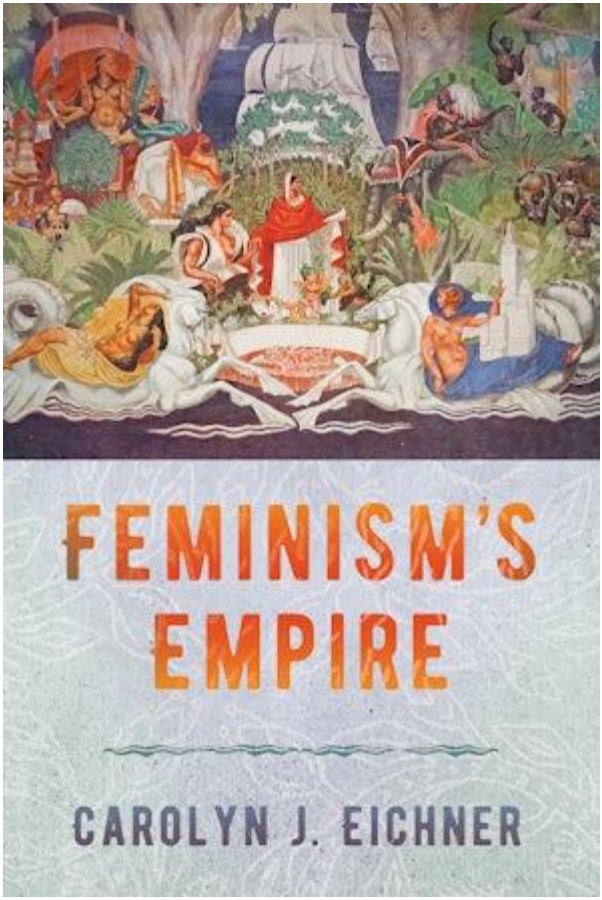

Louise Michel, qui s'était accusée de tout pendant son procès au point de réclamer la peine de mort, est partie à bord du *Virginie* en août 1873, après deux ans de détention, et a été envoyée à la presqu'île Ducos.

Sur 4 500 communards déportés en Nouvelle-Calédonie, il n'y a eu que vingt-cinq femmes insurgées condamnées à la déportation. Louise Michel a toujours demandé un traitement égal à celui des hommes.

Pendant la traversée, on lui a annoncé que les femmes devraient rester avec les nonnes. Avec son amie Nathalie Lemel, qui l'a convertie à l'anarchisme durant la traversée, elle a fermement protesté en affirmant que leurs convictions étaient les mêmes que les hommes et qu'elles voulaient le même sort. Une fois là-bas, elle a aussi toujours refusé le principe d'une grâce individuelle.

Louise Michel © DR

Pour le gouvernement français, le cas de Louise Michel était particulièrement délicat. C'était une des grandes figures de la Commune, sa notoriété était de plus en plus importante : ils ne voulaient surtout pas en faire une martyre.

Quelle vision pouvait avoir de la Nouvelle-Calédonie une Parisienne comme elle en 1873 ?

Les Français, qui étaient entrés en contact avec la Nouvelle-Calédonie à la fin du XVIIIe siècle, considéraient alors les Kanak comme le peuple le plus bas sur l'échelle de l'humanité, avec les Subsahariens. Ils avaient par exemple construit une coupure raciale très nette entre « Polynésiens » et « Mélanésiens », avec l'idée que les Polynésiens étaient très beaux, « pacifiques », correspondant au mythe rousseauiste du « bon sauvage » alors que les Mélanésiens étaient laids, « barbares » et « cannibales ». Dans le fond, les Polynésiens comme les Maghrébins étant plus clairs de peau, ils étaient réputés plus civilisés. C'est incroyable que cette nomenclature soit toujours utilisée.

Louise Michel connaissait ces stéréotypes, qu'elle a en partie conservés, mais elle était tellement critique envers la culture française dominante et la société bourgeoise, envers les relations de genre, de classe, qu'elle est aussi allée en Nouvelle-Calédonie avec sans doute l'esprit plus ouvert.

Elle voulait découvrir un nouveau monde, une nouvelle culture. Elle a ainsi passé un accord avec la Société française de botanique, qui l'a missionnée pour renseigner l'institution sur les plantes qu'elle pourrait découvrir et qui auraient pu notamment s'avérer intéressantes pour l'alimentation.

Pourtant, les conditions sur place pour ces déportés politiques ont été très rudes. Comment a-t-elle pu dépasser cela et s'intéresser à la culture kanak comme aucun autre déporté à l'époque ?

Les communards étaient des citadins qui se retrouvaient tout à coup dans un contexte rural, dans un milieu tropical qu'ils ne connaissaient pas. À leur arrivée, même s'il y avait quelques bâtiments sur place,

beaucoup ont dû construire eux-mêmes leurs propres maisons, leurs propres abris ; ils devaient aussi trouver leur propre nourriture.

Les contacts avec les Kanak étaient limités. Louise Michel a sympathisé avec l'un d'eux, Daoumi, qui venait vendre certains produits aux communards dans la presqu'île. Daoumi parlait un peu le français et c'est à travers ces échanges, ainsi qu'en discutant avec son frère, que Louise Michel a commencé à découvrir la culture kanak.

De ces échanges, Louise Michel a notamment tiré la matière pour écrire *Légendes et chansons de gestes canaques*, un livre aujourd'hui tombé dans l'oubli, mais que vous avez précisément étudié. Quelle est l'importance de cette publication ?

Il me semble qu'on peut lire les premières traces de son engagement contre le colonialisme à travers ces contes. Elle a commencé à les publier en 1875, à peine 21 mois après être arrivée en Nouvelle-Calédonie, dans un journal édité sur place, *Les Petites Affiches de la Nouvelle-Calédonie*, destiné aux communards déportés. Elle publiera, dix ans plus tard, une deuxième version beaucoup plus longue, intitulée *Légendes et chants de gestes canaques*, trouvant que le mot « chant » est plus fidèle au caractère lyrique et noble de ces contes.

Louise Michel était particulièrement intéressée par l'oralité de la culture kanak, à un moment où les Français méprisaient globalement les cultures orales. Il y avait déjà eu quelques missionnaires et des militaires qui avaient traduit certains des contes kanak, mais sans prêter réellement attention à ces dimensions : la beauté des sons, la puissance des répétitions. Elle a raconté plus tard dans ses *Mémoires* comment ces contes lui rappelaient les veillées de paysannes où

s'échangeaient toujours les mêmes histoires avec des ajouts, des nuances sans cesse renouvelées.

Vous montrez que Louise Michel s'est passionnée pour les langues kanak. Qu'est-ce qui la fascinait particulièrement ?

Elle n'a pas vraiment appris à parler les langues kanak, mais elle a établi un glossaire, réalisé à partir de plusieurs langues kanak. Il faut rappeler qu'il y avait alors environ vingt-huit langues parlées en Nouvelle-Calédonie.

Louise Michel, comme beaucoup d'anarchistes à cette époque, était à la recherche d'un langage originel. Une langue qui pourrait permettre aux peuples de dépasser leurs identités nationales et de fraterniser.

Le bichelamar en particulier l'a fascinée. C'est une langue forgée par les échanges avec les commerçants de différents pays qui venaient acheter notamment du bois de santal. Il mélange de l'anglais, du français, du portugais, du chinois… Pour Louise Michel, c'était un merveilleux exemple de ce que pouvait être une langue universelle. Le bichelamar était parlé par les Kanak en lien avec les commerçants étrangers, mais était aussi parfois utilisé pour communiquer entre différents groupes qui n'avaient pas la même langue. Aujourd'hui, si le bichelamar n'est presque plus parlé en Nouvelle-Calédonie, il est la langue officielle du Vanuatu.

Louise Michel jouit aujourd'hui d'un statut à part en Nouvelle-Calédonie

Vous montrez aussi que Louise Michel a donné à ces contes kanak une couleur politique particulière. En quoi ?

Dans ses *Mémoires*, Louise Michel a décrit la société kanak comme extrêmement misogyne. Elle rappelle, par exemple, que le mot pour dire « femme » est le même que pour dire « rien ». Mais on remarque que, dans ce qu'elle a publié en France, rien ne transparaît de cette violence que subissaient les femmes kanak.

Dans la seconde édition des *Légendes*, elle a modifié sa première version pour mettre en scène des femmes fortes, puissantes, indépendantes. On peut bien sûr y voir une lecture féministe, mais aussi le fait qu'elle voulait montrer aux Français que les Kanak étaient beaucoup plus civilisés qu'ils ne le pensaient et que ne l'étaient les Français eux-mêmes.

Pour ne pas heurter la société européenne, elle a aussi « nettoyé » ces contes des aspects sexuels, scatologiques qui s'y trouvaient.

Carolyn Eichner © DR

Louise Michel a essayé de lancer une école pour les Kanak. Quel était son projet ?

Louise Michel était une enseignante très critique envers l'éducation traditionnelle. Pendant la Commune, elle s'est engagée dans un programme d'éducation universelle identique pour les garçons et les filles. Elle reste d'ailleurs l'une des fondatrices de l'éducation anarchiste. Sur la presqu'île Ducos, elle a commencé à ouvrir une école une fois par semaine, pour les enfants kanak, ce qui a provoqué la colère des autorités françaises qui lui ont demandé d'arrêter. Louise Michel a tenté pendant quelques mois de poursuivre dans la brousse. Puis la grande insurrection kanak et la terrible répression qui s'en est suivie ont mis un terme définitif à ces initiatives. Les deux dernières années de sa déportation, alors qu'elle avait obtenu le droit de vivre à Nouméa, elle a ouvert une école, mais uniquement pour les enfants de déportés.

Louise Michel, qui était très intéressée par le théâtre, a aussi voulu mettre en scène les contes kanak, ce qui a suscité beaucoup de mépris à l'époque.

Vous expliquez que Louise Michel, qui a été la seule à soutenir la grande insurrection des Kanak de 1878, a commencé à développer ses idées sur la colonisation, l'impérialisme, en Nouvelle-Calédonie, à un moment où son ami Victor Hugo chantait les louanges du projet colonial.

Personne dans la gauche française n'était vraiment contre la colonisation à cette époque. Je pense qu'elle est l'une des premières à avoir manifesté une opposition au projet impérialiste, notamment à travers ce qu'elle voyait en Nouvelle-Calédonie.

Elle s'est fait là-bas le témoin des exactions contre les Kanak, mais aussi de l'attaque en règle contre leur culture, dont elle a très tôt eu la

conscience de la possible disparition. Très peu de communards ont montré de l'intérêt ou de la sympathie pour les Kanak.

En 1878, pendant la grande révolte kanak, elle a été sans doute la seule à choisir leur camp.

Pendant sa déportation, Louise Michel a énormément lu. Elle a commencé à développer ses idées sur les « races », et est devenue ce qu'on appellerait aujourd'hui « anti-impérialiste », même si bien sûr, il est difficile d'utiliser nos standards actuels sur un tel sujet.

En même temps, le discours de Louise Michel sur les Kanak n'est pas exempt de clichés de son époque. Elle continuait à penser qu'une éducation occidentale pouvait « sauver » les Kanak qu'elle décrit souvent comme des enfants capables d'apprendre rapidement. Pour elle, malgré des conditions matérielles de vie proches de l'âge de pierre, ils avaient réussi à se hisser sur « l'échelle de l'évolution » au niveau du Moyen Âge.

Louise Michel estimait aussi que les Kanak étaient plus « en avance » dans d'autres domaines, par exemple sur le langage comme on l'a vu, mais aussi par leur connexion à la terre.

Quel rôle son engagement féministe a-t-il joué dans la défense des Kanak ?

C'était sans doute principalement lié à l'idée, même si elle ne formule pas les choses de cette façon, du droit des individus à se déterminer eux-mêmes et à sa conception de la liberté humaine. Il y a du féminisme dans sa manière de dénoncer l'oppression des Français sur les Kanak qu'ils perçoivent alors comme leur propriété.

Son féminisme était, il faut le rappeler, un féminisme anarchiste. Son féminisme était ce qu'on appellerait aujourd'hui intersectionnel au sens où elle ne regardait pas seulement le genre, mais également les manières dont il s'articule avec la race et la classe.

Cela l'a conduite à représenter les Kanak aux Français comme une culture où les femmes avaient de la valeur, à un moment où le statut des femmes était souvent utilisé pour classer les « civilisations ».

Quelles étaient les relations avec les Algériens déportés ?

Les Kabyles déportés en Nouvelle-Calédonie s'étaient révoltés, comme les communards, en 1871. Louise Michel se sentait solidaire de leur combat. Durant sa déportation, elle a commencé à sympathiser avec certains Algériens et leur a fait la promesse, lorsqu'elle est rentrée en France et qu'eux n'avaient toujours pas été amnistiés *[voir le volet précédent – ndlr]*, de venir les voir et de soutenir leur combat contre les Français.

Une promesse qu'elle a finalement tenue, en 1904, alors qu'elle avait 74 ans. Cela l'a pratiquement tuée et elle est morte quelques mois plus tard, à son retour en France. Pendant un temps, elle a quand même fait des « conférences » contre l'impérialisme.

Quel est son héritage aujourd'hui ?

Il est toujours très vivace en Nouvelle-Calédonie, où elle est perçue comme une héroïne. Évidemment, il y a dans son œuvre tous les passages où elle parle des Kanak comme des enfants, et même comme des hommes de l'âge de pierre, mais elle était malgré tout l'une des seules à prendre au sérieux et à défendre leur culture. Son choix de se

placer de leur côté pendant la grande insurrection de 1878, contrairement à la plupart des communards qui ont choisi de soutenir le gouvernement, lui confère un statut à part. Dans une republication de ses *Légendes et chansons de gestes canaques*, Marie-Claude Tjibaou a écrit combien Louise Michel avait su attraper la musicalité de la langue kanak.

Pour le centième anniversaire de sa mort en 2005, le centre culturel Tjibaou a fait une exposition sur les exilés communards et a rendu un hommage particulier à Louise Michel. Nombre de Kanak aujourd'hui reconnaissent Louise Michel comme une figure de son temps qui ne pouvait pas complètement échapper aux préjugés de son époque, mais saluent, au-delà de cela, ses idéaux et ses efforts de libération.

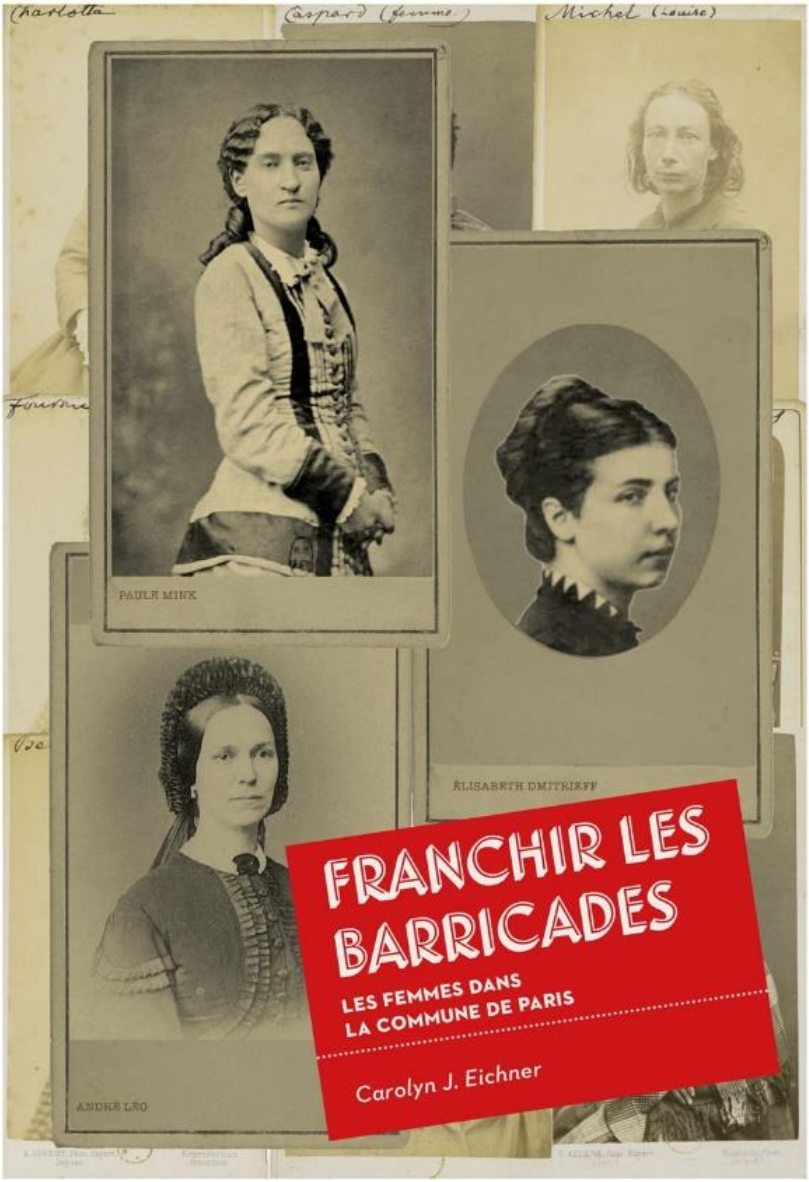

HISTOIRE DE LA FRANCE AUX XIXE/XXE SIÈCLES

Boîte noire

Cette série doit beaucoup à une inspirante conférence de Carolyn Eichner sur Louise Michel donnée à l'IAS de Princeton en 2016.

Bibliographie pour l'écriture de cette série :

Expériences coloniales : la Nouvelle-Calédonie (1853-1920), Isabelle Merle, Belin.
L'Archipel des forçats – Histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie (1863-1931), Louis-José Barbançon, Septentrion.
Surmounting the Barricades: Women in the Paris Commune, Carolyn Eichner, Indiana University Press.
Franchir les barricades : Les femmes dans la Commune de Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020
Civilization vs Solidarity: Louise Michel and the Kanaks, Carolyn Eichner, Salvage.
Algériens du Pacifique, les déportés de Nouvelle-Calédonie, Mehdi Lallaoui, Zyriab.
Les débuts d'une colonisation laborieuse, le sud calédonien, Joël Dauphiné, L'Harmattan.
Mémoires, Louise Michel, La Découverte.
Légendes et chansons de gestes canaques, PUL.
Les Déportés maghrébins en Nouvelle-Calédonie et la culture du palmier dattier (1864 à nos jours), Mélica Ouennoughi, L'Harmattan.

Déportés en Nouvelle-Calédonie : l'improbable rencontre des communards et des insurgés algériens

Exilés à l'autre bout de la terre, après avoir défié le gouvernement français, vaincus de la Commune et vaincus de la révolte de la Grande Kabylie vont fraterniser en Nouvelle-Calédonie, archipel au centre d'un projet colonial singulier.

***Lucie Delaporte*, Mediapart,19/8/2018**

Après soixante-dix jours, durant lesquels ont été proclamées l'autogestion, la séparation de l'Église et de l'État et la fin du « militarisme », la Commune de Paris est écrasée dans des rivières de sang. Du 21 au 28 mai 1871, près de 15 000 Parisiens sont massacrés par le gouvernement de Versailles. *« Tout quartier pris par Versailles était changé en abattoir »*, note la militante anarchiste et féministe Louise Michel pour décrire la semaine sanglante qui marque la fin de l'insurrection.

Quarante mille personnes sont arrêtées et près de treize mille communards sont jugés à la chaîne par des tribunaux militaires.

Adolphe Thiers. © DR

Le gouvernement de Versailles, malgré la démonstration de force, n'est pas serein. Le chef du gouvernement Adolphe Thiers redoute par-dessus tout la propagation des idées révolutionnaires des communards. Que faire de ces milliers d'insurgés ? La peine de mort pour raison politique ayant été supprimée en 1848, il faut trouver autre chose pour se débarrasser de ces enragés. Les envoyer à l'autre bout de la terre, dans le bagne calédonien que la France a ouvert six ans plus tôt, apparaît bien vite comme la meilleure des solutions.

Poursuivant une politique engagée avec les condamnés de droit commun, la France décide d'envoyer en Nouvelle-Calédonie ces indésirables. Au terme de procès expéditifs, elle condamne à la déportation en enceinte fortifiée les meneurs de l'insurrection, comme Louise Michel ou le journaliste Henri Rochefort, les autres à la déportation simple. Certains communards sont condamnés aux travaux forcés.

Comme les *« repris de justice »* qui les ont précédés, la France espère pouvoir, à terme, faire participer ces déportés politiques à l'œuvre coloniale encore balbutiante en Nouvelle-Calédonie.

Il leur est accordé de faire venir avec eux, dans cet archipel où il faut toujours entre quatre à six mois pour se rendre, femmes et enfants. Le mieux est sans doute qu'ils ne reviennent jamais.

En attendant d'être envoyés à *« la Nouvelle »*, les quelque 4500 communards condamnés à la déportation vont encore croupir près de deux ans dans les prisons de Toulon, Saint-Martin en Ré, Oléron ou au fort de Quélern, près de Brest.

Dans ces prisons insalubres, les vaincus de la Commune vont faire de curieuses rencontres. *« Nous avons ici une quarantaine d'Arabes dans leurs costumes nationaux*, écrit le 17 mai 1872, le jeune insurgé Henri Messager à sa mère. *Je t'assure que nous avons là de bien beaux hommes et que nous paraissons peu de chose auprès d'eux. (…). Il y a parmi eux quelques dignitaires richement habillés… Ni les uns, ni les autres ne veulent croire qu'ils sont destinés à partir pour la Nouvelle-Calédonie, ils prétendent tous qu'ils mourraient avant d'arriver. »*

En fait *« d'Arabes »,* ces condamnés à la déportation sont les insurgés de la révolte de Kabylie de 1871, un des plus grands soulèvements contre le pouvoir colonial français en Algérie.

Algériens déportés en Nouvelle-Calédonie © DR

La dépossession de leurs terres, alliée à de mauvaises récoltes et, sans doute, la publication du décret Crémieux accordant la citoyenneté aux juifs d'Algérie, sont les principales causes de cette révolte impliquant finalement plus du tiers du territoire algérien.

Les Mokrani, une des grandes familles aristocratiques de l'Est, ont lancé l'offensive au printemps 1871 en s'alliant avec leurs vieux ennemis de la confrérie des Rahmaniya, dirigée par le cheikh el-Haddad. Le cheikh Mokrani est tué le 5 mai 1871, son frère Bou Mezrag est fait prisonnier, tout comme Aziz, le fils du cheikh el-Haddad .

À l'instar des communards, une partie des insurgés kabyles sera jugée comme des criminels de droit commun. Bou Mezrag, qui revendiquait d'avoir succédé au cheikh Mokrani dans l'insurrection, est ainsi condamné à mort.

Les communards, dans leur prison, ne vont pas tarder à s'identifier à ces valeureux combattants. En juillet 1871, Jean Allemane voit débarquer à Toulon ces prisonniers algériens et reconnaît en eux son propre sort. *« J'appris que les arrivants étaient comme moi des vaincus, et qu'ils étaient traités de la même façon : les conseils de guerre algériens avaient rivalisé de zèle avec ceux de Versailles »*, écrit ce jeune communard qui participera, à son retour de Nouvelle-Calédonie, à la création de la CGT puis de la SFIO. *« La nuit approchait ; sombres et silencieux, les vaincus d'Algérie et les vaincus de la Commune assis côte à côte pensaient à ceux qu'ils aimaient, à l'effondrement de leur existence, à l'anéantissement de leur rêve de liberté »*, poursuit-il.

À la prison d'Oléron, le célèbre journaliste Henri Rochefort, qui deviendra antidreyfusard et boulangiste, sympathise avec les insurgés de Kabylie en attendant le départ pour la Nouvelle-Calédonie. Il discute avec plusieurs caïds et rapporte leur terreur de prendre la mer pour un voyage qu'ils voient comme leur dernier.

Chez ces communards viscéralement « patriotes » et pour qui le bien-fondé du projet colonial ne fait pas vraiment question, commencent à poindre quelques interrogations.

« Ce qu'ils me racontaient au sujet des exactions et des vols dont ils n'avaient cessé d'être victimes me bouleversait d'indignation et de honte pour notre pays », écrit Rochefort. Il se lie d'amitié avec un *« jeune Maure »,* Ahmed ben Ali S'rir, redoutable adversaire au jeu de dames. Comme d'autres, le jeune homme de vingt ans ne résiste pas aux conditions d'internement et décède avant le grand départ.

Les bateaux de déportés politiques vont se succéder en Nouvelle-Calédonie de 1872 à 1878. Louise Michel, Henri Rochefort et Henri

Messager embarquent à bord du *Virginie* en août 1873. Les premiers bateaux transportant les déportés politiques algériens, la *Loire* et le *Calvados,* arrivent en octobre 1874 et janvier 1875. Le voyage de plusieurs mois se fait dans des cages.

« On les reconnaît brusquement et un seul cri s'échappe : les Arabes ! Ce sont les Arabes ! »

À bord des bateaux transportant les insurgés de la Commune se trouvent un certain nombre de femmes. Des femmes insurgées comme Marie Cailleux ou Nathalie Lemel, une des organisatrices de l'Union des femmes pour la défense de Paris pendant la Commune.

En Nouvelle-Calédonie, le père Montrouzier, aumônier dans l'enceinte fortifiée, fait tout pour empêcher la venue de ces femmes, arguant de *« l'incompatibilité de la présence d'un prêtre en face de vraies prostituées ».*

Contrairement aux communards, les condamnés algériens n'ont pas le droit d'emmener avec eux leurs familles. La France a peut-être jugé que ceux qui avaient combattu la colonisation française sur leurs terres n'étaient pas forcément les mieux placés pour participer au projet de peuplement colonial en Nouvelle-Calédonie.

Il fait presque nuit quand arrive dans la rade de Nouméa, en octobre 1874, la *Loire,* et les esprits s'échauffent. *« Tout à coup des surveillants arrivent au tournant… Ils sont suivis d'une quarantaine de personnes toutes en robes blanches : on croit d'abord que ce sont les femmes de nos camarades, mais l'uniformité de leur costume fait s'écrier que c'est un couvent de religieuses (…) Arrivés auprès de la prison, on les reconnaît brusquement et un seul cri s'échappe :*

les Arabes ! Ce sont les Arabes ! », se souviendra Joannès Caton dans son témoignage, *Journal d'un déporté de la Commune à l'île des Pins*.

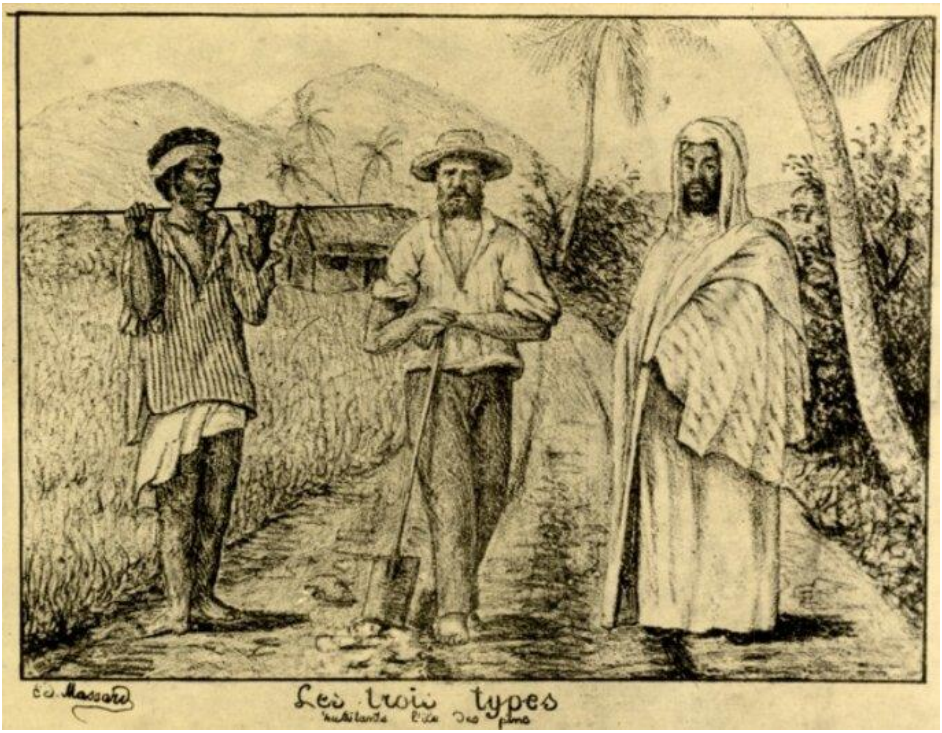

Gravure représentant un Kanak, un colon français (sans doute un « libéré », ex-déporté) et un déporté algérien en Nouvelle-Calédonie © DR

S'ils sont les premiers *« politiques »* algériens déportés selon la loi du 23 mars 1872, relative aux insurgés de la Commune, les insurgés de la révolte de la Grande Kabylie ne sont en réalité pas les premiers Algériens déportés à *« la Nouvelle »*. Après les insurrections des Ouled Sidi Cheikh de 1864, quelques Algériens avaient déjà rejoint là-bas les bagnards de métropole.

Certains déportés ont raconté leur émerveillement, à l'arrivée des bateaux, devant la beauté des paysages calédoniens décrits, après des mois terribles de traversée, comme l'Éden biblique. Pas plus que les droits-communs qui les ont précédés, les communards ne vont goûter au *« paradis tropical »,* comme le craignaient certains députés *(voir ici le premier volet de notre série*).

Les déportés se répartissent entre le bagne de l'île Nou, la presqu'île Ducos et l'île des Pins. Ceux qui sont au bagne de l'île Nou sont soumis à un très rude régime. C'est le cas d'Henry Bauër, jeune communard, et fils naturel d'Alexandre Dumas, qui se lie d'amitié en Nouvelle-Calédonie à Louise Michel avec qui il entretiendra une intense correspondance. Il écrira de nombreux articles narrant l'enfer des bagnes calédoniens.

Les communards vont, les premiers, raconter à la métropole les mauvais traitements et sévices qui ont cours dans le bagne calédonien. Des récits glaçants à mille lieues des discours humanistes tenus quelques années plus tôt dans l'Hémicycle et vantant la régénération de ces forçats par un sain travail. Le boulet, l'enchaînement deux à deux, la "poucette" (écrasement des pouces), la barre à laquelle sont attachés les forçats, la soupe bue dans les souliers… Tel est le quotidien des bagnards. Au centre du bagne « le boulevard du crime », où l'on dresse la guillotine et où les punitions sont administrées.

« La Nouvelle-Calédonie est un abattoir d'hommes, on l'a mis là-bas, aux antipodes, afin de ménager votre délicatesse, afin que vous ne flairiez pas l'odeur du crime et que vous n'entendiez pas les triques s'abattant sur les têtes des captifs », peut-on lire dans une lettre non signée d'un communard qui a échappé à la censure.

Nombre de communards condamnés aux travaux forcés, souvent ouvriers qualifiés, s'en sortent mieux que la plupart des « droits communs » en étant réquisitionnés sur certains postes en fonction de leurs compétences. Jean Allemane devient ainsi typographe à l'imprimerie du gouvernement, Da Costa est magasinier et donne en réalité des cours particuliers à la fille d'un agent comptable.

Les déportés sur l'île des Pins, la majorité d'entre eux, sont assez libres de leurs mouvements et certains obtiennent le droit, après quelques années, de séjourner à Nouméa.

Les sources sur la vie des Kabyles pendant ces premières années de déportation se font ensuite plus rares. De ces déportés algériens, il ne reste pratiquement aucun témoignage direct. Il faut donc se borner à ce qu'en disent pour ces années-là les froids registres militaires ou des communards, parfois fascinés, et souvent pétris de préjugés. Louis Barron signe en septembre 1878, dans la presse de l'île des Pins, un article intitulé *Nos voisins les Arabes*. *« L'Arabe en Nouvelle-Calédonie se trouve presque dans son cadre naturel. Les arbres et plantes de cette île intertropicale sont à peu près les arbres et les plantes de son pays »*, croit-il savoir avant d'indiquer, tout aussi sûr de son fait, qu'*« une religion fataliste adoucit leurs souffrances »*.

Chacun, communards comme Algériens, ne pense en réalité qu'au retour et guette le moindre signe d'ouverture de Paris.

LES DÉPORTÉS DE 1848

par Marcel EMERIT

1848 et les révolutions du XIXe siècle, Tome 39, N° 181
Novembre 1948. pp. 1-9

En Algérie, lorsqu'on interroge les descendants des colons de 1848, il est rare qu'ils ne déclarent pas qu'ils sont issus des « déportés ». Ils en sont très fiers. En réalité, presque toujours, ils ont pour ancêtres des concessionnaires libres.

Si la légende subsiste c'est parce qu'on n'a pas jusqu'ici étudié la *transportation* à laquelle furent condamnés les hommes qui ont été soupçonnés d'avoir joué un rôle important pendant les Journées de Juin. En France, les documents sont rares, et je doute qu'on en trouve en nombre suffisant, même au prix de longues recherches, puisque, dès 1850, le gouvernement lui-même déclarait à l'Assemblée législative qu'il lui semblait impossible de faire régulièrement le procès des révolutionnaires, la documentation étudiée par les commissions d'enquête ne pouvant plus être réunie (1). Les pièces officielles conservées en Algérie sont très peu nombreuses et d'un intérêt médiocre (2). Si j'ai aujourd'hui l'audace de tenter de résoudre le petit problème de la déportation, c'est parce que j'ai eu le bonheur de retrouver les papiers de quelques-unes des victimes de cette mesure exceptionnelle : les mémoires de Terson (3), quelques souvenirs précis de l'ébéniste Guertling (4) ou de Léon Chautard (5). Ils fournissent des renseignements qui sont en assez bonne concordance et constituent une documentation, qui n'est pas négligeable, sur l'esprit du temps.

Au cours des Journées de Juin, l'armée avait fait 15.000 prisonniers. L'Assemblée Constituante, terrifiée par l'atrocité de la lutte, voulut prendre aussitôt des mesures pour éloigner les révolutionnaires et prévenir toute émeute nouvelle. Rapidement une commission rédigea un décret, qui fut signé le 27 juin 1848. Tous ceux qui

(1) Moniteur Officiel, *suppl. au n° 22 du mardi 22 juin 1850. Compte-rendu de la première séance de discussion de la loi sur la déportation par l'Assemblée législative.*

(2) *Arch. du Gouvernement Général de l'Algérie, série G (2), cartons 6 à 11 (condamnés politiques 1848-1859).*

(3) *Mémoires de Jean Terson, manuscrit Bibl. de l'Arsenal, fonds Enfantin, n° 7786, 7787, 7788. Je publie la partie de ces Mémoires qui intéresse l'Algérie dans la Revue Africaine, 1948.*

(4) *Ces souvenirs sont recueillis par Lelièvre :* « La Transportation d'Afrique », *manuscrit de la Bibliothèque de la Ville d'Alger, 1re partie, pages 32 sq. Lelièvre est un déporté de 1858, qui a réuni très scrupuleusement (c'était un ancien greffier) une grosse documentation sur les déportés du Second Empire. Plus tard il est devenu sénateur de la IIIe République. Il existe une copie de son manuscrit qui est conservée par M. Fayolle, à Alger.*

(5) *Lelièvre a consulté le journal de ce déporté chez la sœur de ce dernier, qui habitait Alger, et il cite des extraits, Ms cité, p. 127 sq.*

Persée BY: creative commons

avaient pris part à l'insurrection devaient être transportés dans les colonies lointaines. C'était, a dit le gouvernement, « une mesure de salut public et de justice nationale ». Mais on laissa à l'Assemblée législative le soin d'appliquer la décision.

Les prisons n'étant pas assez vastes pour contenir les vaincus, dès les premiers jours on en mit 6.000 en liberté. Puis, le 9 juillet, on institua des commissions militaires chargées d'examiner les dossiers, de vérifier la culpabilité de ceux qu'on retenait captifs ; elles traduisirent 255 prévenus devant les conseils de guerre et en libérèrent 6.374 (6).

Il en restait encore trop à transporter. Le gouvernement ne voulait pas s'imposer des frais inutiles et préférait faire relâcher tous ceux dont la culpabilité était douteuse et qui avaient des chances d'être bientôt absous. Le 25 septembre, il constitua dix commissions *de clémence*, comprenant des officiers des conseils de guerre et des magistrats. Elles étaient chargées d'examiner les dossiers des prévenus et de faire comparaître des témoins. Faute de charges suffisantes, on libéra encore 991 personnes. Les dossiers retenus furent soumis, le 11 novembre, à une onzième commission, dite *commission de révision*, composée de militaires, de magistrats et d'avocats, qui continua de fonctionner pendant toute l'année 1849. Sous Cavaignac, elle fit mettre en liberté 822 individus. Les autres furent transportés à Brest et à Belle-Isle. Il est difficile de les compter, parce que de nombreuses arrestations ont été opérées après le décret du 27 juin 1848, à la suite de dénonciations et d'enquêtes policières. Nous savons seulement que, lorsque Louis-Napoléon fut élu Président de la République (le 20 décembre 1848), 2.372 prisonniers des pontons de Brest et de Belle-Isle avaient été mis en liberté, et que, par la suite, 1.121 personnes furent amnistiées. En fin de compte, en janvier 1850, il ne restait plus que 468 détenus. Or, le gouvernement estimait qu'il était impossible d'envoyer ces hommes à la Guyane, où il n'existait pas d'installation suffisante pour les recevoir. C'est pourquoi, « par mesure d'humanité », il proposa à l'Assemblée de remplacer le décret du 27 juin par une loi qui prescrirait leur « transportation » en Algérie, au pénitencier de Lambessa (plus correctement appelé Lambèse), qu'on allait organiser rapidement. Ils y seraient soumis à la discipline militaire et peu à peu transformés en colons (7).

A l'Assemblée, les discussions furent longues et tumultueuses. Les représentants républicains demandaient que les insurgés fussent d'abord traduits devant les tribunaux, puisqu'ils n'avaient pas été jugés, mais seulement arrêtés par mesure provisoire de sécurité publique. Le député Pelletier dénonçait amèrement cette « clémence » qui aboutissait à donner à des détenus politiques, dont on n'osait plus aggraver la peine depuis que le calme était revenu en

(6) Moniteur Officiel, *22 janv. 1850, p. 236, et discours de Baroche, p. 253.*

(7) *Ibid. Déclarations du ministre de l'Intérieur.*

France, la possibilité d'être désormais condamnés à mort par des conseils de guerre dès qu'il se produirait un acte d'indiscipline. Au demeurant, il en coûtera 500.000 francs par an, disait-il, « pour faire souffrir lentement des hommes qu'aucun jugement n'aura déclarés coupables ». Jules Favre évoqua le souvenir de l'insurrection de Lyon en 1831, où les ouvriers furent maîtres de la ville pendant 9 jours ; or, après la répression, on n'avait arrêté que 40 personnes, dont 15 seulement furent traduites devant le jury de Riom et acquittées. Allait-on maintenant condamner des hommes « non-jugés » au « servage de la glèbe, au servage militaire » ?

Par malheur, les discours du grand avocat furent prolixes, emphatiques et peu persuasifs. Ses adversaires eurent la malice de lui faire observer qu'il faisait partie de la commission qui rédigea le décret de juin, et sa réplique longue et embarrassée ne fit qu'impatienter l'assemblée. D'autres furent plus pathétiques, mais la majorité des députés était encore dominée par une telle peur du socialisme que les arguments humanitaires avaient peu d'action sur elle. Le grand orateur saint-simonien Emile Barrault, député de l'Algérie, jugea plus habile de placer la question sur le terrain économique : Vous pouvez faire des colons, disait-il, de condamnés de droit commun, qui n'ont rien à attendre de la société, mais non de condamnés politiques. Ceux-ci ne sont que des vaincus, soutenus par une conscience qu'ils estiment supérieure à celle de leurs vainqueurs. Il y a eu des exemples de colonisation par des sectaires isolés, mais ils étaient libres, ou bien trouvaient la liberté sur le nouveau monde. C'est pourquoi ils ont fait de grandes choses, dont l'Amérique du Nord est sortie. Mais si vous transportez vos sectaires contemporains avec leur servitude, vous n'en obtiendrez que ce que le dey d'Alger tirait des chrétiens prisonniers et tenus à la chaîne ! Jamais on n'a vu un gouvernement tenter ainsi de moraliser ses ennemis vaincus et se faire l'actionnaire d'une entreprise dont ils seront les artisans. A-t-on fait de l'agriculture avec des chouans, des brigands de la Loire, des anarchistes ? Que sortira-t-il de cette « moralisation cellulaire » ? Ces hommes sont des citadins. En fera-t-on soudain des agriculteurs ? Le projet prescrit de placer le pénitencier aussi loin que possible des colonies agricoles, de manière à préserver celles-ci de la contagion révolutionnaire ; mais, en agissant ainsi, on interdira à l'établissement de Lambèse d'incorporer des éléments mieux adaptés et plus vivaces. Le Gouvernement ne veut même pas permettre à ces malheureux de faire venir leur famille avant trois ans ! et l'on veut qu'ils s'intéressent au sol d'Afrique qu'on les enverra défricher ! On leur promet la concession d'un terrain s'ils sont sages ; mais ces pauvres gens ne sont pas affamés de propriété : ce qu'ils veulent, c'est « la propriété d'eux-mêmes », c'est la liberté.

« ...Savez-vous ce que feront ces hommes sur cette terre algérienne, cette terre d'exil, de souffrances et de larmes ? Ils la prendront en horreur, ils la maudiront, ils vivront toujours les yeux tournés vers la France, se demandant chaque jour si, dans un siècle

aussi mobile que le nôtre, il ne surviendra pas une modification politique qui les rendra à la liberté. Ce sera là, messieurs, la pensée de chaque jour et le rêve de chaque nuit. Vous leur promettez au bout de trois ans la jouissance d'un lot de terre spécial. Ils calculeront autrement. Dans trois ans, diront-ils, ils y aura eu des élections nouvelles, et peut-être de l'urne électorale sera sortie une majorité qui adoucira notre sort ! Dans dix ans la propriété définitive !... Dans dix ans, le roi, l'âne ou moi, nous serons morts. » (8). D'ailleurs, sachant d'avance le peu de soins qu'on donnera à ces hommes dans ce bagne du désert, dans dix ans il ne restera plus qu'un ossuaire. C'est le rétablissement de la peine de mort en matière politique, « seulement le bourreau, ce sera l'Algérie ».

L'Assemblée fut si impressionnée par les arguments de Barrault que le général d'Hautpoul, ministre de la Guerre, fut obligé de prendre la parole : Condamner la tentative, dit-il, c'est condamner la colonisation de l'Algérie. Le bien le plus précieux c'est la liberté. Eh bien, on la promet à des hommes qui sont actuellement détenus dans une citadelle ! D'ailleurs, le ministre affirmait que le lieu de déportation avait été très bien choisi et que les détenus y seraient comme coqs en pâte.

Ainsi les prisonniers de Juin ne furent pas jugés, mais soumis à la loi du 24 janvier 1850, dont voici les principaux articles :

« *Art. 1er. — Tous les individus actuellement détenus à Belle-Isle seront transférés en Algérie, quelle qu'ait été l'époque de leur arrestation...*

Art. 2. — Les individus transportés seront réunis sur les terres du domaine de l'Etat et y formeront un établissement disciplinaire spécial...

Art. 3. — Les transportés seront assujettis au travail...

Art. 4. — Dix années après la promulgation de la présente loi, la transportation cessera de plein droit...

Art. 5. — Trois années après le débarquement des transportés en Algérie, ceux qui justifieront de leur bonne conduite pourront obtenir, à titre provisoire, la concession d'une habitation et d'un lot de terre sur l'établissement...

Art. 14. — Jusqu'à ce que l'établissement ait été approprié pour recevoir les transportés, le gouvernement est autorisé à détenir ces transportés dans celle des forteresses de l'Algérie qui sera déterminée par le chef du pouvoir exécutif... »

*
* *

Les mémoires des déportés, confrontés avec des documents officiels, nous permettent actuellement de savoir comment la loi fut exécutée.

Les 3 et 5 mars 1850, 450 prisonniers politiques furent conduits de Belle-Isle à Bône par deux navires de guerre, le *Gomer* et l'*Asmodée*,

(8) *Ibid. 24 janvier 1850, p. 262.*

dont les officiers se conduisirent avec humanité. Ils furent rejoints par un dernier groupe, qui traversa la France en voiture cellulaire et la Méditerranée, de Toulon à Alger, les fers aux pieds (9). Le pénitencier de Lambèse n'étant pas encore construit, les proscrits furent enfermés pendant deux ans dans la Casbah, grande caserne fortifiée, bâtie sur une hauteur qui domine la ville de Bône. Ils y étaient fort mal nourris, mais on ne les astreignait à aucun travail. C'est eux-mêmes qui, souffrant de l'inaction, organisèrent deux ateliers, l'un de menuiserie, l'autre d'ébénisterie. Plus tard, le Génie les employa à fabriquer des voitures pour les colons.

Le haut commandement était décidé à traiter durement les prisonniers. Le général de Saint-Arnaud, commandant la province de Constantine, les passa en revue : « Messieurs, leur dit-il, je vous prie de faire le plus grand silence pour écouter mes paroles, afin de vous les rappeler, dans votre intérêt.

Faites bien attention qu'il dépendra de votre conduite de rendre bonne ou mauvaise la position que vous vous êtes faite.

Et d'abord, il faudra ici abandonner les illusions, les fausses et folles idées qui vous ont perdus et séparés de vos familles et de vos enants.

Plus rien de tout cela ici.

Il ne vous reste plus qu'à vous soumettre à la loi qui vous a justement condamnés. (Murmures.)

Tout citoyen doit respect à la loi... » (Mouvements, murmures.)

Une voix : « Il n'y a pas de loi en dehors du droit. »

De toutes parts : « Nous n'avons pas été jugés. Des juges ! Des juges !... »

Le général : « La loi est plus forte que les juges... C'est la loi qui fait les juges. » (Nouvelle explosion de cris.)

De toutes parts : « La France jugera. »

Le général : « Vos vociférations ne me font pas peur. Vous avez affaire à des hommes habitués à ne reculer devant rien pour accomplir leur devoir, et quand ils rencontrent des obstacles, ils les surmontent et les brisent... (le général tient en main une canne et gesticule). Et ce ne sera pas devant des gens comme vous qu'ils reculeront... »

De tous côtés : « Nous sommes des gens d'honneur. »

Le général : « Et moi je vous dis que vous êtes des hommes de rien. » (Explosion de cris d'indignation.)

Un groupe de voix : « Citoyens, en présence de pareilles insultes, nous devons nous retirer. »

Tous les détenus s'éloignent aux cris de : « Vive la République démocratique ! » (10).

(9) *Les mémoires de Terson sont assez vagues. Ceux de Guertling plus précis.* (Lelièvre, *ms. cité, p. 32 à 37*). *Ils sont complétés, pour le dernier groupe, par ceux de Chautard. (Ibid. 127, 129).*

(10) *Récit d'un transporté, publié dans le journal* L'Atlas, *d'Alger, le 4 avril 1850. Il est en concordance avec celui de Terson, plus bref.*

Il semble cependant que la sévérité des chefs ne s'est exercée que dans des circonstances exceptionnelles. En 1851, trois prisonniers s'évadèrent ; mais, trois jours après, les Arabes, appâtés par une prime de 25 francs qui leur était versée en pareil cas, les ramenèrent à la Casbah, garrotés et attachés sur des mulets. On enferma ces trois malheureux dans une cellule et on défendit au médecin de leur porter secours. Toute la nuit on entendit les plaintes de l'un d'eux, le citoyen Loriot, que l'on trouva mort à l'ouverture du cachot (11).

Cependant, les officiers du Génie étaient républicains, et surent adoucir le sort des prisonniers en leur faisant passer les lettres de leurs amis et tous les journaux de Paris. La population de Bône s'intéressait aussi à eux, au point d'élire Terson commandant de la garde nationale. Ce Terson, ancien curé converti au saint-simonisme, l'un des 40 du couvent organisé par le Père Enfantin à Ménilmontant, puis pacifique combattant au service du peuple, à Lyon et à Paris, fut très touché de ce témoignage de sympathie, qui était plutôt une protestation contre la détention sans jugement de 468 citoyens. Un cercle de patriotes bônois fit une collecte, dont le produit fut versé à la Caisse de secours fraternels organisée par les déportés dès les premiers jours de leur incarcération. En avril, quand ils apprirent l'élection à Paris d'Eugène Sue, les captifs illuminèrent la casbah, et le directeur du pénitencier n'osa pas s'y opposer (12).

Lorsque les victimes du Deux Décembre arrivèrent à Bône, il fallut leur faire de la place. Vers la fin de mars 1852, les *déportés de Juin* furent acheminés vers Lambèse en trois détachements, qui y arrivèrent après seize jours d'une marche pénible, tantôt sous la pluie et la neige, tantôt par une chaleur accablante. Les soldats de l'escorte, lourdement chargés, avaient peine à les suivre, mais les plus robustes ouvriers portèrent les sacs et les fusils de ceux qui étaient les plus fatigués, et, pour entraîner tout le monde, on chantait à tue-tête la *Marseillaise*. Le capitaine n'y voyait pas d'inconvénient — nous dit Terson. Il est vrai que, à son arrivée à Lambèse, il fut mis aux arrêts.

Les bâtiments du pénitencier n'étant pas encore achevés, on coucha les détenus dans de grandes écuries, où l'on avait tendu des hamacs (13). Ils étaient bien gardés par les troupes du camp (deux compagnies de ligne et trois brigades de gendarmerie), ainsi que par trois goums, qui faisaient des rondes, suivant des cercles concentriques dont le plus éloigné avaient plusieurs lieues de rayon. Une prime était promise aux Arabes qui ramèneraient un évadé mort ou vif. Sur 40 proscrits qui ont tenté l'aventure, 8 seulement ont réussi.

(11) *D'après Guertling.* (Lelièvre, *ms. cité, p. 34).*

(12) *D'après Chautard.* (Lelièvre, *p. 129).*

(13) *Elles sont décrites dans le spirituel récit d'évasion de Ranc.* (Une évasion de Lambèse. Souvenirs d'un excursionniste malgré lui, *Bruxelles, 1877). Ranc avait été condamné, comme membre d'une société secrète, à la suite de l'attentat manqué de l'Opéra-Comique, et transporté à Lam-*

Le pays était salubre et fertile. Les détenus furent astreints à travailler la terre. La plupart se mirent avec cœur à la tâche. Mais quelques ouvriers d'art ou artisans de Paris s'y refusèrent, en prétendant que la loi prescrivait de les employer aux travaux de leur profession (14). Pour ce fait, ils étaient traduits devant un conseil de guerre, qui généralement les condamnait à cinq années de fers, quelques-uns à la peine de mort (mais elle ne fut pas appliquée). L'ouvrier Guertling, qui s'obstinait à n'accepter que des travaux d'ébénisterie, de menuiserie ou de charpente, nous dit qu'il subit 22 jours de cellule, puis 5 jours de silo (trou creusé dans la terre) à Batna. Pour décider les ouvriers à travailler la terre, l'administration leur donna un bon terrain pour en faire un jardin. Elle allouait aux travailleurs 1 franc par jour, pour 10 heures de travail, et leur promettait d'employer les produits du sol à l'amélioration de leur nourriture, qui était celle des soldats. On construisit aussi des bassins d'eau et des pavillons pour le logement des jardiniers. D'autre part, le Génie employait les ouvriers à la construction du pénitencier, qui devait comprendre 450 cellules (15). Pour ce travail, ils touchaient 4 francs par jour, sur lesquels on retenait 0,80 pour leur nourriture.

Les déportés qui avaient quelque instruction s'occupaient de l'école, où ils apprirent à lire à 150 de leurs camarades, ou bien s'employaient à fouiller les ruines romaines, sous la direction de l'un d'entre eux, architecte de profession, le citoyen Beury, ancien conseiller municipal de Passy, qui créa la première société archéologique de l'Algérie.

Quand arrivèrent à Lambèse les proscrits du 2 Décembre, on raconta aux hommes de 48 que les nouveaux venus étaient de redoutables condamnés de droit commun. Ils ne le crurent pas et fraternisèrent avec les victimes de Badinguet. Il fallut leur interdire formellement de communiquer avec eux et murer certaines portes intérieures qui auraient permis les communications entre les deux catégories de détenus. A Lambèse, même défense, mais bien inutile, puisque le jour tous les déportés étaient réunis pour les mêmes travaux.

La résistance au travail forcé fut considérée à Paris comme un dangereux acte de rebellion. Le prince-président en tira prétexte pour signer, le 31 mai 1852, un décret en vertu duquel seraient conduits à Cayenne les transportés de 48 qui auraient encouru depuis leur arrivée en Afrique une condamnation afflictive et infâmante pour insubordination ou pour refus de travail ou d'obéissance. Cette menace, dit Baudicour, ne fut pas exécutée (16). Elle fit cependant

bèse au début de 1856. Il réussit à s'évader avec deux compagnons, Balland et Sourd. On trouve son dossier aux Arch. Gouv. Gl. de l'Algérie, carton G 10.

(14) *Guertling. p. 35. C'était inexact.*

(15) *Louis de Baudicour :* La colonisation de l'Algérie, *p. 389.*

(16) *Ibid., p. 394.*

quelques victimes, en particulier Léon Chautard, qui s'évada plus tard de la Guyane, au prix de terribles épreuves (17).

Plusieurs « mauvaises têtes » avaient été incarcérées à Alger, dans les cellules humides d'une prison, où on les nourrissait pour 15 centimes par jour. Le 4 octobre 1851, onze de ces captifs, de tout jeunes gens, réussirent à s'évader, en sciant leurs barreaux et en attachant bout à bout leurs draps et leurs couvertures. Un petit voilier les conduisit en terre étrangère (18).

Comme contre-partie au redoublement de rigueur, le décret de 1852 permit d'appliquer le régime de l'*internement*, c'est-à-dire de la résidence surveillée, aux transportés de 1848 qui donneraient des garanties de bonne conduite et d'aptitude au travail. Terson bénéficia de cette mesure. A Constantine, il fut traité avec beaucoup de considération par le général Desvaux, ami des saint-simoniens, et il vécut tranquillement en donnant des leçons et en tenant des livres de comptes.

Quand il fut ministre de l'Algérie et des colonies, le prince Napoléon, cousin de l'Empereur, qui voulait passer pour républicain, se hâta de mettre fin aux persécutions politiques. Il pensait que l'Algérie n'attirerait que difficilement de nouveaux colons si on continuait de la considérer comme un bagne. C'est pourquoi les déportés d'Afrique furent grâciés par un décret du 23 septembre 1859.

Combien d'entre eux se fixèrent dans le pays ? Nous ne le savons pas. A Lambèse, 63 victimes des trois déportations demandèrent à rentrer en France et 57 optèrent pour l'Algérie (19). Ceux qui restèrent étaient des hommes qui, dépourvus de tout soutien familial, n'étaient pas sûrs de trouver du travail dans la Métropole, ou bien des intellectuels, qui pouvaient espérer trouver un champ d'activité dans un pays où la proportion des hommes instruits était faible et où la presse jouissait d'une certaine liberté. A la fin de l'Empire, ils devinrent les véritables maîtres de l'opinion publique. Mais à peu près tous étaient des républicains du 2 Décembre.

D'après un état du 30 juin 1859 (20), le chiffre exact des déportés de Juin en Algérie ut de 459. Sur ce total, 59 sont morts, 40 ont été transportés à Cayenne ; 12 se sont évadés ; 268, grâciés, sont aussitôt rentrés en France ; enfin 19 sont classés dans une catégorie *diverse*. Il resterait donc à cette époque 61 déportés de 1848 en Algérie, dont 23 détenus à Lambèse. J'en déduis que 38 vivaient en résidence surveillée dans les villages de colonisation (21).

(17) *Lelièvre, Ms. cité, p. 130.*

(18) *L'Atlas, 4 novembre 1851. L'Atlas était le journal du saint-simonien J. A. Rey, qui fonda plus tard une banque à Alger. Sur l'action de ce personnage, v. Marcel Emerit :* Les Saint-Simoniens en Algérie, *p. 166 et 195 sq.*

(19) *Arch. G. Gl. de l'Algérie, G (2), 7.*

(20) *Arch. Gouv. Gl. Alger, G (2), 11.*

(21) *Une autre statistique, du 1er juillet 1859 (ibid. G 7) donne le même chiffre global de transportés (459), mais dit qu'il en reste 73 en Algérie*

L'état d'esprit des proscrits de 1848 est assez différent de celui des déportés du Second Empire. Ceux-ci sont des hommes rendus furieux par les mauvais traitements qu'ils ont subis dans des camps malsains, où des officiers bonapartistes les ont traités comme des galériens. Ils tirent leurs idées politiques de Ledru-Rollin et de Proudhon, et, quand ils ne sont pas partisans de l'abandon pur et simple de l'Algérie, ils inspirent le parti des petits colons, dont ils renforcent l'anticléricalisme, l'antimilitarisme et l'arabophobie. Ceux de 1848 ont un peu moins souffert. Ils restent des humanitaires qui ont gardé la mystique des premiers socialistes. Ecoutons la voix des onze évadés d'Alger dont j'ai parlé plus haut :

« Nul de nous n'a jamais eu l'intention de frapper la société, et nous plaçons au premier rang de ses bases le travail, dont nous sommes les apôtres. Nous plions le genou devant la fraternité, cette religion suprême. Nous voulons l'égalité sainte devant Dieu, comme le Christ ; devant la loi, comme la Convention ; devant les hommes, comme tous les martyrs actuels. Nous servons la liberté vraie, progressive, qui marche devant les hommes, un flambeau à la main, sur la route de l'Infini. Avant-garde du Progrès, nous avons conservé pure dans la transportation l'idée révolutionnaire qui naquit du baiser de Février à ton front, ô patrie ! » (22).

En transcrivant cette lettre, Lelièvre, déporté de 1848, ne peut s'empêcher d'ajouter des réflexions qui sont d'un tout autre ton : « Ceux-ci n'avaient pas besoin par avance de prévenir de leur jeunesse ; on s'en aperçoit assez à la naïveté avec laquelle ils donnent le nom de *frères* à toute cette plèbe idiote de fétichisme napoléonien et qui en a l'obligation aux chansons de Béranger, au crayon d'Horace Vernet, de Charlet, de Bellangé, aux images de Pellerin, d'Epinal, aux almanachs et aux cirques de foires... Ce sont toutes ces belles choses qui, plus certainement que les petits livres de la rue de Poitiers et les discours de M. Thiers et de son allié, M. de Montalembert, ont empêché la République de 1848 de se consolider. »

Le nombre de ceux qui sont restés en Algérie est infime. Mélangés aux colons qui avaient eu trop de confiance en l'avenir de la colonisation sur des concessions d'étendue insuffisante, ils semblent s'être mis à la tâche avec courage et s'être intéressés plus aux humbles travaux quotidiens qu'aux grandes luttes politiques.

Marcel EMERIT (Université, Alger).

(dont 8 dans la province d'Alger, 7 dans celle d'Oran, 50 dans celle de Constantine, 23 à Lambèse !), mais aucun des totaux ne correspond au détail indiqué. D'autre part elle n'indique aucun décès. Elle est donc beaucoup plus suspecte que la précédente.

(22) Les onze transportés de juin en fuite à la France républicaine, *lettre reproduite par Lelièvre, 1re partie, p. 155.*

Les communards contre les Canaques

Jean Bruhat, Le Monde, 23/2/1981

En 1878, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie se soulèvent contre la présence française. Loin de soutenir leur cause, les anciens communards, qui avaient été déportés dans l'île, se joignent à l'armée pour les écraser. Une seule exception : Louise Michel...

EN 1878 éclate une insurrection canaque en Nouvelle-Calédonie. " Révolte totale, irréversible, de la population néo-calédonienne contre la société qui se trouvait en rapport de dominance avec elle et voulait lui imposer " certaine forme de civilisation. " Ainsi s'exprime Roselène Dousset-Leenbardt, à qui on doit de si pertinentes études sur l'histoire de ces populations (1).

Certes, il y avait déjà eu de nombreuses rébellions en pays canaque. Mais aucune n'a eu la gravité de celle de 1878 qui a mis en péril la " présence " française. Face à des hommes armés de frondes et de sagaies, on a dû envoyer des navires de guerre et cinq mille soldats munis de chassepots et d'un obusier de montagne. Et il a fallu utiliser ou susciter les rivalités entre tribus et clans.

S'agissant des causes, on peut négliger les accusations portées à l'encontre des pères maristes par quelques communards qu'obsède leur anticléricalisme, comme Jean Allemane. Certes les pères ont protesté contre la violence de la répression à l'encontre des Canaques. " Le doigt de Dieu, a écrit le Père Lecouteur, s'est montré d'une manière évidente dans cette effarante insurrection, et bientôt l'on reconnaîtra parmi les causes de cette révolte des sauvages les excès commis par les Blancs. " De ce comportement et de ces jugements on

ne saurait conclure à la responsabilité des pères maristes dans les événements de 1878. La haine des pères maristes pour les communards qui " outragent Dieu de toute manière " n'a d'égale que celle des communards pour les maristes qu'ils accusent de complicité avec les Canaques.

Les causes de la révolte sont connues. Elles résident dans la façon dont les Canaques ont été traités : dévastation des plantations, refoulement dans les vallées ingrates de l'intérieur, invasion du bétail des colons dans les cultures, réquisitions abusives de la main-d'œuvre (mal payée ou pas payée du tout), enlèvement des femmes, destruction des cimetières auxquels les populations étaient religieusement attachées, envoi à Paris d'objets trouvés dans les tombes : haches en serpentine, fétiches, bois sculptes...

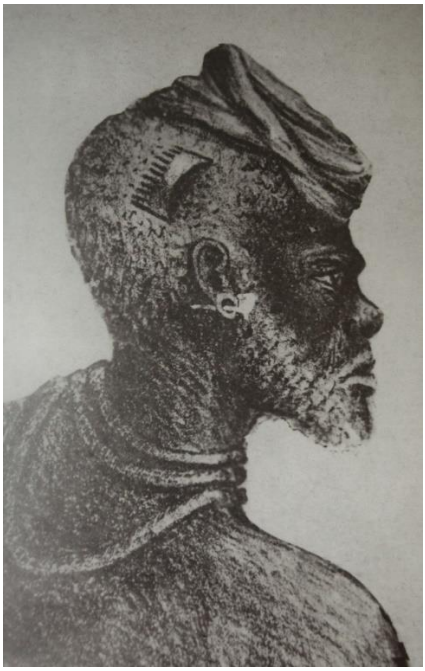

Ataï

Chassé de Foa, sur la rive occidentale de l'île, le chef des insurgés, Ataï, n'a jamais accepté l'occupation par les Français. Une anecdote rapporte que, face au gouverneur Olry, il se présenta un jour " ayant à la main deux sacs dont l'un était rempli de terre et l'autre de cailloux (...), il dit au gouverneur, en vidant successivement les deux sacs : " Voilà ce que " nous avions et voici ce que tu " nous a laissé. " Toujours à ses côtés, le tanaka (barde) Andia Ataï est tué par trahison, et sa tête est envoyée à Paris. Comme quoi les collectionneurs de têtes ne sont pas exclusivement du côté où on croit les trouver. Le souvenir d'Ataï a pris les proportions d'un mythe, qui est toujours vivant. Il retrouve aujourd'hui comme un regain avec le renouveau canaque.

Me rendant en 1977 en Nouvelle-Calédonie pour y rechercher les traces des communards, je les ai naturellement trouvées, mais j'ai eu la surprise de constater qu'il y avait, toujours présente, une autre histoire : celle de la révolte canaque. J'étais parti en pays canaque pour faire à Pointimié, à 300 kilomètres au nord de Nouméa, une causerie sur la déportation des communards. Il m'a surtout été demandé ce qui s'était passé pendant la révolte des Canaques. Comme quoi, par sympathie pour les communards, je ne m'étais pas moi-même arraché à la gangue d'un certain européocentrisme.

En effet, tandis que s'insurgeaient les Canaques, il y avait plus de quatre mille (2) communards déportés sur ces terres calédoniennes. Quel a été leur comportement ?

Deux remarques préalables. Il faut d'abord objectivement remarquer que des communards ont été eux aussi victimes de l'insurrection canaque et que, dans une certaine mesure (combien tragique !), il s'est agi d'un affrontement entre Noirs et Blancs. D'autre part (attention au

péché d'anachronisme !), les communards sont, certes, pour la plupart des ouvriers, des " socialistes " au sens le plus large du mot. Mais nous sommes dans un temps où, compte tenu naturellement d'un certain nombre d'exceptions, les gens de " gauche " ne voient, en général, dans le fait colonial qu'un ensemble de bienfaits apportés à des " primitifs " au nom d'une civilisation " supérieure ".

Certes, des communards comme Charles Amouroux, membre de l'Internationale et élu à la Commune, et Henri Place, ex-commandant d'un bataillon sous la Commune, reconnaissent que " les Kanaks sont des hommes, qu'ils ont des mœurs qui leur sont propres et pour lesquelles ils sont prêts à résister jusqu'à la dernière extrémité, qu'ils ont des droits acquis et qu'ils sont les premiers occupants ". Ils font avec audace une comparaison avec un événement qui leur tient aux tripes : la Commune de Paris, et ils écrivent : " Thiers et Mac-Mahon emplissant de ruines et de cadavres les rues de Paris ont pu usurper la puissance suprême, ils n'ont pas réussi à supprimer les revendications du peuple... Il en est de même en Nouvelle-Calédonie " Mais nos anciens communards s'empressent d'ajouter que " la race des Kanaks est scientifiquement inférieure à la race blanche et même à beaucoup de races noires (3) ". Dès lors, au nom de trente et un condamnés, " le forçat Amouroux, ex-membre de la Commune, sollicite l'honneur de marcher à l'ennemi pour la protection des Blancs ". Simon Mayer, qui fut major-commandant de la place Vendôme sous la Commune, est plus nuancé. S'il ne veut pas " défendre des gens qui, à bout d'arguments, font usage de leurs casse-tête contre les soldats français ", il dénonce la façon dont les Canaques ont été traités. " Le gouvernement leur a pris leurs terres, puis les a pris eux-mêmes en ne leur donnant en échange de leur liberté qu'une poignée de riz par jour. " Il révèle que " la traite des Canaques existe. Moyennant une somme de 200 francs, un colon peut posséder un Canaque à condition de le

nourrir. " Mais il n'en reste pas moins que, pour Simon Mayer, il faut combattre les insurgés. " Nous pensâmes, conclut-il, que, en face de l'insurrection canaque, il était de notre devoir de ne pas nous endormir dans un lâche sommeil et de défendre le gouvernement français (4) ".

Des communards forment des corps francs pour combattre aux côtés des troupes régulières. Parmi les responsables de ces groupes, on découvre Charles Amouroux et Edouard Malherbe, qui avait été lieutenant dans l'artillerie communarde. Quant à Allemane, il est, en tant que condamné aux travaux forcés, enfermé dans l'île Nou. On ne saurait affirmer qu'il est favorable aux Canaques. Toutefois, il observe que " si de nombreux livres ont narré l'histoire de cette insurrection, bien peu en ont indiqué les véritables causes, parce qu'elles sont loin de faire honneur aux divers éléments dits colonisateurs et auxquels une autre épithète conviendrait mieux (5) ". Les déportés publient des périodiques comme l'Album de l'île des Pins et le Parisien (6). On ne perçoit à les lire aucun témoignage de sympathie ou même de compréhension envers les Mélanésiens. Vingt - quatre déportés ont obtenu une remise pleine et entière de leur peine " en raison des services rendus pendant l'insurrection canaque ". Ce sont pour la plupart des ouvriers. Toutefois, sauf l'un qui a été lieutenant de francs-tireurs, aucun d'entre eux ne semble avoir joué un rôle important lors des événements de Paris.

« La bonne Louise »

Tout d'ailleurs a été mis en œuvre pour opposer les déportés et les Canaques. C'est ainsi qu'une police supplétive avait été constituée pour rechercher les communards évadés : elle était composée de Canaques !

Il y a une exception à ce comportement anti-Canaque. Et quelle exception ! C'est celle de Louise Michel. Pour sa participation à la Commune, elle a été condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le 10 décembre 1873, elle arrive en Nouvelle-Calédonie. À peine débarquée, elle est saisie par la beauté et la variété de la flore. Curieuse de tout, elle s'intéresse d'abord au paysage. À l'aide de ses Mémoires, j'ai en vain, plus d'un siècle plus tard, recherché dans la baie toujours dite des Dames ce qui dans cette flore avait pu enthousiasmer " la bonne Louise ". Tout a bien changé Une colline à l'herbe rare. Un petit port pour le débarquement des marchandises. Quelques docks. Il faut faire un gros effort d'imagination pour retrouver l'emplacement de la case de Louise et de celles de ses compagnes.

Louise Michel est séduite par les autochtones, que, dans leur majorité, les communards méprisent ou ignorent. "Je suis, dit-elle, avec eux comme j'étais avec le peuple de Paris, révolté, écrasé et vaincu. " " Parmi les déportés, ajoute-t-elle, les uns prenaient parti pour les Canaques, les autres contre. Pour ma part, j'étais absolument pour eux. Il en résultait entre nous de telles discussions qu'un jour, à la baie de l'Ouest, tout le poste descendit pour se rendre compte de ce qui arrivait. Nous n'étions que deux criant comme trente. " Elle évoque une visite. " Pendant l'insurrection canaque, par une nuit de tempête, j'entendis frapper à la porte de mon compartiment de la case. Qui est là ? demandai-je. Taïau, répondit-on. Je reconnus la voix de nos Canaques apporteurs de vivres (taïau signifie ami) C'était eux en effet. Ils venaient me dire adieu avant de s'en aller à la nage par la tempête rejoindre les leurs " pour battre méchants Blancs, disaient-ils. " Alors Louise va chercher son écharpe rouge de la Commune qu'elle avait conservée en dépit des difficultés qu'on devine. Elle la partage en deux et en donne la moitié aux représentants des révoltés canaques.

Encore que leurs motivations fussent bien différentes, ces Canaques étaient, pour Louise, les frères de combat de la butte Montmartre. Elle est indignée par l'attitude de ses compagnons de déportation. " Comment, leur dit-elle, vous n'êtes pas avec eux (les Canaques), vous les victimes de la réaction, vous qui souffres de l'oppression et de l'injustice ! Est-ce que ce ne sont point nos frères ? Eux aussi luttent pour leur indépendance, pour leur vie, pour leur liberté, comme j'étais avec le peuple de Paris, révolté, écrasé, vaincu. " L'aide aux Canaques ne revêt pas, pour Louise Michel, un caractère uniquement symbolique. Elle leur enseigne à couper les fils télégraphiques pour interrompre ainsi toutes les communications. Elle adresse à Paris des journaux qui révèlent la brutalité de la répression. Elle écrit un recueil de vers (les Océaniennes, sans doute) qu'elle voudrait publier au profit des victimes.

Ainsi donc Louise Michel passe pour être " plus Canaque que les Canaques eux-mêmes " Elle s'est liée d'amitié avec Daoumi, " Canaque de génie ". Celui - ci, travaillant à la cantine des déportés, avait appris à lire et à écrire. Aussi peut-il initier Louise aux chants et aux légendes canaques. Car, le soir, couchés sous les cocotiers, autour de leurs cases et à plat ventre sur l'herbe, les Canaques se complaisent dans d'interminables récits. C'est ainsi qu'en 1885 Louise Michel pourra publier Légendes et chants de geste canaques avec dessins et vocabulaire. Certains de ces chants évoquent l'arrivée des Blancs : " Nous les avons reçus en frères ; ils ont coupé les grands arbres pour attacher les ailes de leurs pirogues, cela ne nous faisait rien... Mais les Blancs se sont mis à prendre la bonne terre qui produit sans la remuer... Les Blancs nous promettaient le ciel et la terre, mais ils n'ont rien donné, rien que la tristesse. "

Tandis qu'elle conseille à son compagnon de déportation Henry Baüer de donner un concert de musique canaque, Louise visite un campement de Canaques et tente de leur présenter la Commune de Paris, en expliquant que c'était, au fond, et tout simplement, la lutte entre les bons et les méchants, et qu'il fallait faire une distinction entre les forçats de droit commun et les condamnés politiques.

En 1879, Louise Michel est autorisée à s'installer à Nouméa. Elle y reprend son métier d'institutrice et consacre une grande partie de son temps à l'enseignement des Canaques. Quand, enfin amnistiée, elle prend le bateau qui va la conduire à Sydney, le quai est couvert de Canaques en larmes, car elle leur avait promis de fonder des écoles dans les tribus. " Je reviendrai ", promet-elle.

« Mes amis noirs «

De retour en France, elle aura d'autres préoccupations. Cependant, elle participera à toutes les campagnes anticolonialistes. Dans ses Mémoires, elle songe à ses amitiés canaques : " Ce sont mes amis noirs surtout que je regrette... Eh bien, oui, je les aimais, et, ma foi, ceux qui m'accusaient, au temps de la révolte, de leur souhaiter la conquête de leur liberté avaient raison. La conquête de leur liberté ! Est-ce que c'était possible avant qu'ils aient donné de telles preuves d'intelligence et de courage ? Qu'on en finisse avec la supériorité qui ne se manifeste que par la destruction ! "

Il apparaît ainsi que placés devant un problème qui ne leur était pas familier : relations entre Blancs et Noirs, entre " civilisés " et " sauvages ", les communards ont adopté des attitudes contradictoires. Mais il faut bien reconnaître que, dans l'ensemble, la solidarité entre Blancs l'a emporté chez eux sur la solidarité avec un type d'opprimés qui leur semblaient totalement différents de ceux pour lesquels ils

avaient naguère combattu sur les barricades. Bien rares, semble-t-il, sont ceux qui ont eu le comportement d'une Louise Michel, en avance sur son temps.

---

(1) Voir en particulier Colonialisme et contradictions. Étude sur les causes socio-historiques de l'insurrection de 1878 en Nouvelle-Calédonie. (Paris-La Haye, 1970) et aussi Terre natale. Terre d'exil, Paris, 1976.

(2) Au total, quatre mille deux cent cinquante-sept communards ont vécu dans les terres néo-calédoniennes. Toutefois, trois mille vingt et un étaient " en déportation simple " dans l'île des Pins, où l'administration avait procédé à une partition de l'île : à l'ouest les communards, à l'est la population mélanésienne des Kouniès. Peu de conflits entre les deux groupes. Donc notre étude ne concerne que " la Grande Terre ", " le caillou " comme on disait.

(3) Charles Amouroux et Henri Place, l'Administration et les Maristes en Nouvelle-Calédonie. L'insurrection des Kanaks en 1878-1879, Paris, 1881.

(4) Simon Mayer, Souvenirs d'un déporté, Paris, 1880.

(5) Jean Alemane, Mémoires d'un communard, des barricades au bagne, Paris, s.d. La partie de cet ouvrage qui concerne la Nouvelle-Calédonie a été rééditée à Nouméa en 1977 à l'occasion d'une exposition sur le centenaire de la déportation en Nouvelle-Calédonie.

(6) L'Album de l'île des Pins se trouve au Musée historique de la mairie de Saint-Denis et le Parisien dans la collection Bouge (B.N. : J.O. 3063).

Commune(s), communards, question coloniale

Des communards, des Kanaks et des Kabyles

Alain Ruscio, Cahiers d'histoire, n° 153, 2022, p. 131-144

Résumé

Dans la *saga* ouvrière et socialiste, puis plus tard communiste, la Commune de Paris tient, à juste titre, une place de choix. Or, son histoire héroïque et tragique se trouve quasiment à mi-chemin entre deux moments importants du mouvement d'expansion coloniale, la conquête de l'Algérie (1830) et l'achèvement de cette expansion (Maroc, 1912). Les Communards n'eurent évidemment ni le temps ni sans doute la capacité de réfléchir à la question coloniale. Ils y ont pourtant été confrontés à diverses occasions : d'abord par la présence, certes minoritaire, de colonisés sur le pavé parisien en 1871 ; puis, plus tard, lorsque ces « damnés de la terre » en exil croisèrent le destin d'autres victimes, les Kanak (orthographe d'époque : Canaques). Il y eut d'ailleurs, durant cet exil, un épisode tragique : la révolte des colonisés de 1878. Bien des Communards ne comprirent aucunement les raisons – et encore moins les formes – de cette révolte. Certains, hélas, participèrent même à la répression. La grande figure internationaliste de Louise Michel, qui partagea un temps la vie des Kanak et soutint leur lutte, n'en est que plus remarquable.

SOMMAIRE

Des colonisés communards
Une Commune d'Alger… pour les seuls Européens
Face à la révolte kabyle
La déportation en Kanaky
La révolte de 1878 : l'empathie de Louise Michel et de quelques (rares) autres…
La révolte de 1878 : des Communards chasseurs de Kanak
Destins croisés : Communards et Kabyles insurgés

Le mouvement communard a croisé l'histoire de la France coloniale en trois occasions, assez différentes. La première, dans le cours même des événements, fut la présence de (rares) colonisés dans Paris *intra muros* à ce moment, soit insurgés eux-mêmes, soit simples passants devenus de fait prisonniers des événements. Le second lien, plus sémantique que politique et historique, a été la proclamation d'une Commune d'Alger, constituée par les Français républicains de cette ville. Enfin, en Kanaky, que les Français avaient rebaptisée Nouvelle-Calédonie, les déportés communards connurent une cohabitation avec les populations locales qui n'eut rien d'idyllique.

Des colonisés communards

La Commune fut un mouvement internationaliste, regroupant dans ses rangs – et élisant – des Polonais (Dombrowicz), des Italiens (Amilcar Cipriani, Menotti Garibaldi, fils du grand révolutionnaire), des Hongrois (Léo Frankel), dont certains sont passés à la postérité. Elle compta également, c'est moins connu, 5 Algériens et 20 Africains, dont l'histoire n'a pas retenu les noms, à une exception près[1].

Sauf erreur ou omission, un colonisé au moins a échappé à un total anonymat. Il s'appelait Mohammed Ben Ali, un tirailleur algérien devenu l'ordonnance de Maxime Lisbonne, souvent appelé « le D'Artagnan de la Commune[2] ». Jules Vallès, dans son récit *L'Insurgé*, évoque sa triste fin :

« Nous nous étendons chacun sur une vareuse, avec une giberne pour oreiller, pas bien loin d'un lit où est allongé, hideux dans son costume bleu de ciel, un turco, l'ordonnance de Lisbonne, qui hier a été mis en capilotade par un obus, et dont le crâne défoncé a l'air d'avoir été rongé par les rats. »[3]

Dans divers témoignages, il est plusieurs fois question d'un bataillon de « Turcos ». Ces tirailleurs algériens étaient connus et même fort appréciés des Parisiens depuis la guerre de Crimée (1853-1856) et l'implantation en France qui s'ensuivit. Au détour d'une phrase, par exemple sous la plume de Maxime Vuillaume, on apprend qu'un certain bataillon « Enfants du Père Duchesne » était en garnison « à côté des Turcos de la Commune ». Plus tard, place de l'Hôtel-de-Ville, le même a vu dans la foule « un Turco nègre hilare[4] ». Dans les dessins d'Auguste Raffet représentant des uniformes de la Commune, on voit des vestes de Turcos[5]. Tout cela est bien maigre, et il semble que les

recherches des historiens spécialisés n'aient pas abouti à d'autres témoignages[6].

Par contre, ces Turcos passèrent à la postérité grâce à la plume d'Alphonse Daudet. On sait combien les grands écrivains de l'époque furent haineux envers la Commune, et Daudet participa à la curée. Il fut pourtant auteur d'une nouvelle sensible, *Le Turco de la Commune*, qui contait la triste aventure de « Kadour, de la tribu du Djendel », engagé dans l'armée impériale en 1870, qui ne comprit rien aux événements (il ne parlait pas français). Lorsque son bataillon fut en déroute devant les Prussiens, il erra quelque temps, avant de se retrouver par hasard dans les rues de Paris, enrôlé sans rien comprendre du côté des Communards, et finit par être fusillé par les Versaillais[7]. Certains auteurs affirment que Daudet s'est inspiré d'un personnage réel, qui n'avait rien d'un Algérien, un certain Abdullah, en fait un Abyssin, fils adoptif d'Antoine D'Abbadie, grand voyageur, géographe, membre de l'Institut. Devenu adulte, Abdullah se serait effectivement engagé dans les Turcos, puis rallié – mais lui, en connaissance de cause – à la Commune et aurait finalement été abattu par les Versaillais[8].

On peut imaginer que, s'il restait des « indigènes » dans les rangs des Communards en mai, ils furent l'objet d'une haine plus farouche encore de la part des Versaillais et qu'ils furent fusillés.

Une Commune d'Alger… pour les seuls Européens[9]

La chute du Second Empire fut saluée avec enthousiasme en Algérie par la majorité des Européens, très majoritairement républicains. Mais « républicain », dans cette terre coloniale, avait un sens différent de celui de la métropole. Pour eux, la politique dite du « royaume arabe » de Napoléon III et de ses soutiens, les officiers, était une folie

indigénophile : « Depuis quelques années, on ne parle que des droits sacrés des indigènes ; ne serait-il pas opportun d'invoquer ceux non moins sacrés des colons ? », avait déclaré leur porte-parole, Eugène Warnier (1863)10. Dès le 4 septembre 1870, une Association républicaine présidée par le maire, Romuald Vuillermoz, envoya un message de soutien au nouveau gouvernement de Paris. Une Commune d'Alger vit le jour. Mais elle n'avait aucune similitude avec celle de Paris, qui lui succéda : elle était certes un mouvement républicain, mais mené exclusivement par des Européens, colons bien sûr, mais aussi petits commerçants et artisans. Dès le 5 septembre, Gambetta, tout nouveau ministre de l'Intérieur, nomma Auguste Warnier préfet du département d'Alger11, promotion significative.

Six mois plus tard, la proclamation de la Commune de Paris divisa les rangs des républicains algérois. Une minorité socialisante envoya à Paris trois délégués, Alexandre Lambert, Lucien Rabuel et Louis Calvinhac12. Ils firent une proclamation le 28 mars 1871 :

« Les délégués de l'Algérie déclarent, au nom de tous leurs commettants, adhérer de la façon la plus absolue à la Commune de Paris. L'Algérie tout entière revendique les libertés communales. Opprimée pendant quarante années par la double centralisation de l'armée et de l'administration, la colonie a compris depuis longtemps que l'affranchissement complet de la commune est le seul moyen pour elle d'arriver à la liberté et à la prospérité. »13

À l'opposé, le *Journal officiel de Versailles* fit paraître une véhémente protestation contre cet appel, signée du représentant de Constantine, Marcel Lucet14.

Lambert, ancien proscrit de 1852, exilé en Algérie où il était devenu journaliste, devint durant la Commune délégué de l'Algérie au sein

d'un Comité de sûreté générale et de l'intérieur, chef de bureau au ministère de l'Intérieur (presse)15. Il combattit ensuite sur les barricades lors de la Semaine sanglante et y fut tué. Rabuel16 fut ensuite déporté en Nouvelle-Calédonie. Calvinhac fut arrêté le 8 juin 1871, interné, puis condamné à un an de prison et 500 francs d'amende. Il ne retourna pas en Algérie et fit une carrière politique sous la IIIe République, toujours à l'extrême gauche17.

Face à la révolte kabyle

La révolte de Mohand Amokrane, dit El-Mokrani, qui éclata en Kabylie en mars-avril 1871, le plus vaste mouvement insurrectionnel de l'histoire de l'Algérie entre la reddition d'Abd-el-Kader et le début de la guerre d'indépendance, allait-elle donner aux Communards l'occasion de réfléchir au sort des colonisés ? Il n'en fut rien.

Dans le Paris communard, l'accaparement par la gestion au quotidien et par la nécessaire préparation de la résistance à Versailles, ainsi que la sous-information sur la révolte kabyle, expliquent la quasi-absence de réactions. Et les (rares) traces que l'on trouve dans les écrits communards sont bien dans le ton de l'époque : dénonciation des insurgés, appelés « l'ennemi » ou « les rebelles »18, exaltation de nos soldats, qui « font vaillamment le coup de feu19 »…

A fortiori pour les Communards algérois. Le délégué déjà cité, Alexandre Lambert, éprouva même le besoin de démentir tout lien entre les deux mouvements – et même à se porter garant d'une meilleure efficacité dans la lutte contre les « indigènes » – dans une lettre au rédacteur en chef de la feuille versaillaise *La Patrie*20 :

« Fidèle à votre rôle d'alarmiste et d'ennemi déclaré de la Commune, vous parlez de troubles survenus en Algérie et vous en exagérez la

gravité pour en effrayer l'opinion publique. Vous commettez une action plus mauvaise encore en insinuant que cette insurrection est l'œuvre des nombreux amis que la Commune possède en Algérie. Délégué élu par la ville d'Alger, je vous affirme :

Que tous les colons algériens veulent pour eux et pour la France la Commune,

Que tous les colons algériens sont intéressés à maintenir le calme et l'ordre chez les indigènes, et qu'ils en viendraient facilement à bout s'ils avaient la Commune et toutes les libertés qu'elle comporte,

Que toutes les insurrections algériennes sont depuis longtemps l'œuvre préméditée des bureaux arabes[21]. Ce fait est si vrai, que le gouvernement a rendu un décret ordonnant de poursuivre devant les conseils de guerre les officiers dans le commandement desquels une insurrection éclaterait ; mais ce décret est demeuré inappliqué. » (Communiqué, 1er mai 1871)[22]

La déportation en Kanaky[23]

Une fois la grande répression de la Semaine sanglante passée, la bourgeoisie versaillaise voulut poursuivre et achever l'« assainissement » de la société française. La déportation en Kanaky fut l'une des solutions trouvées. Les Communards condamnés, d'abord retenus au bagne de Toulon, commencèrent à être dirigés vers la « Grande Île ». Le premier bateau partit le 1er février 1872[24] (par une curieuse conception du droit, la loi fixant la Kanaky comme lieu de déportation ne fut adoptée que le 23 mars[25]). En tout, 4 250 femmes et hommes furent déportés, 400 y laissèrent la vie par maladie, fatigue, certains par désespoir[26].

Comment ces déportés comprirent-ils (ou ne comprirent-ils pas) la situation coloniale ? Quelle fut leur attitude lors de la grande révolte kanak de 1878 ? Comment, par ailleurs, observèrent-ils d'autres proscrits, les Kabyles révoltés en 1871 ?

Les témoignages que nous possédons sur leur vie quotidienne montrent que, dans leur majorité, ces « damnés (blancs) de la terre » ne manifestèrent guère à leurs compagnons de misère kanak qu'un « intérêt de lointaine curiosité[27] » dans la plupart des cas, parfois même du dédain et du mépris[28].

En 1878, ils furent confrontés à la grande insurrection des « indigènes ». Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre de la part de ces anciens insurgés, rares furent ceux qui comprirent ce mouvement. Évidemment, chacun a en tête l'exception prestigieuse de Louise Michel, même si elle n'eut pas immédiatement la claire compréhension de la révolte qu'elle s'attribua des années plus tard.

La révolte de 1878 : l'empathie de Louise Michel et de quelques (rares) autres…

Comment ne pas commencer une étude sur ce sujet sans citer en tout premier lieu Louise Michel[29] ? Son esprit ouvert, avide en permanence de connaissances nouvelles, la servit dans l'épreuve de l'exil. Encore en mer sur le navire *La Virginie,* elle écrivit, avant même le premier contact avec la colonie : « Avec les sauvages, il y aura le but doublement humanitaire d'empêcher qu'on ne les refoule par le canon en les civilisant et de faire des études historiques vraies dans les ruines » (lettre, 1873[30]). Elle commença d'ailleurs à appliquer ce principe en recueillant les légendes, qu'elle publia dans un journal, *Les Petites affiches.* Revenue en France, elle réunit ces textes en volume[31] (même si les spécialistes sont dubitatifs sur le caractère

authentique de toutes les légendes). Louise, cependant, partagea parfois le paternalisme – et dans son cas le maternalisme – ambiant de son temps :

« J'espère, dans mes excursions pour la Société de géographie, apprendre aux Kanaks à nous égaler, ce qui ne sera pas si difficile qu'on le croit. Cette race qui s'éteint, au lieu d'être broyée à coups de canon et dépossédée, pourrait contracter des alliances avec la nôtre, ce qui produirait une nation intelligente et forte, du moins un peu plus que les nôtres qui sont lâches et bien bêtes. » (lettre, 28 août 1875)32

Prit-elle fait et cause pour eux lors de la grande révolte de 1878, comme elle l'a raconté ? Deux ans après son retour (novembre 1880), elle fut attaquée assez bassement, lors d'un meeting, par un participant, un certain Bernadotte, qui l'accusa d'avoir fomenté la révolte kanak pour « écraser les Communards ». Elle répondit :

« Lors de l'insurrection des Canaques, deux chefs que je connaissais vinrent me voir et m'apprirent leur résolution de se joindre aux révoltés. Je partageai entre eux le dernier morceau de mon écharpe rouge33 au moment où ils se mirent à la nage pour s'éloigner des avant-postes français. »34

Des années plus tard, elle reprit ce récit dans ses *Mémoires* :

« Parmi les déportés, les uns prenaient parti pour les Canaques, les autres contre. Pour ma part, j'étais absolument pour eux. (…) Pendant l'insurrection canaque, par une nuit de tempête, j'entendis frapper à la porte de mon compartiment de la case.

- Qui est là ? demandai-je.

- Taïau (amis), répondit-on.

Je reconnus la voix de nos Canaques apporteurs des vivres. C'étaient eux, en effet ; ils venaient me dire adieu avant de s'en aller à la nage par la tempête rejoindre les leurs, pour battre méchants Blancs, disaient-ils.

Alors, cette écharpe rouge de la Commune que j'avais conservée à travers mille difficultés, je la partageai en deux et la leur donnai en souvenir. »35

La scène est belle. Malheureusement, la correspondance de Louise, contemporaine de la révolte, ne la signale quasiment pas. L'historien Joël Dauphiné est dubitatif sur la véracité de cette scène. La thèse qu'il soutient est la suivante : sur place, Louise Michel a sans doute eu plutôt de la sympathie pour la révolte. Puis, n'ayant comme informations que celles que lui donnaient les Européens – massacres épouvantables, mutilations, scènes d'anthropophagie –, elle fut sans doute quelque peu effrayée, d'où peut-être son silence gêné. Ce n'est que plus tard, de retour en France, qu'elle a été mise dans la possibilité de comprendre la révolte. D'où son récit, où elle s'attribue un rôle qu'elle n'a (peut-être) pas complètement tenu36.

L'année qui suivit la révolte, le gouverneur accepta qu'elle vienne à Nouméa reprendre son métier d'institutrice. Elle fut un temps en charge d'écoles d'enfants de bagnards, puis des jeunes filles de la ville. Fut-elle également institutrice des Kanak ? Les réponses divergent.

Ils ne furent pas nombreux, les Communards qui, à l'image de la grande Louise, firent l'effort de comprendre les Kanak.

Un autre militant libertaire, Charles Malato, écrivit lui aussi – mais il est vrai quinze années plus tard – un ouvrage de Mémoires dans lequel il prit leur défense :

« L'ennemi ! Faut-il donc l'appeler ainsi, ce peuple noir qui combat pour son indépendance ? Proscrits pour la cause de la liberté, allons-nous passer du côté des oppresseurs ? Telles sont les questions que mes parents37 et moi nous nous posons avec amertume. Hélas ! la réponse n'est que trop claire. Oui, ces hommes, en se soulevant contre l'autorité, ont pour eux le droit naturel. Ils veulent vivre à leur guise, sur le sol où ils sont nés : rien de plus juste. »38

La révolte de 1878 : des Communards chasseurs de Kanak

Maigre bilan. Les Communards, qui chantaient sans doute « Quand tous les pauvres s'y mettront… » (Jean-Baptiste Clément, *La Semaine sanglante*, 1871), dans leur majorité ne comprirent pas la protestation de plus pauvres encore qu'eux.

La première cause de cette incompréhension réside dans le fait qu'à l'époque, rares, très rares avaient été les militants ouvriers qui s'étaient interrogés sur la question coloniale, peu importante avant 1871. Plus grave encore fut le regard porté sur ces « sauvages », ces « cannibales ». Un déporté, Cavarey, partit d'une constatation qui, à ses yeux, était d'évidence : « Tout le monde est d'avis que, pour rendre la sécurité à la colonisation, il est nécessaire que la plus grande partie de ce peuple disparaisse ». L'ex-Communard avançait donc sa « solution », qui avait l'avantage de ne pas faire « dépenser une trop grande quantité de balles » :

« Ne pourrait-on pas expédier deux ou trois mille d'entre eux dans celles de nos colonies qui manquent de travailleurs ? La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et surtout la Réunion les recevraient volontiers et, au milieu d'une population composée d'éléments divers, ces quelques centaines de Canaques seraient évidemment bien peu dangereux. »39

Même un futur responsable de premier plan du socialisme émergent, Jean Allemane, s'il ne participa pas personnellement à la répression, jugea sévèrement « ces cannibales40 ».

Pour un autre témoin, Victor Cosse, la simple comparaison entre Communards et Kanak révoltés était insultante :

« Colons très involontaires, nous faisons en somme partie d'une société européenne égarée à six mille cinq cents lieues de notre France et livrée à toutes les brutalités de peuples un peu trop primitifs. Depuis bientôt six ans que nous sommes ici, il s'est établi entre la population civile et nous des relations qui nous commandent la sympathie pour les colons qui essayent, si loin de chez nous, un agrandissement de la France et une richesse nouvelle pour le pays… Vous connaissez tous le mot qui est resté célèbre : "L'insurrection est le plus sain des devoirs". Pardieu ! Nous l'avons mis en pratique et, un peu beaucoup, à nos risques et périls. Mais encore faut-il que cette insurrection reste loyale et courageuse. Qu'est-ce que ces assassins se glissant dans l'ombre pour égorger des familles inoffensives, pour incendier des récoltes et des habitations, pour anéantir en quelques minutes l'œuvre de plusieurs années d'un labeur assidu ! Qu'est-ce que ces bandits se glissant dans un fond de brousse, à l'abri de tout danger, pour assassiner au passage un officier qui vient accomplir son devoir ? »41

Et la méfiance était réciproque. D'abord, comment les Kanak auraient-ils pu faire la distinction entre les Blancs, tous assimilés à ceux qui causaient leur malheur ? Malato, déjà cité, avait bien compris que les deux catégories de parias ne pouvaient se comprendre :

« Mais ils ne distinguent pas, – le pourraient-ils d'ailleurs ? – entre le fonctionnaire qui les opprime, le colon qui lentement les dépossède et le paria bouclé de force dans leur île, de par la rancune politique ou la

vindicte sociale. Forçats, déportés, femmes, enfants, vieillards, aussi bien que galonnés et messieurs ventrus, tout ce qui a visage blanc leur est odieux et mérite non seulement la mort, mais la torture la plus cruelle. Et, au milieu de leur œuvre inexorable de destruction, jamais l'éclair de pitié ne jaillit. »42

- 43 Simon-Mayer, *Souvenirs d'un déporté, Étapes d'un forçat politique*, Paris, E. Dentu,1880 (Gallica).

Les (rares) Kanak qui avaient été éduqués, en général par les missionnaires, étaient emplis de méfiance envers ces nouveaux venus d'Europe, ces « sans-dieu ». Les autorités jouaient sur ces rivalités : les Kanak obtenaient même une prime lorsqu'ils ramenaient un Communard en fuite43.

Circonstance aggravante, lorsque l'insurrection commença, à Bouloupari, trois Communards, Pierre Broussat, Victor Hoiret et Francis Pascal furent parmi les premières victimes, le 26 juin 1878 44. De ce fait, des Communards se portèrent immédiatement volontaires pour combattre les armes à la main, ce qui fut accepté par les autorités. Un dirigeant de la Commune, par ailleurs membre de l'Association internationale des travailleurs (ou Ière Internationale), Charles Amouroux, prit la tête d'un groupe d'une trentaine de Communards, qui participa à la répression et à la capture d'insurgés45. Récit d'un autre témoin, Henri Berthier :

« La situation était extraordinairement périlleuse pour tous les postes du nord de la colonie, car Rivière46 ne disposait que d'un très petit nombre de matelots. (…) Inquiet, le commandant Rivière autorisa son lieutenant, M. Servan, à nous armer. (…) Un soir, la nouvelle se répandit que les tribus révoltées descendaient des hauteurs sur Canala. (…) Nous fîmes notre jonction avec la colonne du commandant

Rivière, qui nous félicita cordialement et promit de nous sortir du milieu de forçats dans lequel on avait eu le tort, disait-il, de nous plonger. Les tribus révoltées furent bientôt cernées et faites prisonnières. Les principaux chefs furent traduits devant un conseil de guerre, condamnés à mort et fusillés. Ensuite, nous fumes de nouveau envoyés dans la brousse (…) pour cerner les canaques débandés et les ramener à Canala. Grâce à l'habile tactique de notre chef, l'opération réussit à merveille : après trois journées de manœuvres, nous ramenions à Canala, sans avoir tué personne, une foule de canaques, de popinées47 et d'enfants. Peu après le lieutenant Servan dut nous faire désarmer ; mais il décida qu'on ne nous obligerait plus à aucun travail, et qu'on attendrait l'ordre réclamé par lui et par le commandant Rivière de nous envoyer à la presqu'île Ducos. »48

Peu de temps après avoir fait le coup de feu avec les Kanak, Amouroux fut amnistié, puis rentra en métropole très rapidement. Il fréquenta les milieux politiques :

« On remarquait hier dans les couloirs du Palais-Bourbon M. Amouroux, ancien membre de la Commune, causant avec plusieurs députés. (…) On sait que l'ancien ouvrier chapelier a obtenu sa grâce à la suite de la répression de l'insurrection canaque. Sous la direction de M. Servan, Amouroux avait organisé et conduit une troupe de francs-tireurs composée de forçats communards, troupe qui rendit à cette occasion des services sérieux. »49

Le plus extraordinaire dans ce récit est que le rapprochement, même partiel, avec l'insurrection de 1871 n'est jamais fait, qu'il paraît même échapper à la réflexion des Communards. Même l'emploi de formules identiques à celles entendues au pied des barricades parisiennes (« Les

principaux chefs furent traduits devant un conseil de guerre, condamnés à mort et fusillés ») ne les choque pas.

Ce « patriotisme » valut à certains une première amnistie50. Puis une loi générale fut votée le 11 juillet 1880. Henri Rochefort rentra le premier (juillet)51, suivi de ceux qui étaient restés dans la « Grande Île ». Louise Michel fut de retour en métropole le 9 novembre.

L'un d'eux, Jules Renard – rien à voir, est-il utile de le préciser, avec l'auteur de *Poil de carotte* – souligna lui-même le « satisfecit » dont il fut l'objet de la part des autorités militaires :

« On nous a embarqués le mardi 1er juillet52 dans la matinée. Le lendemain 2, les chefs de plat ont été invités à faire nommer à l'élection des chefs de compartiment ou chefs de poste. Dans l'après-midi, les chefs de poste furent reçus par le commandant. M. Rivière leur dit qu'il avait eu plusieurs de nos camarades sous ses ordres pendant l'insurrection canaque et qu'il avait été satisfait de leur conduite. C'est donc volontiers qu'il nous rapatrie »53.

Ce même Jules Renard alla ensuite s'installer en Algérie (Oran), où il devint enseignant et écrivit des ouvrages solidement colonialistes destinés à l'éducation des enfants des écoles54…

Les derniers déportés communards en Kanaky quittèrent l'île en 1880, seuls une vingtaine, devenus libres, ayant choisi de rester55. Le dernier d'entre eux, Jean Roch, dit Jean Chalier, mourut à Nouméa en décembre 192356.

Destins croisés : Communards et Kabyles insurgés

La coïncidence des dates permet parfois de faire des rapprochements intéressants. L'insurrection de Kabylie commença le 16 mars 1871, celle de la Commune de Paris deux jours plus tard. Dans les deux cas,

les vaincus furent jugés et impitoyablement condamnés par les vainqueurs. On sait que les uns et les autres furent condamnés à la déportation en Kanaky57. On estime qu'il y eut de l'ordre d'une centaine de Kabyles.

Ces proscrits furent donc amenés à se croiser. Or, les quelques témoignages que l'on possède ne font pas référence à la solidarité des causes, à la similitude des combats. Le 12 octobre 1878, un témoin, qui avait naguère été soldat en Algérie, écrit58 :

« L'Arabe59, en Nouvelle-Calédonie, se trouve dans son cadre naturel. Les arbres, les plantes de cette île intertropicale sont à peu près les arbres et les plantes de son pays, tel point de vue, telle échappée de paysage, entre deux collines arides, semblent avoir été transportées jusqu'ici de certaines régions pauvres de l'Algérie. Peut-être nos compagnons, non mélancoliques mais contemplatifs, songent-ils le soir, quand le soleil couchant empourpre l'horizon de ses derniers feux, aux caprices étranges d'Allah, qui les a voulu placer dans cette image en raccourci de leur patrie. Peut-être, le front tourné vers La Mecque, remercient-ils le Prophète d'avoir ainsi allégé leurs épreuves. Au moins sont-ils assurés d'une compensation dans l'autre monde. S'ils passent sans être blessés sur le fil tranchant du glaive, El-ar, qui les sépare du paradis, ils jouissent pour l'éternité du bonheur de monter à cheval, de boire du vin et de caresser les houris. Tandis que nous !... »60

Outre des appréciations étonnantes sur les végétations d'Algérie et de Kanaky, ce texte – parmi d'autres – surprend par l'absence de référence aux causes de la révolte des Kabyles. Il ne viendra à personne l'idée de considérer que les Communards, en Kanaky, ont

été traités avec douceur. Pourtant, les Kabyles ont eu un sort infiniment pire.

D'abord, la loi d'amnistie de juillet 1880, qui permit aux Communards de quitter l'île, ne leur fut pas appliquée. Une circulaire ministérielle d'accompagnement (25 avril 1881) précisa bien que seuls étaient concernés les « faits insurrectionnels survenus sur le territoire métropolitain[61] ».

À leur retour en France, pourtant, quelques-uns des anciens déportés communards firent connaître le sort de leurs compagnons d'infortune. Dès août, un mois après leur retour, Henri Rochefort et son compagnon d'évasion Olivier Pain organisèrent, salle Ragache, rue Lecourbe à Paris, un meeting exigeant que les insurgés algériens soient inclus dans la loi[62]. Toutefois, si la protestation partait d'un sentiment noble, l'argumentaire était troublant : Pain insista sur la responsabilité des militaires dans la genèse de l'insurrection (les fameux *Bureaux arabes*), le dévouement des soldats algériens durant la guerre franco-prussienne, pour conclure par la dénonciation du décret Crémieux (naturalisation en bloc des juifs d'Algérie, octobre 1870). On sait que l'antisémitisme gangréna durablement la gauche française à l'époque. Rochefort, notamment, fut férocement antidreyfusard.

En février 1895, le député de la Guadeloupe, Auguste Isaac, interpela de nouveau le gouvernement à ce propos[63]. Quelques jours plus tard, *L'Intransigeant* publia un récapitulatif assez fidèle (mais une fois de plus entaché de considérations antisémites haineuses), rappelant la genèse de l'affaire, la dureté de la répression, et revint sur l'exigence de l'amnistie[64].

Un déporté kabyle eut un destin exceptionnel : Aziz El Haddad, fils d'un des cheikhs qui avaient déclenché la révolte de 1871, réussit à

s'évader en 1881, passa par l'Australie, vint ensuite en France après un long périple pour réclamer la restitution de ses biens (février 1895). Là, il retrouva un Communard qui était devenu son ami, Charles-Eugène Mourot. Il mourut au domicile de Mourot, au 45 du boulevard Ménilmontant, face au Père-Lachaise. Les anciens Communards se cotisèrent pour rapatrier son corps en Kabylie65.

Notes

1 Henri Alleg, « Le torrent souterrain », dans Henri Alleg (dir.), *La Guerre d'Algérie,* vol. I, Paris, Temps actuels, 1981.

2 Marcel Cerf, *Maxime Lisbonne, le D'Artagnan de la Commune*, Paris, Le Pavillon, 1967. Voir également le roman de Didier Daeninckx, *Le Banquet des affamés*, Paris, Gallimard, 2012.

3 *Jacques Vingtras. L'Insurgé. 1871*, Paris, G. Charpentier & Cie, 1886.

4 Maxime Vuillaume, « La proclamation de la Commune » (brochure non signée), dans *Hommes et Choses du temps de la Commune, Paris 1871,* vol. IV, Brochures, Genève-Bruxelles-Londres, 1871 (Gallica).

5 Auguste Raffet, *Paris sous la Commune*, 1885, Reprint Paris, Éditions Dittmar, 2002.

6 « Le troisième bataillon est celui des Turcos, dont le commandant Wolff sera tué au combat, sans qu'on sache où ni comment. Nous n'avons quasiment rien retrouvé sur cette unité qui semble avoir donné des sueurs froides aux militaires… » (André Thomas, « Les enfants perdus de la Commune », *Cultures et Conflits,* n° 18, 1995).

7 *Le Soir,* 13 février 1872 ; repris dans *Contes du lundi,* Paris, Lemerre, 1873.

8 Jean-Pierre Pécau, Benoît Dellac et Thorn, *L'Homme de l'année, 1871. L'un des héros de la Commune de Paris*, album de bande dessinée, Paris, Delcourt, 2014. D'autres versions situent sa mort lors des combats de 1870 contre les Prussiens. Voir *Le Petit Parisien*, 26 mars 1897 (à l'occasion du décès de D'Abbadie).

9 Claude Martin, *La Commune d'Alger (1870-1871),* Paris, Heraklès, 1936 ; Marcel Émerit, « La question algérienne en 1871 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* tome XIX, avril-juin 1972.

10 Cité par Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, vol. I, Paris, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris-Sorbonne/PUF, 1968.

11 *Journal des débats*, 7 septembre 1870.

12 Certaines biographies le présentent comme le comte de Calvinhac.

13 Dans *Journal des journaux de la Commune. Tableau résumé de la presse quotidienne, du 19 mars au 24 mai 1871. Lois, décrets, proclamations, rapports & informations militaires, séances de la Commune, etc., reproduits d'après le Journal officiel de Paris. Extraits des autres journaux, organes ou défenseurs de la Commune, le tout contrôlé par les dépêches, circulaires et avis du Gouvernement et par des extraits du Journal officiel publié à Versailles,* vol. I, Paris, Garnier Frères, Librairies-Éditeurs, 1872 (Gallica).

14 *Journal des débats*, 1er avril 1871.

15 Jean-Luc Labbé, notice « Lambert Alexandre », *Dictionnaire biographique Maitron, Mouvement ouvrier, Mouvement social,* <https://maitron.fr/spip.php?article 191291>.

16 Nous n'avons pas retrouvé trace de son passé algérien avant 1871.

17 Alphonse Bertrand, *La Chambre de 1893. Biographies des 681 députés, avec avertissement et documents divers,* Paris, Ancienne Maison Quantin, Librairies-Imprimeries réunies, 1893 (Gallica).

18 « Affaire de l'Oued-Okris (subdivision d'Aumale) », dans *Réimpression du Journal officiel de la République française sous la Commune, du 19 mars au 24 mai 1871,* Paris, Victor Bunel Éd., 1871 (Gallica).

19 « Algérie », *Journal officiel de la Commune, op. cit.*, 8 mai 1871 (Gallica).

20 Un rectificatif ultérieur précisera qu'il s'agissait du journal *La Paix* (et non *La Patrie*), *Journal officiel de la Commune, op. cit.,* 12 mai 1871.

21 Les bureaux arabes, fondés sous le Second Empire, étaient entre les mains des officiers. Il se passa à cette époque un phénomène étonnant : les militaires se voulurent – et furent souvent – les protecteurs des « indigènes » face aux exactions des colons et des « petits Blancs ».

22 *Journal officiel de la Commune, op. cit.,* 3 mai 1871.

23 Par respect pour les demandes du mouvement national de cette île, nous avons adopté les appellations Kanaky (pour Nouvelle-Calédonie) et Kanak (à la place de Canaque), ce dernier nom étant invariable.

24 Eugène Morand, *Le Figaro,* 6 février 1872.

25 Roger Pérennès, *Déportés et forçats de la Commune, de Belleville à Nouméa,* Nantes, Ouest Éditions/Université inter-âges, 1991.

26 Alban Bensa, *Nouvelle-Calédonie. Un paradis dans la tourmente*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1990.

27 Jean Baronnet et Jean Chalou, *Communards en Nouvelle-Calédonie. Histoire de la déportation,* Paris, Mercure de France, 1987.

28 Alice Bullard, *Exile to Paradise : Savagery and Civilization in Paris and the South Pacific, 1790-1900,* Stanford, California, Stanford University Press, 2000.

29 Louise Michel, *Mémoires écrits par elle-même*, Paris, F. Roy, 1886 ; *Je vous écris de ma nuit. Correspondance générale, 1850-1904*, Paris, Éd. de Paris/Max Chaleil, 1999 ; Émilie Cappella, *Louise Michel, exil en Nouvelle-Calédonie,* Paris, Magellan & Cie, Coll. « Textes et fragments », 2005 ; Joël Dauphiné, *La Déportation de Louise Michel. Vérité et légendes,* Paris, Les Indes savantes, 2006.

30 *Lettre au citoyen Paysan et à nos amis*, non datée (Joël Dauphiné, *op. cit.*).

31 *Légendes et chants de gestes canaques,* Paris, Kéva & Cie, 1885 (Gallica).

32 Dans *Je vous écris de ma nuit, op. cit.*

33 Elle n'adoptera le drapeau noir qu'à son retour en France (déclaration lors d'un meeting, 18 mars 1882) : « Plus de drapeau rouge, mouillé du sang de nos soldats. J'arborerai le drapeau noir, portant le deuil de nos morts et de nos illusions » (Site Internet Le Drapeau noir).

34 « Louise Michel mouchard » (titre étonnant, car l'article lave la militante de ce soupçon), *Le Gaulois*, 28 septembre 1882.

35 *La Commune. Histoire et souvenirs,* Paris, Stock, 1898.

36 *Op. cit.*

37 Ses parents, également communards, avaient été déportés avec lui.

38 *De la Commune à l'Anarchie*, Paris, P.V. Stock, 1894, cité sur le site de René Merle.

39 Cavarey, *Album de l'Île des Pins,* 27 juillet 1878, cité par Jean Baronnet et Jean Chalou, *op. cit.*

40 Lettre, 1er janvier 1879, cité par Jean Baronnet et Jean Chalou, *op. cit.*

41 *Album de l'Île des Pins,* vers 1880, cité par Émilie Cappella, *Louise Michel, exil en Nouvelle-Calédonie,* Paris, Magellan & Cie, Coll. « Textes et fragments », 2005.

42 *Op. cit.*

43 Simon-Mayer, *Souvenirs d'un déporté, Étapes d'un forçat politique*, Paris, E. Dentu,1880 (Gallica).

44 Jean Baronnet et Jean Chalou, *op. cit.*

45 Roger Pérennès, *op. cit.*

46 Henri Rivière, capitaine de frégate, chargé de diriger la répression après la mort du colonel Gally-Passebosc. C'est ce même Rivière qui devait mourir à Hanoï en 1883.

47 Femmes kanak.

48 Récit de la révolte kanak, vers 1890, cité par Gaston Da Costa, *La Commune vécue : 18 mars-28 mai 1871,* vol. III, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1905 (Gallica).

49 *La Presse*, 25 avril 1880.

50 Décret du président de la République en date du 31 décembre 1878. La liste des 24 premiers amnistiés parut au JO du 1er janvier 1879.

51 Il s'était évadé du bagne, puis s'était fixé à Londres en juin 1874.

52 1879.

53 *Le Retour d'un Amnistié. Notes et impressions d'un passager du « Calvados »*, Paris, Impr. C. Murat, 1879 (Gallica).

54 *Histoire de l'Algérie racontée aux petits enfants. Leçons, résumés, exercices oraux ou écrits*, Alger, Libr. classique Adolphe Jourdan, 1884 (Gallica) ; *Les Étapes d'un petit Algérien dans la province d'Oran*, ouvrage de lecture publié sous le patronage du Conseil général et de la Société de géographie d'Oran, Paris, Libr. Hachette, 1888.

55 Alban Bensa, *op. cit.*

56 « Un proscrit de la Commune meurt en Calédonie », *l'Humanité*, 27 décembre 1923.

57 Germaine Mailhé, *Déportations en Nouvelle-Calédonie des Communards et des révoltés de la Grande Kabylie (1872 à 1876),* Paris, L'Harmattan, 1994.

58 Les proscrits de la Commune avaient obtenu l'autorisation de publier une presse, évidemment contrôlée. Voir le site de Georges Coquilhat, *Ma Nouvelle Calédonie,* <https://gnc.jimdofree.com>.

59 La confusion entre Kabyles et Arabes était alors générale.

60 Louis Barron, « Nos voisins les Arabes », *Le Parisien illustré*, 12 octobre 1878, cité sur le site de Georges Coquilhat.

61 Bertrand Jalla, « Quelle amnistie dans les colonies ? L'exemple des condamnés algériens de 1871 », *Ultramarines,* AMAROM, Aix-en-Provence, n° 23, 2004.

62 « La conférence de la salle Ragache », *L'Intransigeant,* 31 août 1880.

63 « L'amnistie et les Arabes », *L'Intransigeant,* 10 février 1895.

64 Philippe Dubois, « Les insurgés arabes de 1871 », *L'Intransigeant,* 12 mars 1895.

65 Louise et Annie Gayat, « Kabyles du Pacifique, communards et Nouvelle-Calédonie », site des Amis de la Commune de Paris, 18 mai 2012,<https://www.commune1871.org/images/PhotothequeAmis/pdf/Bulletin_50.pdf>.

ÉDITION DÉFINITIVE D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

IV

DEPUIS L'EXIL

1876-1885

PARIS — MES FILS

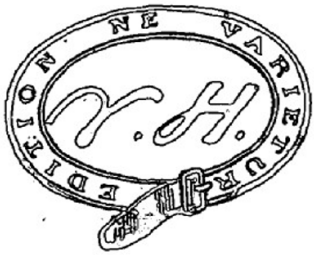

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Librairie Paul Ollendorff

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

Tous droits réservés.

II

DISCOURS SUR L'AFRIQUE

Le dimanche 18 mai 1879, un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage réunissait, chez Bonvalet, cent vingt convives.

Victor Hugo présidait. Il avait à sa droite MM. Schœlcher, l'auteur principal du décret de 1848 abolissant l'esclavage, et Emmanuel Arago, fils du grand savant républicain qui l'a signé comme ministre de la marine; à sa gauche, MM. Crémieux et Jules Simon.

On remarquait dans l'assistance des sénateurs, des députés, des journalistes, des artistes.

Il y a eu un incident touchant. Un nègre aveugle s'est fait conduire à Victor Hugo. C'est un nègre qui a été esclave et qui doit à la France d'être un homme.

Au dessert, M. Victor Schœlcher a dit les paroles suivantes :

Cher grand Victor Hugo,

La bienveillance de mes amis, en me donnant la présidence honoraire du comité organisateur de notre fête de famille, m'a réservé un honneur et un plaisir bien précieux pour moi, l'honneur et le plaisir de vous exprimer combien nous sommes heureux que vous ayez accepté de nous présider. Au nom de tous ceux qui viennent d'acclamer si chaleureusement votre entrée, au nom des vétérans anglais et

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

français de l'abolition de l'esclavage, des créoles blancs qui se sont noblement affranchis des vieux préjugés de leur caste, des créoles noirs et de couleur qui peuplent nos écoles ou qui sont déjà lancés dans la carrière, au nom de ces hommes de toute classe, réunis pour célébrer fraternellement l'anniversaire de l'émancipation, — je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Vous, Victor Hugo, qui avez survécu à la race des géants, vous le grand poète et le grand prosateur, chef de la littérature moderne, vous êtes aussi le défenseur puissant de tous les déshérités, de tous les faibles, de tous les opprimés de ce monde, le glorieux apôtre du droit sacré du genre humain. La cause des nègres que nous soutenons, et envers lesquels les nations chrétiennes ont tant à se reprocher, devait avoir votre sympathie; nous vous sommes reconnaissants de l'attester par votre présence au milieu de nous.

Cher Victor Hugo, en vous voyant ici, et sachant que nous vous entendrons, nous avons plus que jamais confiance, courage et espoir. Quand vous parlez, votre voix retentit par le monde entier; de cette étroite enceinte où nous sommes enfermés, elle pénétrera jusqu'au cœur de l'Afrique, sur les routes qu'y fraient incessamment d'intrépides voyageurs, pour porter la lumière à des populations encore dans l'enfance, et leur enseigner la liberté, l'horreur de l'esclavage, avec la conscience réveillée de la dignité humaine; votre parole, Victor Hugo, aura puissance de civilisation; elle aidera ce magnifique mouvement philanthropique qui semble, en tournant aujourd'hui l'intérêt de l'Europe vers le pays des hommes noirs, vouloir y réparer le mal qu'elle lui a fait. Ce mouvement sera une gloire de plus pour le dix-neuvième siècle, ce siècle qui vous a vu naître, qui a établi la république en France, et qui ne finira pas sans voir proclamer la fraternité de toutes les races humaines.

Victor Hugo, cher hôte vénéré et admiré, nous saluons encore votre bienvenue ici, avec émotion.

Après ces paroles, dont l'impression a été profonde, Victor Hugo s'est levé, et une immense acclamation a salué longtemps celui qui a toujours mis son génie au service de toutes les souffrances.

Le silence s'est fait, et Victor Hugo a prononcé les paroles qui suivent :

Messieurs,

Je préside, c'est-à-dire j'obéis; le vrai président d'une réunion comme celle-ci, un jour comme celui-ci, ce serait l'homme qui a eu l'immense honneur de prendre la parole au nom de la race humaine blanche pour dire à la race humaine noire : Tu es libre. Cet homme, vous le nommez tous, messieurs, c'est Schœlcher. Si je suis à cette place, c'est lui qui l'a voulu. Je lui ai obéi.

Du reste, une douceur est mêlée à cette obéissance, la douceur de me trouver au milieu de vous. C'est une joie pour moi de pouvoir presser en ce moment les mains de tant d'hommes considérables qui ont laissé un bon souvenir dans la mémorable libération humaine que nous célébrons.

Messieurs, le moment actuel sera compté dans ce siècle. C'est un point d'arrivée, c'est un point de départ. Il a sa physionomie : au nord le despotisme, au sud la liberté; au nord la tempête, au sud l'apaisement.

Quant à nous, puisque nous sommes de simples chercheurs du vrai, puisque nous sommes des songeurs, des écrivains, des philosophes attentifs; puisque nous sommes assemblés ici autour d'une pensée unique, l'amélioration de la race humaine; puisque nous sommes, en un mot, des hommes passionnément occupés de ce grand sujet, l'homme, profitons de notre rencontre, fixons nos yeux vers l'avenir; demandons-nous ce que fera le vingtième siècle. (*Mouvement d'attention.*)

Politiquement, vous le pressentez, je n'ai pas besoin de vous le dire. Géographiquement, — permettez que je me borne à cette indication, — la destinée des hommes est au sud.

Le moment est venu de donner au vieux monde cet avertissement : il faut être un nouveau monde. Le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a à côté d'elle l'Afrique. Le moment est venu de dire aux quatre nations d'où sort l'histoire moderne, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France, qu'elles sont toujours là, que leur mission s'est modifiée sans se transformer, qu'elles ont toujours la même situation responsable et souveraine au bord de la Méditerranée, et que, si on leur ajoute un cinquième peuple, celui qui a été entrevu par Virgile et qui s'est montré digne de ce grand regard, l'Angleterre, on a, à peu près, tout l'effort de l'antique genre humain vers le travail, qui est le progrès, et vers l'unité, qui est la vie.

La Méditerranée est un lac de civilisation; ce

n'est certes pas pour rien que la Méditerranée a sur l'un de ses bords le vieil univers et sur l'autre l'univers ignoré, c'est-à-dire d'un côté toute la civilisation et de l'autre toute la barbarie.

Le moment est venu de dire à ce groupe illustre de nations : Unissez-vous ! allez au sud.

Est-ce que vous ne voyez pas le barrage? Il est là, devant vous, ce bloc de sable et de cendre, ce monceau inerte et passif qui, depuis six mille ans, fait obstacle à la marche universelle, ce monstrueux Cham qui arrête Sem par son énormité, — l'Afrique.

Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire ; l'Afrique n'a pas d'histoire. Une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. Rome l'a touchée, pour la supprimer ; et, quand elle s'est crue délivrée de l'Afrique, Rome a jeté sur cette morte immense une de ces épithètes qui ne se traduisent pas : *Africa portentosa!* (*Applaudissements.*) C'est plus et moins que le prodige. C'est ce qui est absolu dans l'horreur. Le flamboiement tropical, en effet, c'est l'Afrique. Il semble que voir l'Afrique, ce soit être aveuglé. Un excès de soleil est un excès de nuit.

Eh bien, cet effroi va disparaître.

Déjà les deux peuples colonisateurs, qui sont deux grands peuples libres, la France et l'Angleterre, ont saisi l'Afrique ; la France la tient par l'ouest et par le nord ; l'Angleterre la tient par l'est et par le midi. Voici que l'Italie accepte sa part de ce travail colossal. L'Amérique joint ses efforts aux nôtres ; car l'unité

des peuples se révèle en tout. L'Afrique importe à l'univers. Une telle suppression de mouvement et de circulation entrave la vie universelle, et la marche humaine ne peut s'accommoder plus longtemps d'un cinquième du globe paralysé.

De hardis pionniers se sont risqués, et, dès leurs premiers pas, ce sol étrange est apparu réel; ces paysages lunaires deviennent des paysages terrestres. La France est prête à y apporter une mer. Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie; déserte, c'est la sauvagerie; mais elle ne se dérobe plus; les lieux réputés inhabitables sont des climats possibles; on trouve partout des fleuves navigables; des forêts se dressent, de vastes branchages encombrent çà et là l'horizon; quelle sera l'attitude de la civilisation devant cette faune et cette flore inconnues? Des lacs sont aperçus, qui sait? peut-être cette mer Nagaïn dont parle la Bible. De gigantesques appareils hydrauliques sont préparés par la nature et attendent l'homme; on voit les points où germeront des villes; on devine les communications; des chaînes de montagnes se dessinent; des cols, des passages, des détroits sont praticables; cet univers, qui effrayait les romains, attire les français.

Remarquez avec quelle majesté les grandes choses s'accomplissent. Les obstacles existent; comme je l'ai dit déjà, ils font leur devoir, qui est de se laisser vaincre. Ce n'est pas sans difficulté.

Au nord, j'y insiste, un mouvement s'opère, le *divide ut regnes* exécute un colossal effort, les su-

prêmes phénomènes monarchiques se produisent L'empire germanique unit contre ce qu'il suppose l'esprit moderne toutes ses forces; l'empire moscovite offre un tableau plus émouvant encore. A l'autorité sans borne résiste quelque chose qui n'a pas non plus de limite; au despotisme omnipotent qui livre des millions d'hommes à l'individu, qui crie : Je veux tout, je prends tout! j'ai tout! — le gouffre fait cette réponse terrible : *Nihil*. Et aujourd'hui nous assistons à la lutte épouvantable de ce Rien avec ce Tout. (*Sensation.*)

Spectacle digne de méditation! le néant engendrant le chaos.

La question sociale n'a jamais été posée d'une façon si tragique, mais la fureur n'est pas une solution. Aussi espérons-nous que le vaste souffle du dix-neuvième siècle se fera sentir jusque dans ces régions lointaines, et substituera à la convulsion belliqueuse la conclusion pacifique.

Cependant, si le nord est inquiétant, le midi est rassurant. Au sud, un lien étroit s'accroît et se fortifie entre la France, l'Italie et l'Espagne. C'est au fond le même peuple, et la Grèce s'y rattache, car à l'origine latine se superpose l'origine grecque. Ces nations ont la Méditerranée, et l'Angleterre a trop besoin de la Méditerranée pour se séparer des quatre peuples qui en sont maîtres. Déjà les États-Unis du Sud s'esquissent ébauche évidente des États-Unis d'Europe. (*Bravos.*) Nulle haine, nulle violence, nulle colère. C'est la grande marche tranquille vers l'harmonie, la fraternité et la paix.

Aux faits populaires viennent s'ajouter les faits humains; la forme définitive s'entrevoit; le groupe gigantesque se devine; et, pour ne pas sortir des frontières que vous vous tracez à vous-mêmes, pour rester dans l'ordre des choses où il convient que je m'enferme, je me borne, et ce sera mon dernier mot, à constater ce détail, qui n'est qu'un détail, mais qui est immense : au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. (*Applaudissements.*)

Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vieille Afrique maniable à la civilisation, tel est le problème. L'Europe le résoudra.

Allez, Peuples! emparez-vous de cette terre. Prenez-la. A qui? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue; non pour le sabre, mais pour le commerce; non pour la bataille, mais pour l'industrie; non pour la conquête, mais pour la fraternité. (*Applaudissements prolongés.*)

Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites! faites des routes, faites des ports, faites des villes; croissez, cultivez, colonisez, multipliez; et que, sur cette terre, de plus en plus dégagée des prêtres et des princes, l'Esprit divin s'affirme par la paix et l'Esprit humain par la liberté!

Ce discours, constamment couvert d'applaudissements enthousiastes, a été suivi d'une explosion de cris de : Vive Victor Hugo! vive la république!

M. Jules Simon, invité par l'assemblée à remercier son glorieux président, s'est acquitté de la tâche dans une improvisation, d'abord familière et spirituelle, et qui s'est élevée à une vraie éloquence lorsqu'il a dit que c'était aux émancipés, qui avaient tant souffert du préjugé et de l'oppression, à combattre plus que personne à l'avant-garde de la vérité et du droit.

L'arrestation de Louise Michel le 24 mai 1871, par Jules Girardet

Théophile-Alexandre Steinlen, Le cri des opprimés ou La Libératrice, 1903

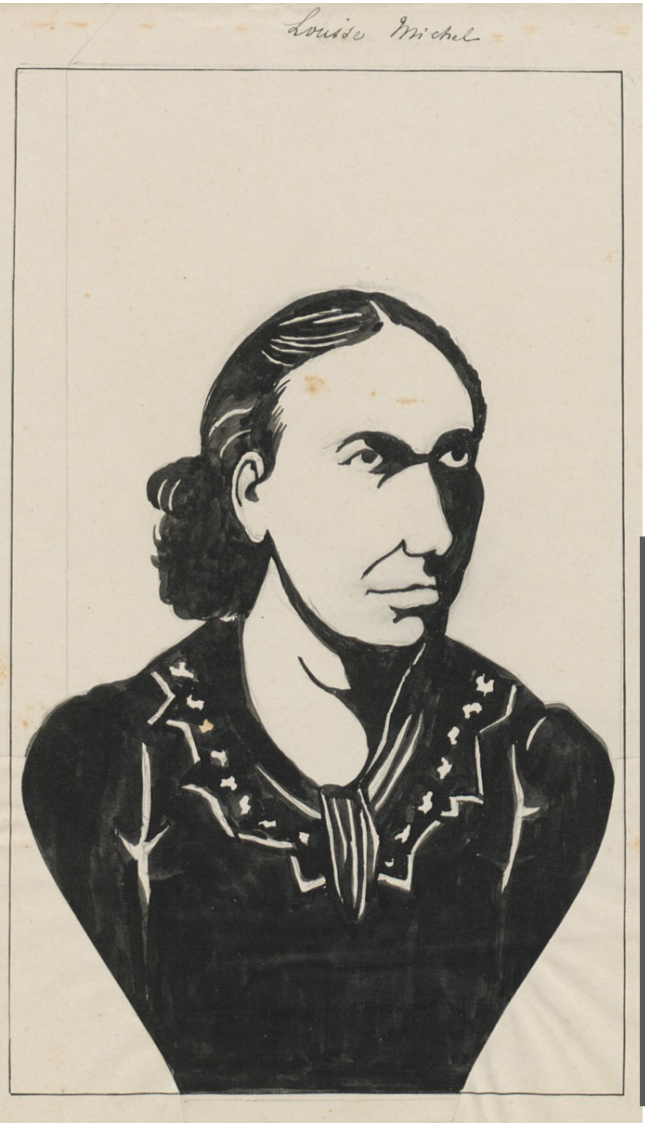

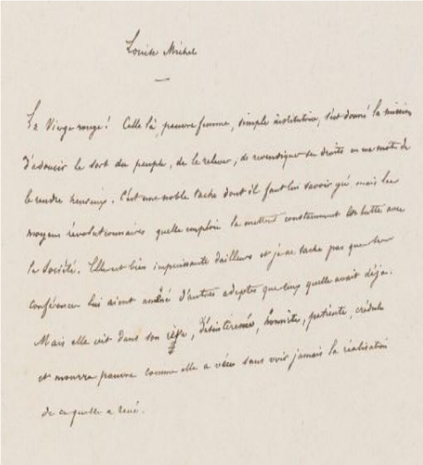
Louise Michel

La Vierge rouge ! Celle-là, pauvre femme, simple institutrice, s'est donné la mission d'adoucir le sort du peuple, de le relever, de revendiquer ses droits, en un mot de le rendre heureux. C'est une noble tâche dont il faut lui savoir gré mais les moyens révolutionnaires qu'elle emploie la mettent constamment en lutte avec la société. Elle est bien impuissante d'ailleurs et je ne sache pas que ses conférences lui aient amené d'autres adeptes que ceux qu'elle avait déjà. Mais elle vit dans son rêve, désintéressée, honnête, patiente, crédule et mourra pauvre comme elle a vécu sans voir jamais la réalisation de ce qu'elle a rêvé.

Louise Michel

La Vierge rouge ! Celle-là, pauvre femme, simple institutrice, s'est donné la mission d'adoucir le sort du peuple, de le relever, de revendiquer ses droits, en un mot de le rendre heureux. C'est une noble tâche dont il faut lui savoir gré mais les moyens révolutionnaires qu'elle emploie la mettent constamment en lutte avec la société. Elle est bien impuissante d'ailleurs et je ne sache pas que ses conférences lui aient amené d'autres adeptes que ceux qu'elle avait déjà. Mais elle vit dans son rêve, désintéressée, honnête, patiente, crédule et mourra pauvre comme elle a vécu sans voir jamais la réalisation de ce qu'elle a rêvé.

Dessin et texte de Louis Lemercier de Neuville, 1895. BNF Gallica

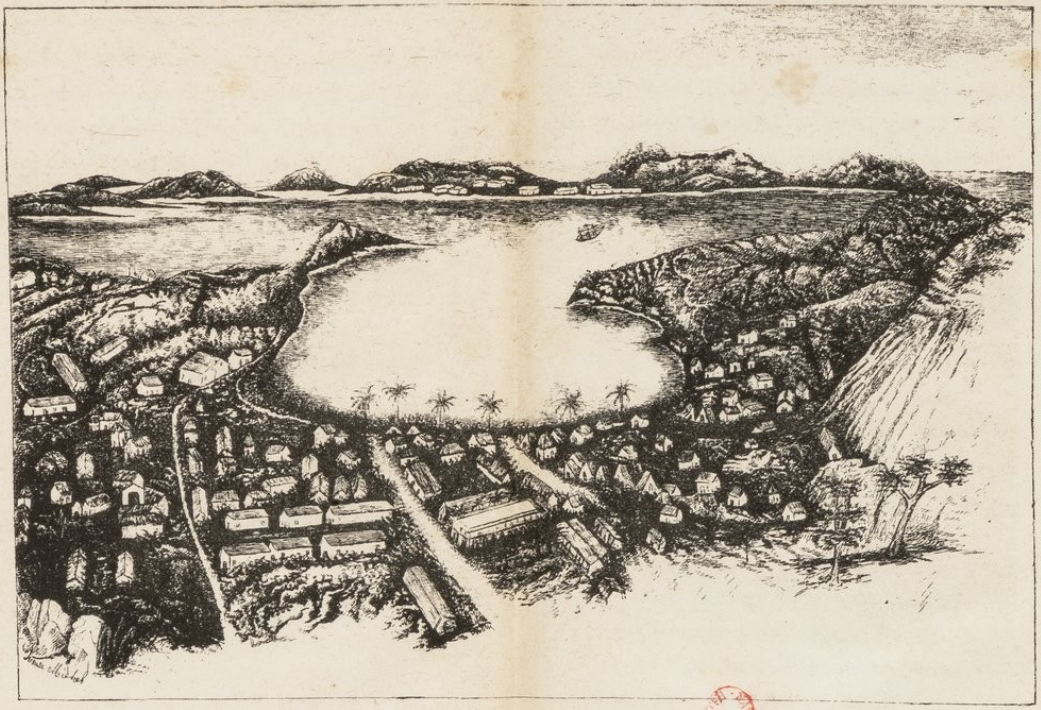

Louise Michel.

LA VILLE DE NUMBO ET L'ILE NOU (NOUVELLE-CALÉDONIE).

Vue prise à vol d'oiseau des hauteurs de Tendu.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

NOUVELLE-CALÉDONIE. — La Révolte des Canaques. — Belle défense du surveillant Leca, après le massacre de sa femme et de ses deux enfants
(Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. Léon Armand.)

LA RÉVOLTE DES CANAQUES. — Massacre du libéré Chêne, de sa femme Canaque et de ses deux enfants. — (Dessin de M. Janet, d'après le croquis de M. Léon Armand, notre correspondant à Noumés.)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France